



RAPPORT
Annuel **2021**

TABLE DES MATIÈRES

Liste des sigles et abréviations	9
IPAR en bref	11
Mot du Directeur Exécutif	12
L'IPAR s'adapte à un contexte changeant et tendu	13
1. PERFORMANCES PHARES	16
1.1 Durabilité institutionnelle	16
1.2 Des « ipariennes » à l'honneur	17
2. Aperçu des activités mises en œuvre	18
3. L'IPAR a continué à développer une recherche de qualité selon des standards élevés	23
3.1 Impacts de la COVID-19 au Sénégal	23
3.2 Les systèmes alimentaires au cœur de la résilience des territoires : cas des Niayes	26
3.3 Réformes des politiques du sous-secteur de l'assainissement au regard des ASPG (African Sanitation Policy Guidelines)	30
3.4 Quelques recommandations pour la réforme des politiques d'assainissement au regard des ASPG	34
3.5 Le changement climatique, une menace de plus en plus forte sur l'agriculture au Sahel	36
4. l'appui aux acteurs et le renforcement de capacités au cœur des activités	41
4.1 Appui aux OP et filières	41
4.2 Appui aux DYTAEL de Podor et Bignona	42
4.3 IPAR appuie le conseil départemental de Podor pour faire de ce territoire, un laboratoire de territorialisation des politiques publiques	43
4.4 Renforcement de capacités des acteurs territoriaux	44
4.5 Sensibilisation à l'utilisation des données probantes	44
4.6 Le portail des jeunes	45
5. des réflexions et des dialogues multi-acteurs pour infléchir les politiques publiques par l'apport de données probantes	49

5.1	<i>Repenser la filière arachide au Sénégal</i>	49
5.2	<i>Accompagner les acteurs transfrontaliers à engager une gouvernance foncière apaisée</i>	50
5.3	<i>Claques aux idées reçues sur les migrations africaines</i>	51
5.4	<i>La recherche pour éclairer les décideurs sur l'après COVID-19</i>	51
5.5	<i>Alliance avec des chercheurs africains pour réfléchir sur des voies alternatives</i>	52
5.6	<i>Citoyenneté et politiques publiques en Afrique de l'Ouest : la voix des Arts</i>	52
5.7	<i>En perspective du Forum Mondial de l'eau, IPAR et ses partenaires lance l'initiative Voix du Fleuve – Voie de la Paix</i>	53
6.	MULTIMEDIA UNE COMMUNICATION RENFORCEE	54
7.	PUBLICATIONS EN 2021	55
8.	CONCLUSION ET PERSPECTIVES POUR 2022	56
9.	BILAN FINANCIER EN 2021	57
10.	Annexe 1 : Liste des Stagiaires 2021	61
11.	Annexe 2 : Listes des Publications 2021	62
11.1	<i>Rapports</i>	62
11.2	<i>Policy brief et notes</i>	65
11.3	<i>Publications scientifiques – articles – chapitre d'ouvrage</i>	66
11.4	<i>Vidéos publiées en 2021</i>	67
11.5	<i>Plaquettes</i>	69
11.6	<i>Autres publications</i>	69
12.	Annexe 3 : Fiches des projets mis en œuvre en 2021	70

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

AgMIP	Agricultural Model Intercomparison Improvement Project
AIMS	L'Institut africain des sciences mathématiques
ANSD	Agence nationale de la Statistique et de la démographie
ASPG	Association Sénégalaise des Professionnels de la Géomatique
COFIL DV/GF	Comité de pilotage sur les directives volontaires et la gouvernance foncière
COPSA	Riposte à la Covid-19 par la protection sociale et le renforcement des systèmes alimentaires locaux
CFSI	Comité Français pour la Solidarité Internationale
CLARE	Climate Change Adaptation and Resilience
CNCR	Cadre National de concertation des Ruraux
CNHA	Conseil National d'Hygiène et d'Assainissement
CIF	Challenge Innovation Forum
CRDI	Centre de Recherche pour le Développement International
CSD	Cadre Sectoriel de Dialogue
DER	Délégation générale à l'Entrepreneuriat Rapide
DNUAF	Décennie des Nations Unies sur l'Agriculture Familiale
DyTAEL	Dynamique pour une Transition Agroécologique Locale
ENSA	Ecole Nationale Supérieure d'Agriculture
FIDA	Fonds International de Développement Agricole
GDSP	Groupe de Dialogue Social et Politique
GPSDD	Global Partnership for Sustainable Data Development
IFPRI	International Food Policy Research Institute
IPAR	Initiative Prospective Agricole et Rurale
ILRI	International Livestock Research Institute

ISM	Institut Supérieur de Management
LSPD	Lettre de Politique Sectorielle et de Développement
MEM	Ministère de l'Eau et des Mines
NASA	National Aeronautics and Space Administration
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OCB	Organisation communautaire de Base
ODD	Objectifs de Développement Durable
OSC	Organisation de la Société Civile
OSIWA	Open Society Initiative For West Africa
PODDE	
PNA	Politique Nationale de l'Assainissement
PNHA	Politique Nationale de l'Hygiène et l'Assainissement
PFT	Partenaires techniques et financiers
PSMBV	Programme de Structuration du Marché des Boues de Vidange
RCDL	Revue Conjointe du Développement Local
REPES	Réseau des Parlementaires sur l'Environnement au Sénégal
RNU	Registre National Unique
ROPPA	Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest
RTT/UEMOA	Réseau des Think Tanks de l'UEMOA
SAIIA	South African Institute of International Affairs
UA	Union Africaine
UGB	Université Gaston Berger
USSEIN	Université du Sine Saloum El Hadji Ibrahima NIASS
UASZ	Université Assane SECK de Ziguinchor
WASPA	West African Sanitation Policy & Activators

IPAR EN BREF

L'IPAR est un espace de réflexion, de dialogue et de proposition pour des politiques concertées au Sénégal et dans la région ouest-africaine.

Sa mission est de contribuer au développement économique et social du Sénégal et de la sous-région par la création d'un espace d'échanges et de débat adossé sur une recherche stratégique et prospective rigoureuse, connectée aux préoccupations des décideurs et des populations à la base.

La stratégie de l'IPAR est structurée autour de trois (03) axes d'intervention majeurs :

- Développer une recherche de qualité sur des problématiques de recherche majeures en rapport avec sa vision et ses missions ;
- Renforcer les capacités des acteurs (représentants de l'Etat, du Parlement, du secteur privé, les organisations de la société civile, y compris la société civile paysanne et les journalistes) en tirant largement profit des résultats de la recherche développée par l'institution pour favoriser le changement ;
- Promouvoir les résultats de la recherche et susciter le dialogue politique autour d'enjeux de développement dans une optique de changement.

Ses membres adhèrent aux valeurs d'engagement dans l'accomplissement de leur mission. L'organisation souscrit également aux principes d'objectivité, de transparence, de responsabilité et d'équité dans le comportement quotidien des membres.

L'IPAR intervient et mène des projets dans toutes les régions du Sénégal, mais aussi dans la sous-région ouest africaine. Ses thématiques prioritaires sont :

- Transformation structurelle de l'agriculture ;
- Migration et emploi des jeunes ;
- Changements climatiques ;
- Objectifs de développement durable (ODD) et ;
- Gouvernance des ressources naturelles et foncières.

MOT DU DIRECTEUR EXÉCUTIF



Si la pandémie sanitaire mondiale n'a pas entraîné l'hécatombe attendue en Afrique, ses conséquences économiques, politiques et sociales continuent de se faire sentir sur le continent. La jeunesse de sa population et sa capacité de résilience engrangée avec des crises sanitaires récurrentes ont constitué des facteurs d'atténuation de l'impact direct de COVID-19 sur les populations africaines. En tant que Think tank, l'institution a cherché à analyser sur la base des évidences scientifiques les conséquences de la pandémie sur les systèmes alimentaires du Sénégal, en poursuivant la capitalisation des réponses apportées par la recherche, à travers la co-publication avec le RASA, en mars 2021, d'un bouquin de référence intitulé : Sénégal Post-COVID, souveraineté et ruptures.

Parallèlement, IPAR a continué en 2021 à travailler en étroite collaboration avec les collectivités territoriales, acteurs clés de réhabilitation des systèmes organisationnels locaux et nationaux, en mettant en valeur les organisations des sociétés civiles, le secteur privé et les services étatiques pour contribuer au processus de relance économique portée par des dynamiques économiques à la base, gage de durabilité des réponses à apporter. Cette dynamique territoriale a structuré les interventions de IPAR dans le département de Podor, dans les communes de Loul Sessene, Ndiob, Bignona, Toubacouta et dans la zone des Niayes.

Sur le plan des orientations stratégiques, l'année 2021 correspond à la cinquième et dernière année du plan stratégique quinquennal de l'IPAR. Avec la finalisation de son deuxième plan stratégique 2016-2021, l'IPAR a consolidé son leadership et confirmé son statut dans la recherche au Sénégal et dans la sous-région, et ceci à travers l'apport de données factuelles et un appui aux politiques publiques et privés.

L'acquisition d'un immeuble de cinq étages lui servant de siège traduit la volonté de développer sa résilience et confirme la nécessité de construire l'indépendance institutionnelle à l'aune du prochain plan stratégique 2022-2026. Cet investissement n'aurait pas été possible sans la confiance des membres du CA de l'IPAR, à travers son Président le Dr Taib Diouf, l'engagement et le sacrifice de l'équipe de la direction exécutive qui a permis de mobiliser des partenaires, comme la fondation Hewlett qui croient au modèle d'IPAR : un Think tank indépendant, capable de produire des évidences scientifiques pour engager un dialogue politique non partisan.

Bonne lecture et bonne année 2022 !

L'IPAR S'ADAPTE À UN CONTEXTE CHANGEANT ET TENDU

Résilience et souveraineté ont été en 2021 parmi les enjeux essentiels pour l'avenir des sociétés ouest-africaines que la pandémie du COVID 19 a contribué à mettre en lumière. Elles sont même devenues des défis convergents des composantes rurales et urbaines, des plus vulnérables aux classes moyennes, des autorités publiques comme des acteurs privés et de la société civile, des producteurs et des consommateurs, des individus et des collectivités, du local au global. Au lieu d'une prise de conscience de l'inanité des modèles de développement qui détruisent l'environnement et la biodiversité, fragilisent les systèmes de production, et poussent les jeunes vers les extrémismes violents et la migration suicidaire, l'après pandémie qui se dessine semble indiquer que les ruptures nécessaires attendront.

Dans l'ensemble, en Afrique, la faible marge de manœuvre budgétaire des gouvernements n'a pas permis de réussir des plans de relance de grande ampleur envisagés durant la pandémie. Les producteurs ont souffert de la fermeture des marchés internes et externes, et les mesures de protection sociale d'urgence n'ont pas compensé les pertes subies ou amélioré le bien-être des populations. A défaut d'un appui aux capacités productives en milieu rural et de systèmes de transformation et de commercialisation adéquats, les ruraux resteront encore longtemps dans la difficulté à se nourrir, à nourrir leurs pays ou encore de contribuer à la relance mondiale. La pandémie a accentué la dépendance alimentaire et augmenté le nombre de personnes souffrant de la faim (1/5^{ème} de la population africaine) selon l'OCDE.

La création et le maintien d'emplois de qualité et l'amélioration de la compétitivité des bassins d'emplois traditionnels sont des chantiers essentiels pour rétablir la confiance des jeunes et leur espérance quant à un meilleur avenir. Les crises politiques et sociales observées au Sénégal et dans les pays du Sahel (révoltes de jeunes, coups d'état, violences, insécurité, etc.) sont directement ou indirectement liées aux impacts économiques du COVID et traduisent une impatience et une exigence plus fortes que jamais. L'inflation mondiale qui risque de durer peut accentuer cette tendance si des politiques publiques fortes ne permettent pas de relancer les secteurs en crise.

Les leçons apprises de la gestion du COVID avec une implication balbutiante des scientifiques de plusieurs disciplines et l'effort de production de données n'ont pas fait long feu et l'anormal redevient la norme avec le hiatus persistant entre l'élaboration des politiques et la production d'évidences scientifiques et d'analyses expertes. Dans ce contexte, l'IPAR et les autres think tanks vont être essentiels pour surmonter ce gap et renforcer la qualité des décisions et politiques publiques, leur inclusivité et leur intelligence sociale. Le renforcement de capacités des acteurs, leur coaching, le dialogue politique, les démarches prospectives sectorielles et globales, doivent permettre de restaurer des ambitions et des stratégies de longue durée pour arriver aux ruptures profondes souhaitées.

Avec la survenue de la pandémie de COVID-19, l'institution a lancé plusieurs initiatives et partenariats à différents niveaux (local, national et régional) portées par des acteurs de développement (États, partenaires techniques et financiers, institutions de recherche, organisations paysannes, etc.) et cela dans quatorze pays africains. L'IPAR a contribué à une meilleure compréhension des mutations et problèmes des systèmes de production et

valorisé les résultats de ses recherches dans un contexte de lutte contre la COVID et ses impacts multiformes.

En partenariat avec le CRDI, l'IPAR a évalué en profondeur l'impact des mesures de restriction et de protection sociale prises par l'État du Sénégal dans le cadre de la lutte contre la Covid-19, et les effets socio-économiques de la COVID à l'échelle nationale et sur le système alimentaire dans les Niayes (projet COPSA). Les moyens d'existence et stratégies de riposte développées par l'Etat, les conséquences agroalimentaires sur les exploitations agricoles compromettant les performances du secteur ont été analysées et leurs implications pour le futur définies.

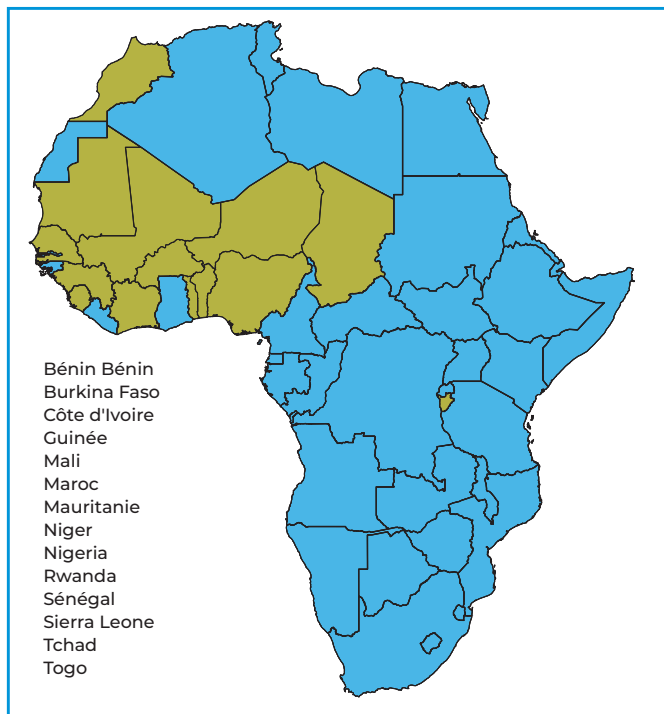


Figure 1: En 2021, IPAR a conduit des activités dans 14 pays d'Afrique, principalement en Afrique de l'Ouest

Les questions de changement climatique ont également été traitées, avec des activités de recherche multidisciplinaire (climat, agronomie, socio économie) qui évaluent leurs impacts sur les systèmes de production agricole à l'échelle nationale avec une approche prospective (projet AgMIP-CLARE).

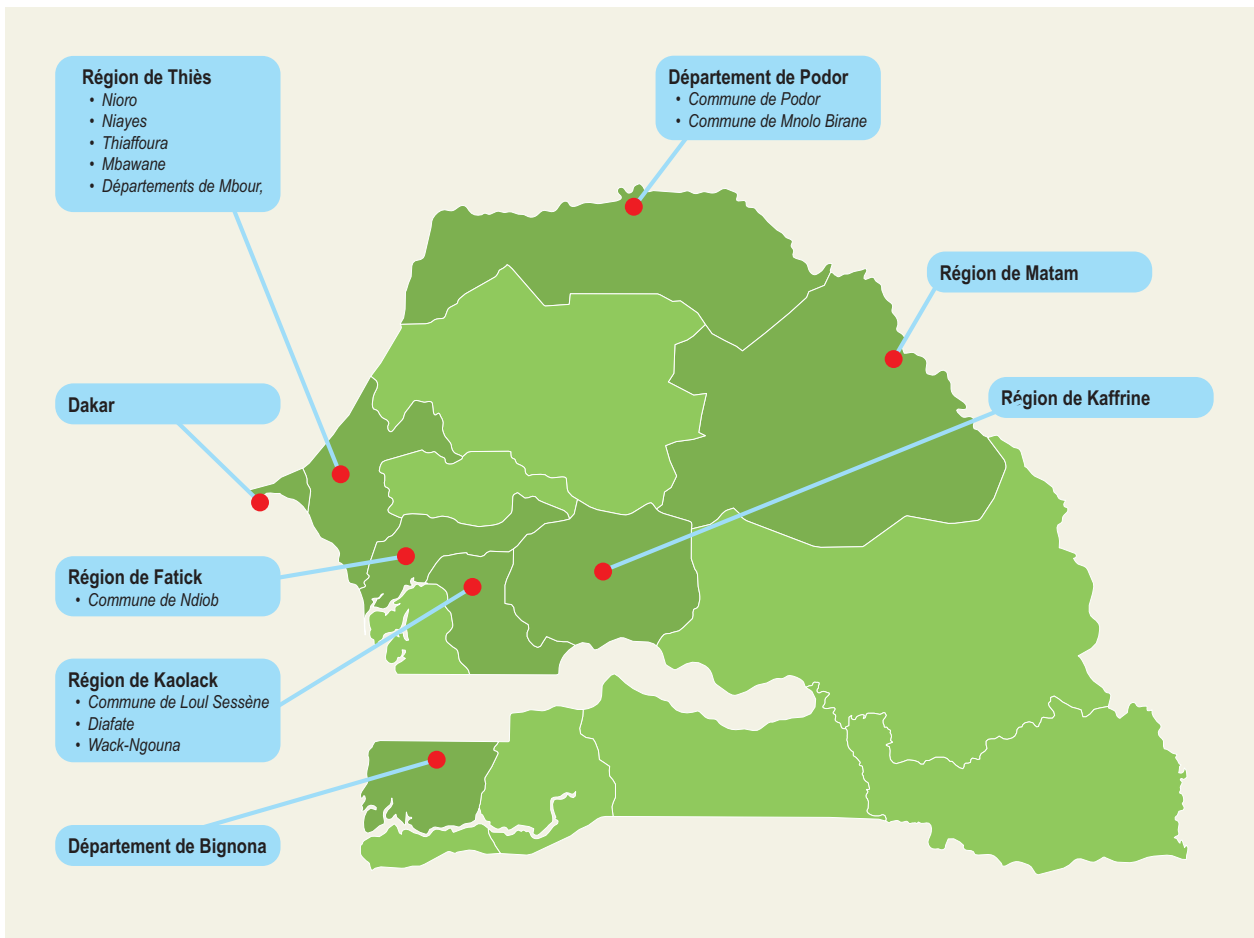
Aussi, IPAR a poursuivi ses recherches scientifiques sur la migration régionale et continentale (projets OSIWA, UA), la gestion des ressources pétrolières et gazières (en appui aux Réseau des Parlementaires sur l'Environnement au Sénégal, REPES) et le suivi et la mise en œuvre des ODD spécifiques à l'environnement et à l'assainissement (Plateforme PODDE, projet WASPA).

La mise en œuvre du PTBA de 2021 a renforcé la dynamique notée durant 2020, à savoir l'engagement pour une recherche de qualité qui informe des politiques afin de contribuer à de meilleures approches de développement (« build back better ») qui ne laissent personne en rade (« leave

no one behind »). L'adaptation à la pandémie suivant son cours, l'institution a renforcé ses capacités de résilience qui lui ont permis de faire face à un contexte de limitation des déplacements et d'imposition du respect des mesures barrières. En dépit de la situation de crise, l'institution a beaucoup investi sur sa durabilité, sa souplesse et son dynamisme à travers la poursuite du recrutement de jeunes talentueux, majoritairement féminins, l'acquisition d'un siège fonctionnel et attractif, et un renouvellement de son portefeuille de projets dans un contexte où son plan stratégique tire à sa fin.

Le présent rapport passe en revue les performances phares, fait le bilan des activités réalisées et dégage les perspectives pour 2022.

ZONES D'INTERVENTION DE IPAR AU SENEGAL



1 PERFORMANCES PHARES

Suite à des changements au sein de la direction de la recherche et en prévision de la fin de son plan stratégique (2017-2021), IPAR devait se réinventer tout en consolidant ses acquis. Ainsi un effort particulier a été mis sur la durabilité institutionnelle et la mobilisation de ressources pour des projets structurants et des sujets de recherche nouveaux.

1.1 Durabilité institutionnelle

L'IPAR s'est très tôt inscrite dans une dynamique de constante de renforcement de ses performances institutionnelles à travers l'amélioration de la gouvernance. Celle-ci passe par le fonctionnement régulier de ces organes particulièrement de son Conseil d'Administration. Au-delà des deux séances obligatoires minimales prévues, le conseil s'est réuni à trois reprises dont la séance du 17 mai fut précédée par une visite guidée du nouveau siège de IPAR et la fixation de la date de la prochaine AG que les conditions sanitaires n'ont pas permises de tenir à date échue. A cote des rencontres du CA, les rencontres bi-hebdomadaires de l'équipe de la direction exécutive ont permis de faire régulièrement le point sur l'état d'avancement des activités et de partager les perspectives. Toutefois, des efforts restent à faire dans le cadre de l'animation du comité scientifique.

La constitution d'un patrimoine constitue l'une des activités majeures de l'IPAR dans le cadre de sa politique de pérennisation de ses acquis. Cet investissement devrait concourir à l'amélioration de l'environnement de travail tout en permettant de réaliser des économies sur le paiement des loyers. Au cours de l'exercice 2020, la formule d'acquisition d'un terrain pour l'érection d'un siège a été abandonnée au profit de l'achat d'un bien immobilier. Cette performance rare et difficile pour les Think tank comme IPAR, contrairement à leurs paires universitaires dont les charges salariales sont à moitié couvertes en interne, a pu être réalisée grâce aux performances de la direction exécutive et le soutien du conseil d'administration, notamment le PCA.



1.2 Des « ipariennes » à l'honneur

1.2.1 Ndeye Fatou Mboup, 3^{ème} Prix du Concours « Smart Agriculture » au Challenge Innovation Forum du Qatar



Lors du Challenge Innovation Forum (CIF) de Qatar2021, notre jeune collègue Ndeye Fatou Mboup a fièrement représenté le Sénégal et l'Afrique en remportant la médaille de bronze du concours, derrière la Malaisie et la Suède. Ingénieure en « Big Data », diplômée de l'ISM et assistante de recherche à IPAR depuis 2020 où elle est responsable des technologies émergentes, Ndeye Fatou Mboup a mis au point une technologie dédiée à la conservation des fruits et légumes. Son invention, le « grenier intelligent » ou « smart granary », a été classée dans le top 5 des innovations de la catégorie « Smart Agriculture ». Le CIF Qatar2021 a mis en compétition les 100 meilleures inventions sélectionnées sur plus de 6000 candidatures venues de tous les continents du globe. Parmi les participants, figuraient seulement 2 candidats d'Afrique Subsaharienne.

Suite à cette reconnaissance internationale, le Président de la République du Sénégal, Macky Sall lui a adressé ses chaleureuses félicitations, à travers un tweet. Ensuite, elle a été reçue, avec une délégation de l'IPAR, par le Ministre de l'Agriculture et de l'équipement Rural, le Dr Moussa Baldé.

1.2.2 Le parcours de Dr Awa Diouf, une passionnée de recherche



Dr Awa Diouf a intégré l'équipe de l'IPAR en 2019 comme thésarde avant d'assurer la coordination scientifique du projet « Riposte à la COVID-19 par la protection sociale et le renforcement des systèmes alimentaires locaux, financé par le Centre de Recherche pour le Développement International (CRDI). Parallèlement à ces responsabilités dans ce projet, elle poursuit sa passion pour la recherche appliquée aux finances publiques dans les pays en développement. Une recherche couronnée, en 2021, par la brillante soutenance de sa thèse à l'Université de Clermont-Ferrand sur la « *Fiscalité du secteur primaire dans les pays en développement : Cas de l'agriculture et du secteur pétrolier au Sénégal* ».

Après avoir coordonné une des plus grosses équipes de recherche jamais mobilisées par IPAR pour un projet et clôturé celui-ci avec succès, le Dr Awa Diouf poursuit son parcours académique. En effet, elle a été sélectionnée pour un poste de « stagiaire post-doctoral » dans la prestigieuse Université de Sussex en Angleterre. Elle continuera à collaborer avec IPAR comme chercheure associée.

2 APERÇU DES ACTIVITÉS MISES EN ŒUVRE



En 2021, 143 activités avaient été planifiées. En dépit du contexte de la pandémie, 114 ont pu être réalisées, soit un taux d'exécution de 80%. Quelques activités non prévues ont été conduites quand le contexte l'a exigé.

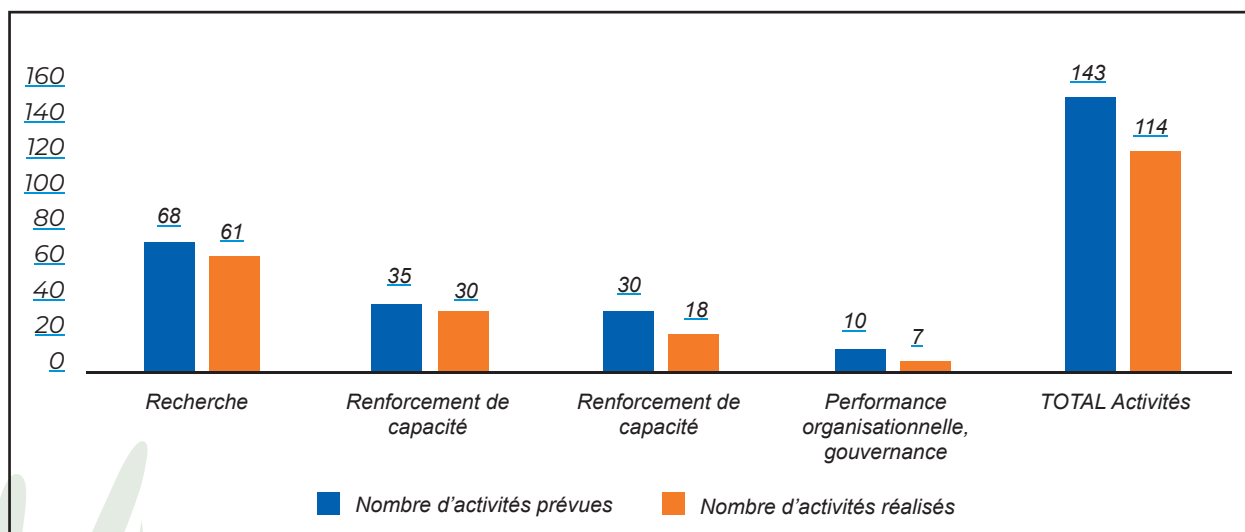


Figure 2: Niveau d'exécution du PTBA2021

Les principaux partenaires ayant financé le PTBA.

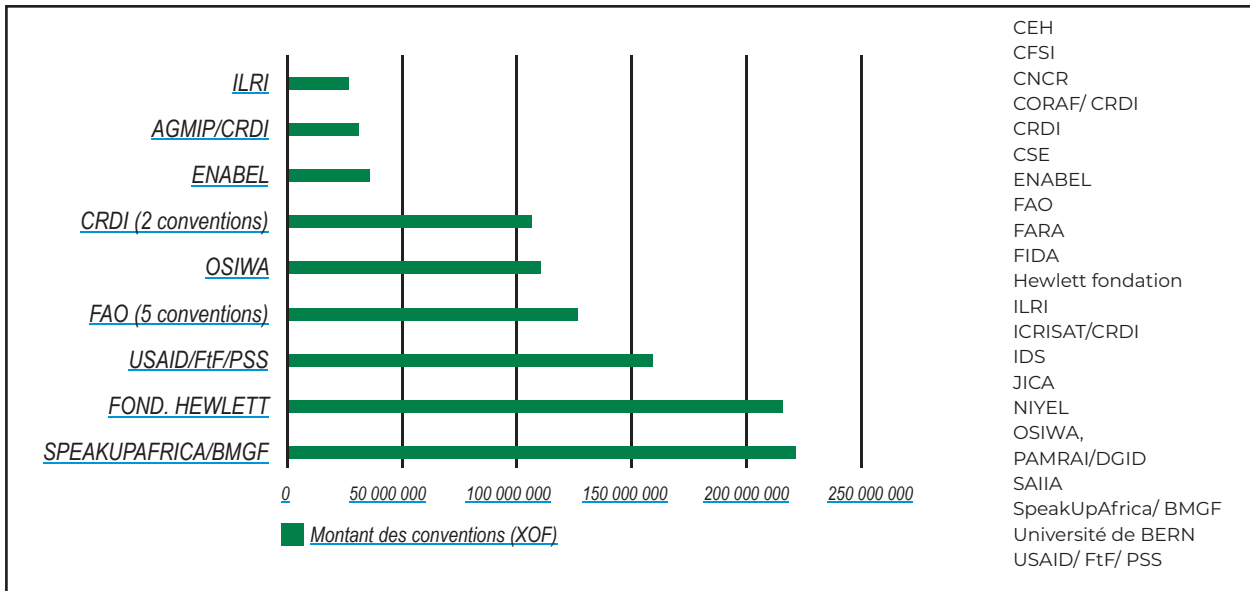


Figure 3: Les montants (en XOF) des 10 premiers bailleurs en 2021

Pour l'axe Recherche, avec un taux d'exécution de 90%, les principales activités réalisées dans le cadre de projets et études sont les suivantes :

Transformation structurelle de l'agriculture

- La réalisation d'activités du projet de Riposte à la Covid-19 par la Protection sociale et le renforcement des Systèmes Alimentaires locaux : le cas des Niayes au Sénégal (projet COPSA)
- La promotion du consommateur local à travers la valorisation des céréales locales et la connexion aux marchés (projet CFSI)
- La capitalisation des initiatives agroécologiques et de gouvernance inclusive de la Commune de Ndiob pour appuyer l'élaboration de politiques de développement locales axées sur l'agroécologie
- L'appui aux filières arachide et pomme de terre en partenariat avec le CNCR ;
- Une étude sur la gestion participative des zones de parcours et l'assurance indicielle du bétail au Sénégal et au Mali (Etude ILRI)
- Une étude sur l'efficacité des stratégies de résilience des ménages agricoles face aux chocs climatiques et sanitaires avec le FIDA
- La caractérisation des filières porteuses dans le département de Podor (projet EFI/ Podor)

Changement climatique

- La cartographie des acteurs et des interventions sur l'adaptation au changement climatique et l'évaluation des impacts du changement climatique et les stratégies d'adaptation sur l'agriculture à l'échelle nationale (projet AgMIP-CLARE)

Migration et emploi des jeunes

- La cartographie et l'analyse multi-sectorielle des politiques et stratégies avec un accent particulier sur le système alimentaire dans 5 pays du G5 Sahel, en vue de promouvoir l'emploi des jeunes sur le continuum entre l'humanitaire, le développement et la paix
- La mise en évidence des acquis et des déficiences en matière de contenu et de support d'information pertinents pour la problématique et les solutions concernant l'emploi des jeunes dans le système agro-alimentaire

Gestion des ressources naturelles et gouvernances foncières

- Évaluation de la salinisation des terres dans la commune de Loul Sessene et mise en œuvre d'un projet pilote de restauration biophysique des terres par des digues vertes (projet Loul Sessene)

Objectifs de Développement Durable (ODD)

L'évaluation des politiques en matière d'assainissement à la lumière des directives africaines pour l'assainissement dans 5 pays d'Afrique de l'ouest (Projet WASPA)

Pour l'axe Renforcement des capacités, les formations et renforcements de capacités mis en œuvre sont les suivants :

Transformation structurelle de l'agriculture

- La formation des formateurs des plateformes nationales des OP (PFN) membres du ROPPA sur les politiques commerciales agricoles et actualisation des plans d'actions pays
- Appui à la capacitation des acteurs agricoles pour lancer la DyTAEL dans le département de Bignona ;
- L'animation d'un atelier sur les mécanismes d'utilisation des données scientifiques particulièrement pour l'agriculture pour la production journalistique (prix Agridata)
- L'animation d'un atelier de renforcement de capacités et de sensibilisation sur la Décennie des Nations Unies sur l'Agriculture Familiale (DNUAF)

Gestion des ressources naturelles et gouvernances foncières

- L'animation de sessions de formation de parajuristes / animateurs fonciers (paquet de modules thématiques orientés par les résultats de la recherche)
- Renforcement de capacités et dialogue avec les décideurs formels et non formels (COPIL DV/GF)
- L'animation de sessions de formation en ligne sur le portail PNUE sur la sécheresse et les inondations

Pour l'axe **Dialogue politique**, les principales activités sont les suivantes :

Transformation structurelle de l'agriculture

- La dissémination des résultats de recherche sur les effets du COVID-19 sous forme de bulletins d'information, blogs, policy briefs, et à travers des webinaires et autres canaux virtuels initiés depuis 2020
- Le lancement et le suivi du prix Jacques FAYE, AGRIDATA pour l'utilisation des données agricoles dans l'élaboration des politiques
- Revue conjointe du secteur agricole à Podor

Changement climatique

- Le lancement et l'animation de la communauté des praticiens dans changement climatique ;
- La conception du site web de la plateforme PODDE

Migration et emploi des jeunes

- L'effectivité de la plateforme de Podor pour l'emploi et l'employabilité des jeunes en collaboration avec le Conseil Départemental de Podor
- La session de sensibilisation et de plaidoyer auprès des décideurs politiques à davantage soutenir les politiques publiques

Gestion des ressources naturelles et gouvernances foncières

- La production de documentaires audio-visuels pour illustrer les principaux résultats du projet genre et Foncier, et la redynamisation de la chaîne YouTube, (production de reportages et Interviews d'experts et de décideurs)
- La valorisation et l'exploitation des rapports et notes politiques du projet Genre et Foncier
- Le soutien à la mise en œuvre des directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale
- La mise en œuvre de la restructuration et du renforcement du COPIL DV/GF

Concernant le dialogue politique et la communication, l'exécution a concerné 86 % des activités prévues autour de :

- La valorisation et l'exploitation des rapports et notes de politiques du projet Genre et Foncier ;
- La dissémination des résultats de recherche sur les effets du COVID-19 sous forme de bulletins d'information, blog, Policy briefs, et à travers des webinaires et autres canaux virtuels initiés depuis 2020 ;

- La production de documentaires audio-visuels pour illustrer les principaux résultats, et redynamiser la chaîne YouTube, (production de reportages et Interviews d'experts et de décideurs) ;
- Le déploiement et la promotion de la bibliothèque numérique ;
- L'effectivité de la plateforme de Podor pour l'emploi et l'employabilité des jeunes en collaboration avec le Conseil Départemental de Podor,
- La session de sensibilisation et de plaidoyer auprès des décideurs politiques à davantage soutenir les politiques publiques.

Relativement à la performance organisationnelle/ Gouvernance et Durabilité, 75% des activités prévues ont été réalisées :

- L'acquisition du siège de l'IPAR ;
- Le recrutement du personnel pour renforcer les équipes et les projets ;
- L'achat de matériel de fonctionnement du siège ;
- L'ameublement de la salle de conférence du RDC et son équipement ;
- La réalisation de l'audit des comptes de l'IPAR.

3 L'IPAR A CONTINUÉ À DÉVELOPPER UNE RECHERCHE DE QUALITÉ SELON DES STANDARDS ÉLEVÉS



3.1 Impacts de la COVID-19 au Sénégal

En 2021, IPAR a poursuivi ses recherches sur l'impact de la COVID 19 au Sénégal. Ainsi plusieurs projets/activités ont été mises en œuvre notamment :

- un projet d'un an financé par le CRDI sur une analyse des mesures de protection social prises par l'Etat et l'impact de la pandémie sur les systèmes alimentaires des Niayes (projet COPSA), identifiés comme ayant été particulièrement vulnérables au choc. Ce projet a mobilisé une équipe de près de 10 chercheurs et experts, et réalisé des collectes de données auprès de 4000 ménages à l'échelle nationale, 400 ménages dans les Niayes et 250 acteurs des systèmes alimentaires des Niayes. Le travail a été facilité par le Ministère du Développement Communautaire, de l'Equité Sociale et Territoriale qui présidait le Comité de pilotage du projet. La validation et le partage des résultats seront effectués en 2022. Cependant les principaux résultats sont détaillés dans le présent rapport.
- une analyse des mesures macroéconomiques prises au Sénégal et en Afrique de l'Ouest pour pallier aux effets de la pandémie sur l'économie. Ce travail de revue et d'analyse de la littérature a été réalisé conjointement avec South African Institute of International Affairs (SAIIA).

- une étude sur l'impact de la COVID-19 et des mesures de riposte sur des exploitations familiales membres de l'UJAK (organisation paysanne membre de la FONCS) dans le département de Podor. Pour cette évaluation, IPAR a apporté un appui méthodologique, analytique et financier.

3.1.1 Le programme d'aide alimentaire d'urgence de l'État sénégalais face à la COVID-19

L'aide alimentaire d'urgence de l'État sénégalais a consisté en une distribution de kits d'une valeur unitaire approximative de 66000 FCFA composé de 100 kg de riz, 10 kg de sucre, 10 litres d'huile, 10 kg de pâtes alimentaires et 18 barres de savon. Le coût total du programme est estimé à 69 milliards de FCFA et 1100000 ménages ont été touchés par le programme. Le ciblage du programme d'aide de l'État est principalement basé sur le Registre National Unique (RNU) qui recense les ménages les plus pauvres du Sénégal et était en place avant l'avènement de la pandémie. Le RNU a été complété par un ciblage communautaire et la liste des ménages bénéficiaires des mécanismes de protection sociale en vigueur avant la crise.

Les forces et les faiblesses du processus de distribution d'aide alimentaire

L'analyse qualitative du programme d'aide alimentaire de l'État a été menée auprès des comités de ciblage des ménages et de distribution des kits alimentaires, en plus de quelques ménages bénéficiaires, de six régions du Sénégal (Dakar, Thiès, Matam, Kédougou, Kolda et Kaolack) aux échelles régionale, départementale, communale, villageoise et de quartier grâce à des focus groups ou des entretiens individuels en présentiel ou en ligne.

Le programme d'aide alimentaire d'urgence de l'État a bénéficié de l'expérience tirée de la mise en œuvre de certains programmes de la politique sociale de l'État en « réactivant » le dispositif qui était en place bien avant la Covid-19. Toutefois, l'étude a également montré des limites du système de protection sociale en place et de l'exécution du programme de distribution des kits alimentaires notamment au niveau du ciblage des ménages. En effet, le fichier du Registre National Unique (RNU), base de données qui a servi avant et pendant la Covid-19, a présenté des erreurs d'inclusion et d'exclusion. Il a souffert également d'un défaut de mise à jour. De plus, le ciblage communautaire effectué pour constituer la liste d'extension a aussi été sujet à des critiques liées surtout à la difficulté de mesurer, de manière scientifique, le niveau de pauvreté et de vulnérabilité des ménages, mais aussi à cause des considérations socioculturelles, politiques et autres. En ce qui concerne le transport, le stockage, la manutention et la distribution des denrées alimentaires, les difficultés ont été nombreuses, bien qu'il y ait eu des cas de bonnes pratiques, notamment les stratégies de gestion des tensions sociales nées des limites du ciblage et l'implication avérée des Collectivités locales. Le cycle des opérations a généré des pertes de denrées du fait d'un déficit de magasins de stockage aux normes, des difficultés pour financer le transport secondaire des vivres et trouver des manutentionnaires. Des cas de vols, de retards de distribution et de refus d'enlèvement ont été constatés.

Par conséquent, le niveau d'efficacité du programme d'aide alimentaire de l'État en est affecté. Cependant, son efficacité semble plus sujette à des études comparatives plus approfondies en termes économiques. Quant à sa pertinence, elle ne semble pas souffrir d'ambiguïté, car le programme d'aide alimentaire d'urgence constitue une réponse sociale, économique et politique au moment où la crise sanitaire s'est muée en crises économique, sociale et, peut-être, politique.

3.1.2 Les impacts du programme sur les ménages

Au-delà de l'analyse qualitative du programme d'aide alimentaire d'urgence de l'État sénégalais, l'équipe a procédé dans une approche quantitative multi-critères avec la méthode de l'analyse coût-efficacité pour étudier l'efficacité du programme.

Le calcul du score de consommation alimentaire montre que le programme n'a pas permis d'améliorer la sécurité alimentaire des ménages bénéficiaires, en comparaison aux ménages non bénéficiaires. Cependant, les ménages bénéficiaires interviewés restent globalement satisfaits, principalement en ce qui concerne le choix du panier et la distribution. De plus, l'analyse coût-efficacité révèle que 93 % des dépenses ont directement été destinées à l'achat des kits.

Le ciblage : L'appréciation des ménages vulnérables (bénéficiaires et non bénéficiaires) sur le ciblage du programme de l'aide alimentaire de l'État est globalement mitigée. En effet, au niveau national, plus de 75% des ménages bénéficiaires sont satisfaits des conditions de ciblage contre 61,2% des ménages non bénéficiaires qui sont insatisfaits ; 65,7% des ménages non bénéficiaires insatisfaits soulignent le nombre important de ménages vulnérables qui n'ont pas bénéficié du kit alimentaire de l'État ; 34,3% reviennent sur le manque d'organisation comme motifs de leur insatisfaction. Ainsi, les ménages insistent sur l'identification stricte des ménages vulnérables, la transparence, une meilleure gestion et une plus large couverture dans le ciblage.

La distribution : Les ménages (48,8%) sont globalement satisfaits des conditions de distribution des kits alimentaires surtout en zone rurale. L'organisation, le temps d'attente et la distance séparant les sites de distribution des logements constituent les bases d'appréciation des ménages. La majeure partie des ménages (84,8%) ont reçu l'aide au mois de juin, qu'ils jugent comme un moment opportun, mais auraient préféré la recevoir plus tôt (73,5%). Les ménages ont dû s'acquitter de frais de transport, autant pour se rendre au site que pour ramener leur kit avec des coûts plus élevés en zone rurale. De ce fait, plus de 70% des ménages soulignent la nécessité de rapprocher les sites de distribution des quartiers surtout en zone rurale.

Le contenu : Les ménages bénéficiaires (74,4%) du kit alimentaire de l'État n'ont pas bénéficié d'autres aides en dehors de celle de l'État. D'ailleurs, la majorité des ménages préfèrent recevoir une aide alimentaire plutôt qu'un transfert d'argent. En effet, 56,1% des ménages optent pour une aide alimentaire contre 34,2% qui préfèrent des transferts d'argent. Les ménages bénéficiaires (98%) ont pratiquement tous reçu un seul kit alimentaire. En plus, ils ont quasiment reçu un kit complet avec les quantités prévues pour chaque produit. Ainsi, la grande majorité des ménages (96,7%) affirment que le kit alimentaire répond à leurs besoins. Aussi, ils sont satisfaits de la qualité des produits offerts, cependant ils souhaiteraient recevoir des quantités beaucoup plus importantes. Ce niveau de satisfaction du choix du panier évoqué précédemment est plus ou moins nuancé quand il s'agit d'examiner les produits le composant. En effet, 66,0% des ménages parmi ceux souhaitant la présence d'autres produits ont cité le lait en poudre.

L'utilisation : La consommation par les ménages bénéficiaires constitue la principale destination du Kit de l'État : riz (83,8%), sucre (89,9%), savon (88,6%), huile (89,9%) et la pâte alimentaire (86%). Dans la plupart des ménages (66,9%), c'est la principale femme adulte qui a pris la décision sur l'utilisation du kit. La durée moyenne d'utilisation du kit varie selon les produits, mais ne dépasse pas 2 mois : riz (46 jours), sucre (23 jours), savon (40 jours), huile (24 jours) et pâte alimentaire (51 jours). L'utilisation de ces kits alimentaires par les ménages pour leur propre

consommation n'a pas été sans conséquences. En effet, elle a permis l'amélioration du régime alimentaire des ménages en termes de quantité (69,2%), de qualité (87,8%) et de nombre de repas (52%). Toujours est-il que les ménages confirment généralement une amélioration de leurs situations sanitaire (69,7%) et économique (66,6%) du fait des kits alimentaires, mais ces derniers n'ont presque pas été utilisés pour la constitution de capital (10,4%).

3.2 Les systèmes alimentaires au cœur de la résilience des territoires : cas des Niayes

La résilience des populations en temps de crise dépend largement de la solidité structurelle des systèmes alimentaires. Dans la zone des Niayes, les effets de la Covid-19 et des mesures restrictives ont été évalués sur les acteurs des systèmes alimentaires à toutes les étapes de la chaîne de valeur (production, consommation, transformation et distribution), mais également sur les femmes actrices des systèmes alimentaires, en intégrant la dimension genre. Par ailleurs, une approche prospective a permis de définir trois scénarii possibles d'évolution des systèmes alimentaires de la zone des Niayes.

3.2.1 Les effets des mesures gouvernementales sur les systèmes alimentaires des Niayes

Les ménages des Niayes tirent leurs revenus principalement de l'agriculture (76,8%) et dans une moindre mesure de l'élevage (15,8%) et du commerce (20,5%). Certaines activités sont localisées dans des zones notamment la pêche d'où 69,3% des ménages de la zone littorale tirent leurs revenus. Les revenus de transferts à partir du pays (14,5%) et à partir de l'étranger (6,4%) semblent spécifiques à la zone Niayes-nord et dans une moindre mesure la zone littorale (4,4%). Ainsi, les ménages des Niayes diversifient peu les sources de revenus alors que les résultats de recherche ont prouvé que cela constitue un facteur de différenciation entre ménages. Cependant, une diversification existe au sein du système de production agricole qui est la principale activité.

Les effets de Covid-19 sur les acteurs et les activités des systèmes alimentaires ont été négatifs et sont venus aggraver une situation difficile notamment en matière de régulation des prix des produits agricoles. En effet, les problèmes de commercialisation avec une forte mévente de la production horticole sont devenus endémiques dans les Niayes. Pour les ménages, les modes de consommation alimentaires ont subi des modifications en termes de quantité (31,4%) et de qualité (38,3%) pour une partie importante des ménages en considérant les différentes périodes de l'année. En outre, la quasi-moitié des ménages (49,3%) déclarent avoir eu des difficultés pour accéder à certaines denrées alimentaires. Pour la majorité des ménages qui ont eu des difficultés d'accès, les produits concernés sont des denrées alimentaires de base notamment le riz (68,9%), l'huile (61,2%) et le sucre (50,7%). Dans les Niayes, les plats consommés sont à base de riz pour la quasi-totalité des ménages.

En termes d'ajustement et d'adaptation, la majorité des ménages (65,5%) a eu recours à des stratégies d'ajustement pour faire face à la situation causée par la pandémie et des autres chocs subis. Les stratégies les plus usitées ont été l'épargne, la sollicitation d'aide de parents ou d'amis, le changement des habitudes de consommation, l'achat d'aliments moins chers, la vente de plus d'animaux que d'habitude. Cela pourrait s'expliquer par le fait que dans les Niayes, les productions horticoles étaient en phase de récolte et de commercialisation et en raison de leur dépendance aux grands marchés urbains de Dakar et de Touba, les producteurs ont été plus fortement touchés, là où les zones pluviales se préparaient à des situations

habituellement difficiles. Ces résultats sont confirmés par les leaders des organisations de producteurs des Niayes à travers un webinaire : <https://www.ipar.sn/Les-effets-de-la-COVID-19-sur-la-commercialisation-des-produits-horticoles-au.html> (IPAR/CNCR, 2020).

Pour les producteurs agricoles, les effets de la Covid-19 ont conduit près d'un cinquième (19,7%) à réduire le nombre de campagnes agricoles dans l'année. En outre, 24,4% ont réduit les superficies emblavées tout en maintenant le nombre de campagnes dans l'année. Les principales difficultés rencontrées par les producteurs ont été l'accès à des semences (93%) et les problèmes récurrents de commercialisation. Ces comportements sont imputables à la Covid-19 pour près d'un tiers (31,3%) des producteurs.

La pêche est spécifique à la zone littorale où elle occupe une grande partie des populations allant de la pêche à travers des pirogues en bois pour les hommes à la transformation et/ou à la commercialisation des produits halieutiques pour les femmes. Mais le secteur traverse des difficultés devenues structurelles et qui ont été amplifiées par la Covid-19. Ces difficultés portent essentiellement sur la raréfaction de la ressource, la chute des prix et la désorganisation du secteur.

L'élevage porte principalement sur l'aviculture où la zone des Niayes est principale fournisseuse de volaille à la ville de Dakar et au-delà à travers les unités appartenant à des moyens et petits éleveurs, mais également à des producteurs industriels comme la SEDIMA. Cette dernière occupe toute la chaîne de valeur de filière aviculture, de la production à la commercialisation en passant par la transformation. L'usine de transformation entre Bayakh et Ndiar emploie une centaine de personnes qui sont principalement des femmes. Le secteur de l'aviculture a subi de plein fouet les effets de la Covid-19 avec des pertes énormes conduisant beaucoup d'entre eux à cesser leur activité.

La transformation des céréales, des fruits et légumes est pratiquée essentiellement par des femmes regroupées autour d'organisations (GPF, GIE). Les difficultés d'accès aux matières premières et le problème d'accès au marché et de livraison des clients ont impacté négativement l'activité.

Le secteur du transport est très diversifié. On trouve essentiellement des véhicules de transport de produits agricoles/alimentaires, des charrettes transportant des produits agricoles/alimentaires, des camions frigorifiques transportant des produits halieutiques. Durant la période de restrictions, l'interdiction de circuler a négativement affecté les acteurs du secteur.

Sur la commercialisation, les principaux marchés de dispatching des produits agricoles sont à Mboro et à Notto Gouye Diama. À partir de ces marchés, les produits sont acheminés un peu partout dans les différentes localités du Sénégal notamment Dakar et Touba. La Covid-19 a perturbé fortement les systèmes de distribution des produits agricoles. Les commerçants ont eu des difficultés pour écouler leurs produits. En outre, le commerce occupe principalement les femmes au sein des ménages des Niayes et les effets de la Covid-19 ont impacté négativement la majorité d'entre elles, car elles sont principalement dans le petit commerce avec un capital relativement faible.

3.2.2 Les effets de la COVID-19 sur les femmes dans le secteur Agriculture

Il est reconnu que les femmes pourraient être plus vulnérables aux conséquences de cette pandémie qui exacerbent les inégalités préexistantes. Pour étayer cette hypothèse, nous avons d'une part, examiné les conséquences socio-économiques des mesures restrictives sur

les activités de production, de transformation et de commercialisation de produits horticoles, avicoles et halieutiques menées par les femmes, ainsi que sur leurs ménages. D'autre part, nous nous intéressons aux stratégies individuelles et collectives d'adaptation développées par les femmes et leur communauté pour faire face à ce choc.

Les résultats de la recherche révèlent que les femmes, toutes catégories d'activités confondues, occupent les segments les plus vulnérables de ces activités, marqués par l'informalité, une faible productivité, une irrégularité ou de faibles revenus et par l'accès limité aux ressources et actifs, qui entravent leurs capacités d'autonomisation et les exposent davantage aux chocs socio-économiques.

Prises à la fois individuellement et de façon imbriquée, les mesures restrictives ont perturbé les chaînes logistiques, ce qui se traduit par des difficultés d'écoulement, de commercialisation et d'approvisionnement, avec des pertes considérables de revenus et un endettement important comme conséquences immédiates. En effet, 100 % des productrices horticoles et des transformatrices de produits halieutiques, 95 % des micromareyeuses, 92,3 % des commerçantes de produits horticoles, 81,8 % des transformatrices de produits horticoles et 80 % des avicultrices disent être affectées par ces mesures. Ces principales difficultés rencontrées se traduisent par une mévente et des stocks en souffrance. Les difficultés d'approvisionnement des produits horticoles et halieutiques ont davantage touché les activités de transformation (respectivement 90,9 % et 68,4 %) et de commercialisation (75 % et 60 %), alors que seuls 47,4 % des productrices horticoles et 25 % des avicultrices déclarent avoir été confrontées aux difficultés d'approvisionnement en intrants. Les conséquences immédiates de cette situation sont les pertes considérables de revenus, déclarent 100 % des répondantes des activités de production, de transformation et de commercialisation horticoles et halieutiques, et 85 % des avicultrices. Le taux de variation moyen des revenus les plus bas est de 57,8 % pour les commerçantes revendeuses de produits horticoles, et le plus élevé est de 66 % pour les micromareyeuses. 100 % des productrices et des commerçantes horticoles, 92,9 % des transformatrices de produits halieutiques et 77,8 % des avicultrices se sont retrouvées dans une situation d'endettement important qui menace la poursuite des activités et affecte les moyens d'existence des ménages.

Pour faire face à ces conséquences de la Covid-19 sur leurs activités et leurs ménages, les femmes et leurs communautés ont développé des stratégies individuelles et collectives. Elles se traduisent par la suspension temporaire ou durable des activités, l'utilisation de l'épargne, le changement de pratiques de préparation et de consommation alimentaire, la vente de biens, le recours aux prêts bancaires et aux mécanismes de financement communautaire, la vente à crédit des produits, la reconversion dans un autre métier, et la diversification ou le changement de produits vendus ou transformés. Malgré les difficultés rencontrées, on note des stratégies allant dans le sens de la préservation de l'éducation des enfants. Cependant, l'urgence à laquelle cette pandémie les a soumises et leur faible autonomie économique font que ces stratégies sont plus réactives que planifiées, ce qui limite leur efficacité.

3.2.3 Des scénarios sur les futurs possibles des systèmes alimentaires des Niayes

En suivant une approche participative et itérative, nous avons exploré les futurs possibles des systèmes alimentaires dans la zone des Niayes à l'horizon 2035 et coconstruit des scénarios qualitatifs pour identifier des futurs plausibles permettant de mieux comprendre le présent. Trois scénarios ont été obtenus (Fig. 5).

Au-delà de ces scénarios, il est stratégique, pour les décideurs et les acteurs locaux, de considérer 5 éléments pour l'action, sur lesquels les acteurs devraient agir. Parmi ces éléments stratégiques, il y a :

- Le système de gouvernance,
- Les outils comme la réglementation, la législation, les Conventions, les Accords, les Programmes d'aménagement et de développement territorial, etc.,
- Le système d'éducation et de formation,
- L'environnement des affaires
- Le système financier.

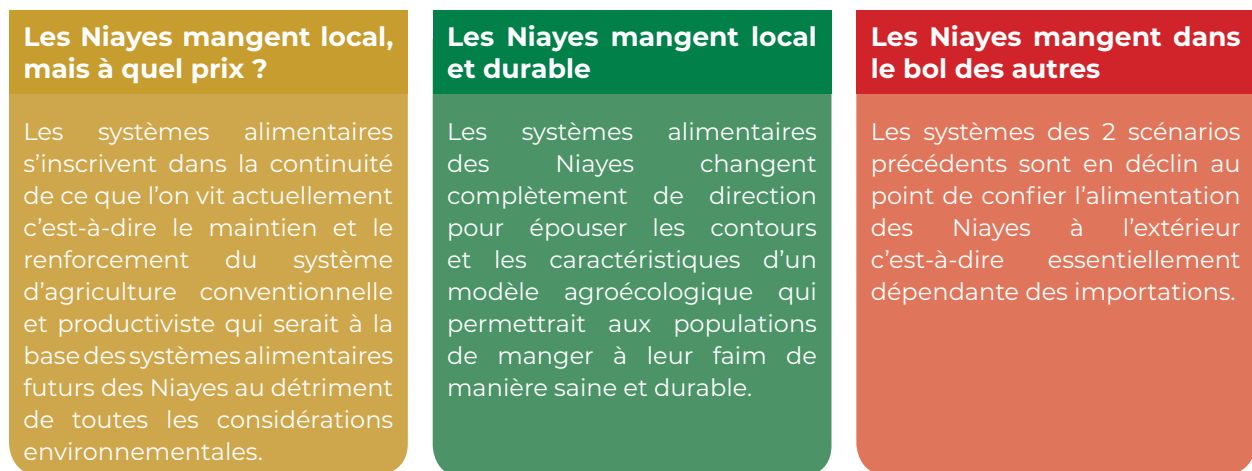


Figure 4: Les futurs possibles des systèmes alimentaires des Niayes à l'horizon 2035

3.2.4 Quelques recommandations politiques pour la résilience des systèmes alimentaires locaux en réponse aux chocs futurs

Plusieurs recommandations de politiques en faveur des acteurs des systèmes alimentaires des Niayes découlent des études menées.

Tout d'abord, les organisations gouvernementales, non gouvernementales et privées devraient favoriser la mise en place des mécanismes de protection sociale de façon ex ante pour faciliter une réponse efficace et rapide aux chocs. Comme le montrent les résultats, certaines mesures de protection sociale mises en place avant la crise, notamment l'aide du commissariat à la sécurité alimentaire et la couverture maladie universelle, ont permis aux ménages de la zone des Niayes d'être plus résilients face à la Covid-19. En effet, ces mesures constituent un moyen d'agir durablement sur la capacité de résilience des ménages vulnérables par rapport aux chocs.

Il serait aussi opportun de mettre en exergue les faiblesses des mesures de protection sociale mises en place par l'État durant la Covid-19 pour spécifiquement améliorer la résilience alimentaire des ménages. Plusieurs actions pourraient permettre d'améliorer les futures mesures. (i) Un meilleur ciblage qui passerait par une mise à jour régulière du registre national

unique. (ii) Une analyse préalable des besoins des bénéficiaires, notamment en fonction de leur activité. Par exemple, les ménages agricoles ont plus besoin de l'aide alimentaire pendant la période de soudure. (iii) Repenser au design des systèmes d'aides existant afin de donner de la flexibilité aux ménages quant à l'utilisation de ces aides. En guise d'exemple, le transfert d'argent accorde aux ménages une utilisation en fonction des besoins liés à leur activité professionnelle, ce qui leur octroie une résilience plus durable. (iv) Une intégration des effets négatifs potentiels des mesures mises en place, par exemple l'aide alimentaire peut causer une baisse de la demande locale de produits agricoles locaux, ce qui peut négativement impacter les ménages agricoles.

Par ailleurs, les résultats montrent que les mesures endogènes de protection sociale ont été inefficaces durant la Covid-19. De ce fait, les mesures de protection sociale externes sont nécessaires à l'amélioration des conditions de vie des ménages vulnérables. Cependant, l'enquête montre un faible accès aux mesures de protection sociale des ménages agricoles, notamment la couverture maladie universelle. Pour une résilience plus durable des ménages vulnérables, il faudrait leur accorder un meilleur accès aux filets de protection sociale, car la Covid-19 a montré que les chocs et les mesures de riposte peuvent rendre inefficaces les mécanismes endogènes de résilience, notamment les activités génératrices de revenus et les transferts de migrants. Cependant, pour éviter la dépendance des ménages par rapport aux aides, il est crucial de favoriser les mesures endogènes de résilience, à travers notamment le crédit, les investissements, les subventions agricoles, etc. Le financement est en effet indispensable à la reprise des activités des acteurs des systèmes alimentaires après les chocs subis durant la crise. Des subventions efficaces seraient également opportunes afin d'assurer le rétablissement des systèmes alimentaires pour la période post-Covid-19.

3.3 Réformes des politiques du sous-secteur de l'assainissement au regard des ASPG (African Sanitation Policy Guidelines)

Depuis 2018, IPAR met en œuvre des activités sur l'assainissement dans le cadre de sa thématique sur les objectifs de développement durable (ODD). En effet, les pays africains, particulièrement ceux au sud du Sahara, ont un taux d'accès à l'assainissement de base très faible, et plus de 70% de la population subsaharienne n'a pas accès à un système d'assainissement amélioré (WHO/UNICEF, 2017).

Ainsi, pour combler ces lacunes et atteindre l'ODD 6 qui vise à « *garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau* », l'African Ministers' Council On Water (AMCOW) a élaboré les ASPG (African Sanitation Policy Guidelines) pour accompagner les Etats africains à réformer leurs politiques nationales d'assainissement. Cette initiative de l'AMCOW a été soutenue par la Fondation Bill et Melinda Gates à travers le financement du projet (WASPA) (2021-2023) dont IPAR-Think Tanks pilote le volet recherche.

En 2021, IPAR a réalisé en collaboration avec plusieurs think tanks du réseau RTT/UEMOA, une évaluation des politiques d'assainissement du Bénin, du Burkina Faso, du Mali, du Niger et du Sénégal au regard des principes des ASPG. Les résultats de cette évaluation sont présentés ci-dessous

3.3.1 Pour des politiques d'assainissement efficaces et inclusives

L'ensemble des cinq pays concernés disposent d'un document principal de politique d'assainissement. Ces politiques sont souvent accompagnées de stratégies qui les complètent et parfois prennent en compte certains critères importants omis dans les politiques. Ainsi,

l'évaluation a porté essentiellement sur les documents de politiques suivants :

- La Politique Nationale de l'Hygiène et de l'Assainissement (PNHA) 2012-2025 au Bénin ;
- La Politique Sectorielle-Environnement, Eau et Assainissement (PS-EEA, 2018-2027) au Burkina Faso ;
- La Politique Nationale de l'Assainissement (PNA) -2009 et sa version révisée de 2019 au Mali ;
- La Politique Nationale de l'Hygiène et l'Assainissement (PNHA) 2020-2030 au Niger ;
- La Lettre de Politique Sectorielle et de Développement (LSPD) 2016-2025 au S Sénégal.

Au Burkina **Faso** et au **Sénégal**, les politiques d'assainissement sont combinées avec celles de l'eau. Ainsi, dans ces deux pays, l'attention est plus accordée au secteur de l'eau qu'au sous-secteur de l'assainissement. Ce qui donne une visibilité limitée pour la priorisation de l'assainissement dans ces pays. Par contre, le **Bénin**, le **Mali** et le **Niger** ont, quant à eux, des documents de politiques autonomes qui se concentrent uniquement sur l'assainissement.

De plus, les politiques d'assainissement du **Bénin** et du **Mali** ont été élaborées pendant l'ère des OMD. Ce qui pose d'énormes difficultés pour atteindre les ODD notamment la cible 6.2. Cependant, les politiques du **Sénégal**, du **Niger** et du **Burkina Faso** sont plus récentes, ayant étant élaborées pendant la période des ODD même si certaines de leurs stratégies ont été élaborées à l'ère des OMD. Il faut aussi noter que seules les stratégies du **Mali** et du **Niger** ne tiennent pas compte des spécificités des milieux géographiques (rural, urbain et péri-urbain). Les politiques des autres pays, notamment celles du Bénin, du Sénégal et dans une moindre mesure celle du Burkina Faso s'appuient sur des stratégies en tenant compte de la spécificité du milieu.

3.3.2 Un cadre juridique et réglementaire sans ambiguïté

Les principaux documents de politique d'assainissement évalués disposent de textes juridiques qui encadrent le sous-secteur de l'assainissement. Ils sont aussi conformes au cadre national de développement des pays. Par exemple, au **Bénin**, les textes et lois encadrant le sous-secteur de l'assainissement sont clairs et conformes à la Constitution béninoise. Pour le **Burkina Faso** et le **Mali**, il apparaît que la politique tient compte du cadre juridique existant constitué de plusieurs instruments juridiques de nature conventionnelle, constitutionnelle et législative.

Pour le cadre réglementaire, au **Sénégal**, au **Burkina Faso** et au **Niger**, les politiques d'assainissement ne font aucune référence aux normes existantes pour les niveaux de services avec ou sans égout tout au long de la chaîne de valeur de l'assainissement. Cependant, des normes sont définies dans le Code de l'Assainissement du **Sénégal** encadrant toute la chaîne de l'assainissement. Au **Burkina Faso**, malgré que la politique soit restée muette sur la question des normes, le Décret n°2019-0204/PRES/PM/MEA/MINEFID/MATDC/MS portant définition des normes, critères et indicateurs d'accès à l'eau potable, relativise la faiblesse.

Pour le **Mali** et le **Bénin**, la politique fait référence aux normes existantes. Cependant, des limites sont notées par rapport à certains aspects notamment en matière de responsabilités et du contrôle et respect des normes. Ainsi, en matière de droit aux locataires, aucune loi ou arrêté ne couvre directement les responsabilités des propriétaires dans la fourniture d'installations sanitaires sûres aux locataires. Cependant, au **Mali**, le Décret n°05-114/P-RM du 9 mars 2005 traite les modalités de réalisation, de gestion et de normalisation des infrastructures urbaines.

Au **Bénin**, pour les rôles et responsabilité des acteurs, il est constaté que le rôle de contrôle et de coercition n'est pas suffisamment joué par l'Etat. Les dispositions des textes en matière de contrôle et de répression ne sont pas appliquées.

En ce qui concerne les pénalités pour non-respect des normes réglementaires d'assainissement, les politiques ne précisent aucune pénalité ou récompenses pour les défaillants et les performants aux différents niveaux de services. Toutefois, des sanctions et récompenses sont prévues par les différentes lois et leurs décrets d'application plus précisément le Code de l'Assainissement au **Sénégal**, le Code de l'hygiène public au Bénin, le Code de l'eau au **Niger** etc. Les sanctions sont, entre autres, des peines d'emprisonnement en passant par les amendes jusqu'aux sanctions administratives (refus d'autorisation, retrait d'autorisation etc.).

3.3.3 Des dispositions institutionnelles claires et bien coordonnées

Agences cheffes de file de l'assainissement

En Afrique, il n'y a pas de cadre standard sur la manière dont les rôles en matière d'assainissement doivent être menés. C'est pourquoi les fonctions d'assainissement sont exécutées par différents Ministères de tutelle. Toutefois, les structures cheffes de file des 5 pays appartiennent toutes aux Ministères de l'eau, de l'assainissement ou d'autres Ministères des secteurs connexes à l'assainissement tels que, l'environnement, la santé, etc. Ainsi, si pour le **Burkina Faso**, le **Niger** et le **Sénégal**, la gestion de l'assainissement est assurée par le Ministère de l'Eau et de l'Assainissement à travers les Directions de l'assainissement, au **Bénin** et au **Mali**, l'assainissement est géré respectivement par le Ministère de l'Eau et des Mines (MEM) à travers la DG-Eau¹ et la SONEB² et le Ministère de l'environnement, de l'assainissement et du développement durable à travers la DNACPN³. Ces résultats montrent la place importante que réservent désormais les Gouvernements africains au sous-secteur de l'assainissement.

Rôles et responsabilités des institutions

Le sous-secteur de l'assainissement est régi par un dispositif institutionnel avec une diversité d'acteurs. Ainsi, l'organisation institutionnelle de gestion du sous-secteur de l'hygiène et de l'assainissement dans les pays met en interaction diverses structures de l'Etat central (à travers les Ministères, les structures déconcentrées et décentralisées), ainsi que des OSC, des OCB, des PFT et du secteur privé. Les rôles et responsabilités de ces différentes organisations ont été mis en évidence dans toutes les politiques évaluées.

Ainsi, les éléments d'une politique globale d'assainissement tels que le financement, la réglementation, la mise en œuvre, l'exploitation et l'entretien ainsi que le suivi et l'évaluation sont généralement coordonnés par un seul Ministère ou une seule institution c'est-à-dire l'organe chef de file du sous-secteur de l'assainissement.

3.3.4 Une Population ciblée (l'équité et l'inclusion)

L'équité et l'inclusion sont cruciales pour atteindre l'ODD 6.2. Il est noté que les politiques évaluées prennent en compte la situation de certaines catégories de population à des degrés divers selon les pays. Ainsi, pour le **Bénin**, la PNHA cible aussi bien la population rurale que celle urbaine et met un accent particulier sur le genre et l'équité. Quant au **Mali**, la PNA, dans son principe d'intervention, d'équité et d'égalité, prévoit de tenir compte des besoins spécifiques des groupes vulnérables (femmes, enfants, populations pauvres ou marginalisées, personnes

1 Direction Générale de l'Eau

2 Société Nationale des Eaux du Bénin

3 Direction Nationale de l'Assainissement, du Contrôle des Pollutions et des Nuisances

handicapées, etc.) et des populations excentrées géographiquement (disparités entre les milieux rural et urbain) dans l'élaboration, le financement et la mise en œuvre des projets et programmes d'assainissement. Au **Niger**, le Principe n°2 de la PNHA porte sur l'Universalité et l'Équité et annonce que chaque personne a le même droit d'accès aux services de base jusqu'à ce que l'objectif d'accès à l'assainissement pour tous soit atteint.

Pour le **Burkina Faso** et le **Sénégal**, la politique est relativement faible en ce qui concerne le ciblage de certaines catégories de demandeurs de services d'assainissement tel que recommandé par les ASPG. Au **Sénégal**, malgré cette faiblesse, le PSMBV⁴ spécifie l'équité entre les riches et les pauvres dans l'accès aux services d'assainissement et le principe de la discrimination positive en faveur des femmes et des enfants.

3.3.5 Des Niveaux de services d'assainissement adéquats

Les niveaux de services d'assainissement se réfèrent aux options d'assainissement de base gérées en toute sécurité⁵, limitées⁶, non améliorées⁷ etc.

Les politiques d'assainissement du **Niger** et du **Sénégal** ne couvrent pas la prestation de services d'assainissement gérés en toute sécurité tout au long de la chaîne de services même si certains de leurs documents d'appui y sont revenus pour combler ces lacunes. Pour le **Burkina Faso**, ces questions sont traitées de manière plutôt très générale dans la PS-EEA. Fort heureusement, au **Bénin**, la PNHA couvre l'ensemble de la chaîne de valeur des services d'assainissement et prévoit la mise en œuvre des principes de base de la politique.

Il faut aussi noter que les niveaux de services ne sont pas définis par milieu dans les pays mais il est prévu une adaptation de méthodologies, d'outils et de techniques que l'on soit en milieu urbain ou rural.

Cependant, toutes les politiques évaluées soutiennent l'adoption de technologies diverses et innovantes en matière d'assainissement. D'ailleurs, la PS-EEA du **Burkina Faso** conçoit le secteur «Recherche et innovation» comme source essentielle pour bénéficier des résultats de la recherche en matière de connaissance des ressources en eau, de semences forestières et des innovations dans le domaine de l'assainissement.

3.3.6 Des facteurs sanitaires et environnementaux pris en compte

Les questions sanitaires et environnementales ont été prises en compte dans les politiques à différents degrés mais n'y constituent pas des composantes explicites. Au **Mali**, la santé et l'environnement occupent une place de choix dans la formulation des politiques d'assainissement.

Quant au **Niger**, les principaux problèmes de santé sont pris en compte dans la PNHA à travers le thème transversal « inclusion sociale et VIH / SIDA ». Au **Sénégal**, il est noté la non prise en compte explicite de la santé dans la LPSD. Cependant, les Codes de l'assainissement et de l'environnement ont pris des dispositions tendant à limiter les atteintes à la santé et à l'environnement, à travers le renforcement des capacités en matière de traitement et de dépollution pour sauvegarder le cadre de vie tout en respectant les normes de rejet des eaux usées dans le milieu.

4 Programme de Structuration du Marché des Boues de Vidange

5 Assainissement géré en toute sécurité et utilisation d'installations améliorées qui ne sont pas partagées avec d'autres ménages et où les excréments sont éliminés en toute sécurité sur place ou transportés et traités hors site.

6 Utilisation d'installations améliorées partagées entre deux ménages ou plus

7 Utilisation de latrines à fosse sans dalle ni plate-forme, latrines suspendues ou à seau

3.3.7 Les mécanismes de financement et le recouvrement des coûts

Les politiques évaluées ne décrivent pas les sources des coûts d'investissement pour la chaîne de services d'assainissement, qu'elle soit avec ou sans égout. Même si, des pays comme le **Burkina Faso** indiquent que 81% de leur budget sont des dépenses d'investissement prévues.

Par contre, les politiques ont fait état des différentes sources de financement de l'assainissement. Ainsi, les acteurs et institutions susceptibles d'apporter des fonds pour financer les différentes postes de dépenses du service d'assainissement sont généralement : l'**État**, les communes, les collectivités territoriales, les ménages/bénéficiaires, le secteur privé et les PTF. L'**État** et les partenaires subventionnent les communes qui ont encore des difficultés à prendre en charge les investissements lourds que nécessite le développement du service public d'assainissement (ouvrages collectifs d'assainissement, centres d'enfouissement, réseaux de collecte, stations de traitement des boues de vidange, etc.). Pour l'assainissement autonome, les subventions aux ménages vulnérables et aux populations des zones défavorisées par la nature sont envisageables mais sont utilisées uniquement dans des contextes de nécessité absolue. Cependant, la question du recouvrement semble être ignorée par toutes les politiques.

Aussi, les coûts supplémentaires liés à l'accès à des services d'assainissement gérés en toute sécurité pour les personnes les plus démunies n'ont pas été pris en compte par les politiques. A l'exception de la politique du **Sénégal** qui prévoit des lignes attribuées aux personnes défavorisées à l'instar des crédits globaux affectés aux communautés les plus démunies.

3.3.8 Des mécanismes de suivi-évaluation des performances

Les 5 pays concernés par cette évaluation ont créé des mécanismes de suivi par la mise en place de cadre institutionnel composé des acteurs de l'assainissement. Il s'agit du Cadre Sectoriel de Dialogue (CSD) au **Burkina Faso**, des Comités de suivi national, régional et communal au **Mali**, du Conseil National d'Hygiène et d'Assainissement (CNHA) pour le **Niger** et des organes de suivi pour le Sénégal. Au-delà de ces mécanismes institutionnels, les outils de suivi-évaluation ont été prévus par la production de rapports périodiques dans l'ensemble des documents de politique d'assainissement dans les cinq pays.

3.4 Quelques recommandations pour la réforme des politiques d'assainissement au regard des ASPG

L'évaluation des politiques d'assainissement dans cinq pays d'Afrique de l'Ouest a permis de mettre en exergue un certain nombre de faiblesses à l'issue desquelles des recommandations ont été formulées.

Types et statuts des politiques

- **Élaborer** des politiques d'assainissement autonomes au Sénégal et au Burkina Faso ;
- Adapter les politiques d'assainissement du Bénin et du Mali aux ODD ;
- **Élaborer** des stratégies spécifiques aux milieux (urbain, péri-urbain et rural) au Mali et au Niger.

Cadre juridique, réglementaire et institutionnel

- Mettre en place des mécanismes de contrôle et de répression pour une meilleure application des lois et règlements dans tous les pays ;
- Faire un plaidoyer au niveau des juridictions compétentes pour l'application des lois ;
- **Élaborer** un code spécifique à l'assainissement dans le but de mieux prendre en compte les questions relatives à l'assainissement au Mali, au Niger et au Burkina Faso ;
- **Élaborer** des décrets ou arrêtés couvrant les responsabilités des propriétaires dans la fourniture d'installations sanitaires sûres et adéquates dans tous les pays.
- Instaurer, par des textes juridiques, des mécanismes de récompenses et de sanctions plus dissuasives en cas de performance et de défaillance et les faire appliquer.

Populations cibles et niveaux de services d'assainissement

- Assurer la mise en œuvre effective des normes et dispositions en matière de genre et d'inclusion sociale dans le cadre de la mise en œuvre des politiques ;
- Tenir compte des besoins spécifiques des groupes vulnérables (femmes, enfants, populations pauvres ou marginalisées, personnes handicapées, etc.) dans l'élaboration et la mise en œuvre des projets et programmes d'assainissement ;
- Définir des niveaux de services adaptés aux différentes catégories de milieux (urbain et rural) et de populations dans le sens d'une offre durable de services sécurisés et de qualité

Considérations sanitaires et environnementales

- Intégrer de façon explicite les questions sanitaires et environnementales dans la politique d'assainissement ;
- Prendre en compte dans les politiques la santé des agents d'assainissement ;
- Prendre en compte les normes environnementales dans les politiques d'assainissement.

Mécanismes de financement et le recouvrement des coûts

- Faire un plaidoyer au niveau de l'**État** en vue de l'augmentation du budget alloué au sous-secteur de l'assainissement
- Accompagner les communes pour l'identification de niches locales de financement du secteur de l'assainissement.
- Consentir les efforts en termes d'investissement pour rehausser l'enveloppe destinée à l'assainissement ;
- Accompagner les ménages ruraux à financer leurs installations d'assainissement afin de mettre fin à la défécation à l'air libre

Suivi-évaluation

- Mettre en place des indicateurs pour mesurer l'effectivité des politiques d'assainissement.
- Renforcer les mécanismes de suivi des projets/programmes du secteur pour plus de décaissement des financements acquis.

- Mettre en place des Comités de suivi-évaluation aux niveaux national, régional, et communal.
- Suivre les indicateurs de suivi-évaluation ;
- Réajuster et prendre en compte l'évaluation à mi-parcours.

3.5 Le changement climatique, une menace de plus en plus forte sur l'agriculture au Sahel

L'IPAR est engagée dans la troisième phase du projet AgMIP CLARE sur les adaptations au changement climatique qui a débuté en 2012. AgMIP est un projet de recherche pluridisciplinaire d'envergure mondiale (www.agmip.org) piloté par des chercheurs spécialistes du climat, de la modélisation des cultures et de l'économie.

Pour sa mise en œuvre en Afrique subsaharienne, l'IPAR collabore avec trois équipes nationales africaines (Ghana, Sénégal et Zimbabwe) avec le soutien des chercheurs des Universités de Columbia et d'Oregon, d'institutions comme la NASA et l'IFPRI ainsi que l'Université de Wageningen aux Pays Bas.

Les projets AgMIP successifs ont contribué à informer les processus des plans nationaux d'adaptation en cours au Sénégal et à mieux comprendre les impacts du changement climatique sur les systèmes agricoles dans le bassin arachidier.

Dans cette dernière phase, l'équipe a décliné les scénarios réalisés pour la zone de Nioro, à l'échelle nationale. En effet, les décideurs politiques, en particulier avaient demandé un changement d'échelle pour envisager comment le secteur agricole pourrait évoluer dans le cadre des différentes politiques mises en œuvre. Ainsi, les résultats ont permis de sensibiliser aux avantages d'investir dans le développement de l'agroécologie qui améliore, à long terme, la résilience des agriculteurs aux chocs climatiques. Ils ont également permis de co-concevoir des scénarios avec les parties prenantes afin de renforcer leurs capacités pour la prise en compte de ces approches prospectives lors de la définition des interventions et des politiques.

3.5.1 La méthode des trajectoires représentative de l'Agriculture (« Representative Agricultural pathways » RAPs)

Ces «trajectoires» sont des combinaisons de facteurs biophysiques, économiques, technologiques et politiques qui représentent un éventail plausible de futurs possibles. Elles ne sont pas censées être des prévisions, mais plutôt fournir un éventail de scénarios plausibles qui peuvent être utilisés pour simuler les résultats futurs possibles de manière cohérente et transparente.

Il s'agit d'un récit général (storyline) qui décrit le cheminement global et des scénarios qui décrivent comment chaque élément peut changer et pourquoi il change. Les descriptifs des RAPs fournissent un cadre dans lequel les informations qualitatives et quantitatives peuvent être traduites en paramètres du modèle.

Avec l'approche RAPS, nous avons exploré différentes trajectoires possibles du secteur agricole à l'horizon 2035 - horizon du Plan Sénégal Emergent. Pour cela, nous avons :

- Développé des parcours agricoles représentatifs (PAR) au niveau national et nous les avons mis en relation avec les PAR développés précédemment pour Nioro. Un objectif primordial était de s'assurer que les politiques établies au niveau national influencent de manière appropriée l'agriculture au niveau régional.
- Lié les politiques climatiques aux PARs contrastés mais possibles, de manière à encadrer de façon cohérente les conditions dans lesquelles les stratégies d'adaptation peuvent être mises en œuvre avec succès au niveau local.

Tout au long de ce processus, l'élaboration conjointe des PAR avec les parties prenantes a joué un rôle central. Il est important de noter que cette approche a permis de réunir une série de parties prenantes (décideurs, agriculteurs, scientifiques, etc.) ayant des connaissances et des compétences différentes. Malgré les conditions difficiles dues au COVID-19, un processus itératif basé sur des sessions d'ateliers et des réunions en ligne avec ces parties prenantes, a contribué à la conception des PAR. Ces sessions ont permis d'identifier les politiques et les facteurs nationaux influençant le secteur agricole et nous ont permis d'évaluer les effets indirects des facteurs nationaux sur les PAR établis au niveau régional. En outre, l'implication des parties prenantes dans les futurs plausibles a amélioré leurs intérêts et leurs capacités à utiliser les analyses prévisionnelles pour l'évaluation d'impact.

Sur la base de la méthodologie des RAPs, l'IPAR et les parties prenantes ont développé et validé trois scénarios:

- Le scénario « Business as usual » est appelé « Dieu est grand » et fait référence à une situation future sans changement majeur par rapport aux politiques actuelles mises en œuvre.
- Le scénario de développement durable, ou « transition agro-écologique », se concentre sur la restauration des terres dégradées, les investissements agricoles ciblant les petits exploitants avec une augmentation modérée des rendements.
- Le scénario de croissance accélérée « la route de l'émergence » repose sur une intensification de la production agricole par l'extension des surfaces cultivées, une utilisation massive d'engrais chimiques, et soutenue par des agrobusinesses.

3.5.2 Stratégies d'adaptation

Indépendamment des voies décrites ci-dessus, nous avons défini un paquet d'adaptation basé sur des facteurs connus qui pourraient augmenter les rendements des cultures et les revenus du bétail dans des conditions climatiques futures, à condition que des politiques ou des interventions permettant l'adoption de ces stratégies d'adaptation soient mises en place. Les différentes composantes de ce paquet d'adaptation comprennent des améliorations génétiques du cultivar de céréales, une plantation à fenêtrage plus étroite et l'amélioration des pratiques de gestion.

Le deuxième volet du programme d'adaptation concerne les investissements dans le bétail afin d'améliorer la production de lait et de viande (avec un accent particulier sur l'amélioration de la qualité des produits) et les revenus des éleveurs. Ces investissements comprennent des banques de fourrage pour faciliter leur disponibilité pour le bétail. En outre, les paquets d'adaptation prévoient des services pour améliorer la gestion des pâturages ainsi que l'accès au marché.

3.5.3 Les conditions futures des agriculteurs pourraient s'améliorer d'ici 2035, surtout si des voies de développement durable sont adoptées

Les résultats du modèle (Trade-Off Analysis) montre que le développement agricole futur entraîne des changements positifs si l'on compare les conditions agricoles actuelles et futures sans changement climatique.

Les rendements agricoles nets moyens sont plus élevés dans chacun des trois différents scénarios par rapport aux conditions actuelles. Ces résultats positifs sont en partie attribués à l'augmentation des investissements dans le secteur agricole (avec des niveaux différents selon la trajectoire future considérée). Les rendements nets peuvent potentiellement doubler, voire quadrupler, en fonction de la trajectoire envisagée.

Le développement durable s'est avéré être le meilleur scénario pour améliorer les moyens de subsistance des agriculteurs. Dans cette voie, les investissements donnent la priorité à la transition de l'agriculture conventionnelle vers l'agroécologie pour une meilleure gestion globale des ressources (terre, eau, forêts, etc.). En outre, les politiques sociales répondent de plus en plus aux préoccupations d'équité dans le but de réduire la pauvreté et de faciliter l'accès aux intrants, même pour les agriculteurs les plus démunis. À long terme, on constate que le développement durable résiste mieux aux chocs irréguliers grâce à des rendements soutenus sur de bonnes années et à des agriculteurs plus compétents.

Avec le développement durable, la pauvreté pourrait rester inférieure à 19 %, alors qu'elle pourrait dépasser 68 % dans la voie des combustibles fossiles. L'insécurité alimentaire devrait également diminuer dans toutes les filières, mais de manière plus significative avec le développement durable. De 80 % d'agriculteurs en situation d'insécurité alimentaire aujourd'hui (c'est-à-dire des agriculteurs qui n'ont pas les moyens de se procurer un panier alimentaire adéquat sur le plan nutritionnel), ce pourcentage pourrait se situer entre 57 % et 14 % dans le cadre du développement durable. Par rapport à la voie des combustibles fossiles, l'insécurité alimentaire (c'est-à-dire la proportion d'exploitations en situation d'insécurité alimentaire) se situe entre 57 % et 38 %. Ainsi, investir dans de meilleures conditions environnementales et agricoles pour les agriculteurs joue un rôle essentiel dans l'amélioration durable des systèmes agricoles et des moyens de subsistance des agriculteurs, y compris pour les femmes et les jeunes.

3.5.4 Le changement climatique est susceptible d'avoir des effets positifs sur les moyens de subsistance des agriculteurs, notamment dans le cadre de la voie du développement durable

Dans la plupart des cas, les résultats montrent que les agriculteurs peuvent bénéficier des conditions climatiques à l'avenir.

La pauvreté diminue à travers les différentes trajectoires pour la plupart des scénarios considérés. Ceci est principalement dû à deux aspects : l'augmentation des prix des cultures et l'augmentation des rendements de certaines cultures avec le changement climatique. Par exemple, l'arachide bénéficie largement du changement climatique avec une évolution considérable des rendements due aux effets de la fertilisation par le CO₂. Par conséquent, les changements dans les rendements nets des agriculteurs sont positifs dans la plupart des scénarios climatiques et se situent entre -3% et +24% dans le développement durable. En revanche, dans le scénario des combustibles fossiles, les changements dans les revenus nets des agriculteurs varient entre -43 % et 34 %.

Dans cette analyse, nous avons envisagé une série de scénarios climatiques et, ce faisant, nous avons constaté qu'une attention particulière devait être accordée au scénario de climat chaud et sec. Dans toutes les filières, la pauvreté tend à augmenter avec ce scénario climatique spécifique. Cela est particulièrement vrai pour les combustibles fossiles, la pauvreté augmentant jusqu'à 28 %. Ce constat montre une fois de plus combien il peut être important de créer les conditions d'un développement durable pour assurer la résilience des agriculteurs face au changement climatique.

3.5.5 La diversification des activités agricoles permet d'obtenir des bénéfices plus importants dans les conditions climatiques futures

Nous avons stratifié notre population en quatre strates⁸. Les systèmes agricoles qui intègrent le maïs, l'arachide, le millet et l'élevage (strate 3) sont plus prospères que les agriculteurs qui ne cultivent pas de maïs ou ne pratiquent pas d'activités d'élevage (strate 2). La figure 1 décrit l'évolution des rendements nets selon les strates, les filières (maintien du statu quo, combustibles fossiles et développement durable pour le scénario de climat chaud et sec. Dans chaque filière, les rendements nets sont plus élevés dans la strate 3. Les exploitations ayant le plus de diversification connaissent une forte croissance de leurs rendements nets, qui atteint +243 % pour le scénario de développement durable. La diversification des cultures et l'inclusion du bétail pourraient être considérées comme un moyen d'accroître la résilience des agriculteurs face au changement climatique. Les avantages associés à la diversification agricole sont liés aux effets positifs du changement climatique sur les cultures et les prix des produits.

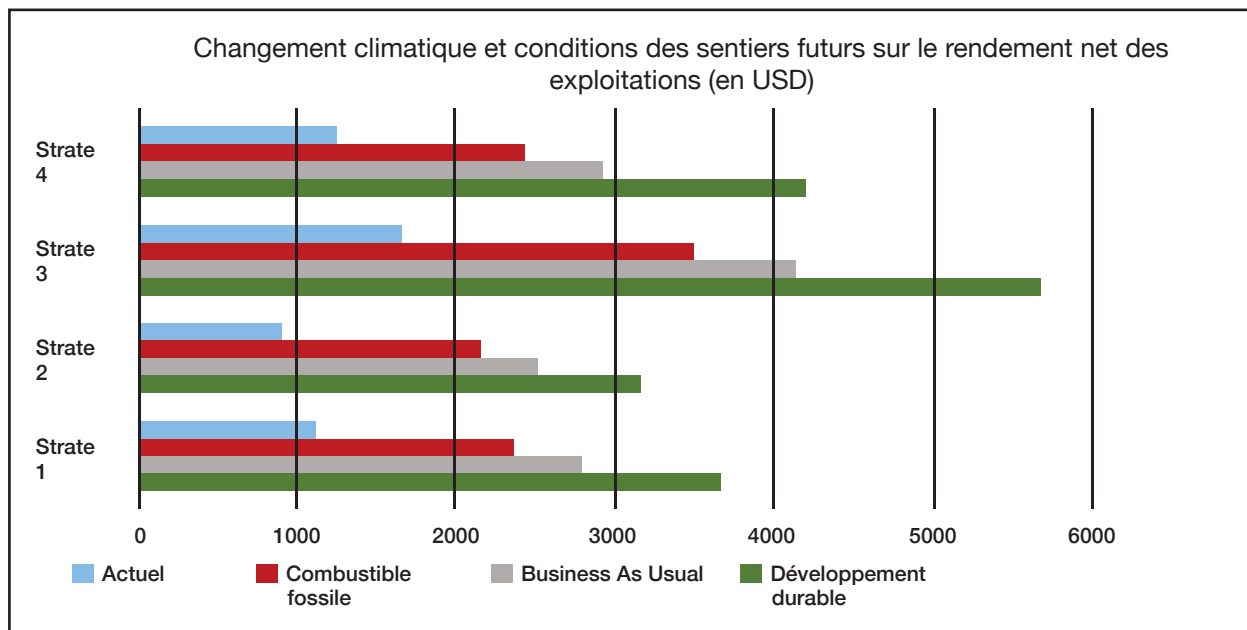


Figure 1: Impacts du changement climatique sur les revenus nets des agriculteurs à travers les strates (conditions actuelles par rapport aux conditions futures)

⁸ La strate 1 se réfère aux exploitations pratiquant l'arachide, le millet et l'élevage ; la strate 2 se réfère aux exploitations pratiquant l'arachide et le millet ; la strate 3 se réfère aux exploitations pratiquant le maïs, l'arachide, le millet et l'élevage ; la strate 4 se réfère aux exploitations pratiquant le maïs, l'arachide et le millet.

3.5.6 L'adaptation au changement climatique est essentielle, surtout si elle est adaptée aux besoins des agriculteurs.

En abordant la question de l'adaptation au changement climatique, nous avons obtenu des résultats intéressants dans notre étude basée sur un modèle. Les agriculteurs devraient adopter le paquet d'adaptation car les rendements attendus sont plus élevés avec la technologie adaptée. Cela a conduit à des taux d'adoption projetés compris entre 75 % et 100 %. Par conséquent, les rendements nets, lors de l'adoption du paquet d'adaptation, ont considérablement amélioré les moyens de subsistance des agriculteurs. Les améliorations les plus importantes ont été obtenues lorsque les agriculteurs ont diversifié leurs activités, y compris l'élevage, de manière coordonnée. Cependant, les options d'adaptation peuvent s'avérer inefficaces si elles sont conçues et suggérées aveuglément aux agriculteurs sans tenir compte de leurs problèmes/besoins réels. L'adaptation devrait être soutenue, comme point de départ, par une évaluation des besoins des agriculteurs en fonction de leurs caractéristiques. Cela pourrait déboucher sur des mesures d'adaptation sur mesure répondant efficacement aux besoins des agriculteurs et leur permettant de bénéficier de manière optimale des avantages qui en découlent.

3.5.7 Pour faire avancer la recherche sur l'agriculture et le climat

En termes de recherche, il est nécessaire de réaliser des études de vulnérabilité au changement climatique pertinentes à l'échelle nationale : plusieurs projets de recherche ont été menés pour explorer les vulnérabilités des communautés locales au changement climatique. Cependant, ils sont très limités car il s'agit d'études de cas qui ne renseignent pas sur la vulnérabilité au niveau national et son hétérogénéité entre les zones agro-écologiques.

Les parties prenantes soulignent la nécessité de mettre à jour les profils des zones agro-climatiques et d'évaluer quelles variétés de cultures et quelles stratégies d'adaptation sont les plus appropriées dans chaque zone. Un autre axe de recherche important concerne l'évaluation des interventions ou des stratégies d'adaptation les plus efficaces pour réduire la vulnérabilité des agriculteurs au changement climatique. Compte tenu de l'importance du riz dans les habitudes de consommation nationales, il convient d'évaluer l'impact du changement climatique sur d'autres cultures pertinentes telles que le riz.

Au-delà de la recherche, plusieurs activités pourraient avoir des avantages considérables pour les parties prenantes. C'est le cas du renforcement des capacités des chercheurs nationaux en matière d'outils et de méthodes utilisés par AgMIP, afin qu'ils puissent entreprendre/reproduire des projets de recherche prioritaires à l'échelle nationale et régionale. Le renforcement des capacités des parties prenantes (décideurs politiques, organisations de base, donateurs) en matière de scénarios prospectifs les sensibiliserait également à l'examen des changements et des politiques nécessaires pour suivre la voie souhaitée.

4 L'APPUI AUX ACTEURS ET LE RENFORCEMENT DE CAPACITÉS AU CŒUR DES ACTIVITÉS



Conformément à l'axe Renforcement des capacités, IPAR a poursuivi l'accompagnement de ses partenaires soit à la demande, soit dans le cadre de la veille stratégique. Cette année, l'accompagnement s'est diversifié au-delà des partenaires traditionnels des OP et de l'État. Il a ainsi concerné le secteur privé, la recherche et davantage renforcé l'appui aux collectivités territoriales.

4.1 Appui aux OP et filières

La poursuite de l'appui aux organisations paysannes membres du CNCR s'est élargie à la société civile. Ainsi, dans le cadre de renforcement des capacités et de sensibilisation sur la Décennie des Nations Unies sur l'Agriculture Familiale (DNUAF), les membres du Groupe de Dialogue Social et Politique (GDSP) ont bénéficié d'un accompagnement aussi bien au niveau national que régional. Ce processus d'appui a mis l'accent, à l'échelle nationale sur la redynamisation du GDSP, la mise à niveau des membres sur les missions du comité national sur l'agriculture familiale (CNAF/GDSP), mis en place dans le cadre de la décennie des Nations Unies sur l'agriculture familiale (DNUAF). Au niveau local, l'IPAR a accompagné l'identification des enjeux et défis et le partage d'information sur le contexte de la DNUAF.

Parallèlement à cet accompagnement, l'IPAR a permis au CNCR de disposer d'un « Programme d'appui à l'amélioration du système de suivi des EF et de veille sur les politiques agricoles pour une agriculture productive et durable au Sénégal (PASEF) 2021-2023 ». Celui-ci opérationnalise

le Plan de développement stratégique du CNCR soumis à l'USAID/PSS pour financement et les perspectives dans le cadre de l'appui de l'UE a la société civile sénégalaise.

A l'occasion de la journée internationale des droits des femmes de 2021, IPAR a aidé ses partenaires OP (CNCR, ROPPA, FONGS, UJAK, Justice Alimentaire) à préparer et animer un panel portant sur thème « rôle des femmes dans l'élaboration, la mise œuvre et la gouvernance des politiques de sécurité alimentaire et nutritionnelle au Sénégal et en Afrique de l'Ouest : quel leadership pour un futur égalitaire dans le monde de la Covid19 ? ». L'objectif de cet atelier virtuel est de valoriser et animer un cadre de concertation nationale pour proposer des recommandations et pistes de plaidoyer en faveur de l'Agriculture durable auprès des décideurs et des instances décisionnelles, notamment sur : (i) l'accès des femmes aux ressources productives notamment foncières, (ii) la promotion des marchés territoriaux et (iii) la promotion du consommateur local.

4.2 ■ Appui aux DYTAEL de Podor et Bignona

Dans le département de Podor à l'instar du reste du pays, les expériences de transition agroécologique restent souvent isolées et timides, et mises en œuvre dans des expériences locales qui regroupent un nombre réduit d'acteurs (familles et communautés). De nombreux travaux portent sur la mise au point de nouvelles techniques et pratiques agroécologiques à l'échelle de la parcelle et de l'exploitation agricole. Le changement d'échelle recherché à un niveau supérieur (local, départemental et/ou régional) consiste à renforcer la transition agroécologique dans ses multiples dimensions (écologique et socio-économique) et à étendre spatialement son champ d'application dans le pays, en renforçant notre collaboration et en prenant en compte nos expériences et celles des autres.

C'est dans ce cadre que s'inscrit l'accompagnement de la mobilisation d'acteurs dans le département de Podor (UJAK, IPOS, ADENA, CORAD, Enda Pronat, CERAI, Andandoo, ONG 3D, USE-PIP, ONG Awa, CARITAS, SIA, CDFP, ISEP) portée par UJAK et Enda Pronat autour d'une dynamique locale pour une transition agroécologique au niveau local (DyTAEL). Ce processus engage au mois d'avril a permis :

- La mise en place un comité d'initiative pour animer la fonctionnalité de la dynamique impliquant les acteurs potentiels ;
- Plusieurs rencontres dont celle ayant réuni les praticiens pour mieux appréhender ce qu'ils font, comment ils le font et les enjeux et défis qui se posent à eux
- La définition d'une vision partagée, un état des lieux des initiatives en agroécologie dans le département de Podor et des actions à mener pour renforcer les points de convergence vers l'intensification du plaidoyer.
- Le renforcement du dialogue au niveau local pour une mise à l'échelle de la TAE ;
- L'élaboration d'une feuille de route de la DyTAEL de Podor.

En plus de cette dynamique, IPAR a co-porté avec le CNCR/FONGS, ENDA et les acteurs territoriaux de Casamance le processus de mise en place d'une DyTAEL à Bignona. A cet effet, un atelier technique préparatoire est organisé les 03 et 04 novembre 2021, autour de trois pôles à savoir la DyTAES nationale, les DyTAEL de Podor et de Tambacounda et les acteurs locaux de la future DyTAEL de Bignona, sous la facilitation technique de l'IPAR, de la Fédération des Organisations Non Gouvernementales du Sénégal (FONGS), du Conseil National de

Concertation et de coopération des Ruraux (CNCR) et de l'Environnement Développement Action pour la Protection Naturelle des Terroirs (ENDA PRONAT).

A l'issue de deux jours de travail, les acteurs se sont projetés vers le lancement officiel de la DyTAEL de Bignona et la mise en œuvre de la feuille de route collectivement qui s'appuie sur une vision commune : « En 2036, Bignona doit atteindre le bien-être dans un environnement dynamique et durable par le biais de l'agroécologie »

C'est la vision commune des représentants de 30 structures d'origines et de profils divers et variés qui ont travaillé en novembre 2021 dans le cadre de cet atelier technique préparatoire de la mise en place d'une Dynamique pour une Transition AgroEcologique Locale (DyTAEL) à Bignona : <https://www.ipar.sn/Processus-de-mise-en-place-d-une-DyTAEL-a-Bignona-Un-atelier-technique.html>

4.3 IPAR appuie le conseil départemental de Podor pour faire de ce territoire, un laboratoire de territorialisation des politiques publiques

Dans le cadre de l'appui à la territorialisation des politiques publiques, l'IPAR accompagne depuis un an le Conseil départemental de Podor dans la mise en œuvre d'un système d'information territorialise à travers la création d'une plateforme sur l'emploi des jeunes et le processus de la Revue Conjointe du Développement Local (RCDL)

4.3.1 Lancement à Podor de la première plateforme territoriale de soutien à l'emploi et l'employabilité des jeunes

Le 26 Octobre 2021, s'est tenue à la Bibliothèque municipale de Podor, la cérémonie de lancement de la plateforme territoriale de soutien à l'emploi / employabilité des jeunes du département de Podor. Présidé par le Préfet de Podor, la rencontre a permis de valider le document de formulation de la plateforme. Il importe de travailler à la mise en œuvre opérationnelle des recommandations du comité de pilotage. Pour ce faire, le respect des engagements pris, la mise en place d'un dispositif d'animation du processus de mise en place de la plateforme et enfin, l'élaboration consensuelle d'un scénario optimal de mise en synergie des dispositifs existants constituent les grandes priorités pour l'opérationnalisation de la plateforme de Podor. Pour sa part, le Président du Conseil départemental a rappelé les actes posés par son institution concernant les questions d'emploi des jeunes : 25 millions Fcfa pour financer des projets de développement, tenue d'un forum avec 150 jeunes pour l'emploi des jeunes, réalisation de 4 ateliers de formation, 50 millions comme contribution à la DER pour le co-financement de projets de jeunes

4.3.2 Conduite de la Revue Conjointe du Développement Local (RCDL) du département de Podor

Force est de constater la faible territorialisation des politiques publiques, en dépit de l'existence d'une politique de territorialisation des politiques publiques avec les pôles de développement territorial. Ce constat est le résultat de l'absence, voire insuffisance, de données désagrégées au niveau départemental.

Pour un suivi et une évaluation concertée de la mise en œuvre de ces politiques, IPAR, en appui au Conseil départemental, accompagne le département de Podor à mettre en place un

Cadre de dialogue multi-acteurs et multi-secteurs, à travers le processus de Revue Conjointe de Développement Local (RCDL). L'initiative de tester la conduite de la Revue Conjointe du Développement Local (RCDL) comme instrument de territorialisation des politiques publiques est en cours d'opérationnalisation dans le département de Podor. Elle vise à doter ce territoire d'outils et de méthodes capables de l'aider à transformer la force de sa jeunesse en opportunité de développement autour des chaînes de valeurs agricoles.

L'objectif de la RCDL est de faire avec l'ensemble des acteurs au développement, le point des progrès réalisés et des enseignements à tirer au niveau départemental pour contribuer à accélérer la mise en œuvre de la politique économique et sociale du territoire. La RCDL crée une plateforme de dialogue multi-acteurs/multi-secteurs, à travers la modernisation des exploitations familiales, assainissement de l'environnement des affaires avec la mise en place d'un écosystème de facilitation des investissements privés et des activités économiques, création d'emplois décentés pour les jeunes et les femmes, accroissement des revenus agricoles et non agricoles, amélioration de la sécurité alimentaire et de l'état nutritionnel, lutte contre l'émigration clandestine, etc.

4.4 Renforcement de capacités des acteurs territoriaux

IPAR a poursuivi l'appui à l'ARD de Saint-Louis dans le processus de finalisation de son plan stratégique. La validation de ce document en décembre 2021 constitue un hommage à notre regretté collègue M. **Abdourahmane Faye** qui avait démarré son élaboration, conduit les principaux entretiens avec les parties prenantes et soumis le premier draft.

Dans le domaine du foncier, l'animation de sessions de formation d'animateurs fonciers a permis d'accompagner 71 parajuristes / animateurs fonciers dont 62 hommes et 9 femmes. Les formations ont permis de disposer d'une masse critique de femmes et d'hommes capables d'informer et de continuer à sensibiliser leurs communautés pour un changement et une pérennisation des acquis relatifs à la gestion foncière. Elles ont constitué une occasion pour femmes et leurs alliés communautaires de se mobiliser pour animer les activités de communication de masse et interpersonnelle dans les 35 villages/quartiers d'intervention.

IPAR a également contribué au renforcement des capacités et dialogue avec les décideurs formels et non formels de 56 chefs de villages à Toubacouta et 38 Elus à Darou Khoudoss dont des membres de la commission domaniale dans le cadre des activités du COPIL DV/GF. Cette activité a permis d'impliquer les hommes et les leaders afin de favoriser l'acceptation de la démarche et leur adhésion, d'aborder les normes sociales qui freinent les droits des femmes et de rappeler les avantages partagés de sécuriser les occupations foncières des femmes et des hommes, dans ce contexte d'acquisition de terres à grande échelle.

4.5 Sensibilisation à l'utilisation des données probantes

L'Agence nationale de la Statistique et de la démographie (ANSD), l'IPAR et la Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques Agricoles (DAPSA), ont lancé le « **Prix AgriData** pour le développement agricole durable au Sénégal », le 22 juin 2021. Cette première édition du prix AgriData **dédiée au Dr Jacques FAYE**. Ce « Prix AgriData » cible des journalistes et étudiants et vise à inciter à l'utilisation des données et à la production de solutions comme outil d'aide à la prise de décision afin de contribuer à l'amélioration de la qualité des données et des politiques agricoles.

C'est dans ce cadre qu'une tournée de sensibilisation / vulgarisation a été organisée du 12 au 17 Juillet, auprès des universités et écoles dans les régions dont l'Ecole nationale supérieure d'agriculture (**ENSA**) de Thiès, l'Institut supérieur de formation agricole et rurale (**ISFAR**) de Bambey, l'université du Sine Saloum El Hadji Ibrahima NIASS (**USSEIN**) de Kaolack, l'université Assane SECK de Ziguinchor (**UASZ**) et l'université Gaston BERGER (**UGB**).

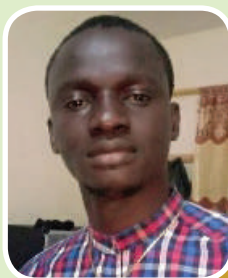
La présentation du Prix AgriData destiné aux journalistes, organisée avec l'appui de la FAO s'est déroulé le 21 juin au siège de l'IPAR. Une session mise à profit pour renforcer les journalistes sur les mécanismes d'exploitation de données scientifiques. A travers cet atelier en semi-présentiel, les initiateurs (IPAR et l'ANSD) ont mis à profit la session d'information sur les directives du Prix AgriData pour partager et échanger avec les membres du Collectif des journalistes spécialisés en économie (COJES), du Réseau des journalistes associés aux questions agricoles (REJAQUES), des représentants de l'union des journalistes et radios communautaires (URAC) et d'étudiants journalistes du CESTI, sur les mécanismes d'exploitation de données agricoles.

4.6 Le portail des jeunes

4.6.1 Doctorant et stagiaires

IPAR accompagne huit (8) doctorants inscrits dans différentes institutions, dans leur formation à la recherche ainsi que 18 stagiaires de niveau variés (Licence, Master, Doctorat) pour appuyer les activités de recherche et le fonctionnement de l'institution (Tableau 1 et 2).

Tableau 1 : Listes des doctorants en formation en 2021



CISS Paul Ndiaga

Doctorant en production végétale et agronomie,
Assistant de recherche dans le cadre du projet WEL.



DIOUF Ndèye Coumba

Doctorante – assistante de recherche
Maîtrise en sociologie du développement et Master 2 en Développement Local à l'Université Gaston Berger de Saint-Louis



KA Rougyatou

Doctorante en géographie, chercheure junior
Rougyatou Ka est doctorante en géographie « dynamiques extractives et développement des territoires » au laboratoire Leïdi de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis.
Elle est aussi lauréate du 1^{er} Prix d'Excellence du Leadership local édition (2020)



LY Ahmadou

Doctorant en science économique, Chef de file « changement climatique »
Doctorant en Sciences Economiques à l'Université Gaston Berger.
Il travaille actuellement sur le programme AgMIP qui évalue l'impact du changement sur l'agriculture en Afrique de l'Ouest



MBAYE Gora

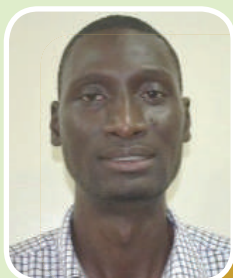
Doctorant en géographie, sciences de l'environnement. En poste à Enda Pronat
Il intervient dans le cadre du projet de recherche Agrowork : « Travail et transition agroécologique au Sénégal » mené par l'Institut de Géographie de l'Université de Berne en Suisse en partenariat avec l'Université de Saint-Louis (UGB) ainsi que l'Université de Dakar (UCAD) et l'IPAR.



NDIAYE Ndèye Yandé

Doctorante en droit public - Cheffe de file « Gouvernance des ressources naturelles et foncières »

Juriste spécialisée en droit foncier et Doctorante en droit public à l'Université Gaston Berger de Saint-Louis



SABALY Ibrahima Khalil

Doctorant. En poste au MAER

Il intervient dans le cadre du projet de recherche Agrowork : « Travail et transition agroécologique au Sénégal » mené par l'Institut de Géographie de l'Université de Berne en Suisse en partenariat avec l'Université de Saint-Louis (UGB) ainsi que l'Université de Dakar (UCAD) et l'IPAR.



SECK Sokhna Mbossé

Doctorante en Aménagement du territoire

Elle intervient dans le cadre du projet de recherche Agrowork : « Travail et transition agroécologique au Sénégal » mené par l'Institut de Géographie de l'Université de Berne en Suisse en partenariat avec l'Université de Saint-Louis (UGB) ainsi que l'Université de Dakar (UCAD) et l'IPAR.



SOW Mariama Kesso

Doctorante en économiste, Cheffe de file « Migration et Emploi des jeunes »

Coordinatrice scientifique adjointe du projet « Migration et politique d'Intégration en Afrique de l'Ouest : Guinée, Niger, Sierra Leone et Sénégal ».

4.6.2 La parole à Abdoul Diallo : Construire un modèle prédictif de la déforestation

Abdoul Diallo est titulaire d'un diplôme d'études supérieures en mathématiques avec une spécialisation en big data de l'Institut africain des sciences mathématiques (AIMS). Dans le cadre du programme de bourses, il a été intégré comme stagiaire à l'IPAR dans le cadre d'une initiative du Global Partnership for Sustainable Data Development (GPSDD). Il a répondu à quelques questions concernant son stage et l'initiative qui l'a financé (Extrait d'un entretien publié sur <https://www.data4sdgs.org/building-predictive-model-deforestation-inform-conservation>).



Figure 6: Illustration de Maryjane Uzodinma

Pouvez-vous donner un aperçu du projet et de ses objectifs ?

L'objectif de ce projet était d'analyser le taux actuel de déforestation dans le pays en tant que conséquence des activités agricoles et de l'urbanisation afin de prédire sa progression, et ainsi informer les politiques nationales visant à freiner la désertification, la déforestation et la dégradation des forêts et des sols. J'avais deux tâches principales à accomplir : (1) analyser comment la déforestation est liée à l'agriculture et à l'urbanisation, et (2) développer un modèle ML pour prédire le changement de la couverture forestière dans une zone agro-écologique donnée.

Comment ces données peuvent-elles être utilisées pour soutenir la prise de décision en matière de développement durable ?

(...) Le rôle de la modélisation prédictive est de faciliter la prise de décision en permettant aux autorités de détecter facilement les zones fortement menacées par la déforestation afin de prendre des mesures rapides et efficaces contre les causes de la déforestation dans ces zones. Le modèle a la capacité d'identifier les zones à risque de perte de biodiversité et les futures émissions potentielles de dioxyde de carbone. (...)

En quoi a consisté le processus de transfert de capacités et comment avez-vous assuré la durabilité de ce projet après la fin de votre bourse ?

En ce qui concerne le transfert de capacités, il s'agissait d'une approche de «formateur de formateurs» où j'ai encadré une collègue, Ndèye Fatou Mboup, qui est dans l'équipe de science des données à l'IPAR. J'ai expliqué certains concepts de Machine Learning liés à l'utilisation des données et à l'établissement et au déploiement d'un modèle. Par ailleurs, j'ai animé un atelier avec Ndèye Fatou Mboup à l'IPAR sur les technologies de l'Intelligence artificielle (IA). Quatorze personnes ont participé à cet atelier, dont huit hommes et six femmes. Cet atelier a permis de jeter les bases pour que l'équipe de l'IPAR puisse poursuivre ses travaux en utilisant l'IA.

5 DES RÉFLEXIONS ET DES DIALOGUES MULTI-ACTEURS POUR INFLÉCHIR LES POLITIQUES PUBLIQUES PAR L'APPORT DE DONNÉES PROBANTES



En tant que Think tank, IPAR est préoccupée par l'organisation d'espace de dialogue politique, basé sur la mobilisation d'évidences scientifiques. En 2021, l'animation du débat a permis de croiser des regards entre décideurs politiques, représentants des organisations de la société civile, du secteur privé et parlementaires en partant de données probantes.

5.1 Repenser la filière arachide au Sénégal

L'IPAR, en collaboration avec le CNCR, a organisé le 7 janvier 2021, un Panel de haut niveau sur le thème « La campagne de commercialisation de l'arachide, enjeux et défis dans un contexte de Covid-19 : la parole aux acteurs ». Présidé par Monsieur Moussa Mbaye, Directeur de cabinet du Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural (MAER), la rencontre a regroupé plus de 300 participants sur la plateforme zoom et les réseaux sociaux.

L'objectif de ce débat informé était d'offrir un cadre d'échanges aux différents acteurs de la filière arachide sur (i) les mesures relatives à la campagne de commercialisation, (ii) l'état de la mise en œuvre de la campagne et, (iii) les recommandations et perspectives de la filière dans le contexte de la Covid-19, du PAP2A et du démarrage futur de l'agropole centre dont l'arachide est l'une des filières prioritaires.

Ces échanges ont permis de croiser des regards prospectifs sur l'avenir de la filière arachide entre les principales parties prenantes représentant l'État (MAER, SONACOS...), le secteur privé et OP (CNCR, ASPRODEB...), les institutions financières (LBA...)

Cinq messages clés sont sortis des débats relativement :

1. à la gouvernance de la filière arachide, une réorganisation de l'interprofession est souhaitée et un besoin urgent en réforme est soulevé par les acteurs.
2. à la productivité, les rendements de l'arachide sont faibles ce qui justifie l'attention particulière portée sur la fixation du prix au producteur.
3. aux textes régissant la filière, l'obsolescence a été soulignée et le déphasage par rapport aux changements structurels survenus ces deux dernières décennies. Une révision de la réglementation en conformité avec l'environnement actuel s'impose.
4. au besoin de concertation et les acteurs de la filière recommandent fortement dans ce cadre la tenue des assises de l'arachide.
5. aux statistiques agricoles, un consensus est nécessaire pour guider les politiques publiques et la prise de décisions.

5.2 Accompagner les acteurs transfrontaliers à engager une gouvernance foncière apaisée

Des espaces de dialogue ont été également ouverts avec l'OMVS, en partenariat entre IPAR et FAO pour l'élaboration de la Charte foncière pour « une gouvernance foncière améliorée pour une prospérité partagée dans le Bassin du fleuve Sénégal (en abrégé « SRB » pour « Sénégal River Basin »). Pour apporter des éléments de réponse aux principaux obstacles à une gestion foncière durable et partagée dans le Bassin du Fleuve Sénégal (Guinée, Mali, Mauritanie et Sénégal), des rencontres techniques d'échanges et de concertations sont tenues en mars 2021 dans chaque pays membre, dans le but de recueillir les préoccupations nationales des pays et les propositions de contenus de la charte. A Bamako les 10 et 11 mars avec les acteurs de la République du Mali, les 17 et 18 mars à Dakar et à Conakry et en Mauritanie les 25 et 26 mars 2021 à Nouakchott. Elles ont enregistré la participation de l'ensemble des parties prenantes qui interviennent dans la gouvernance foncière : représentants de l'État, de la Société Civile, des partenaires techniques et financiers, du Secteur privé, des Universités et la recherche.

Un atelier sous régional de restitution des propositions issues des rencontres techniques et qui a regroupé les parties prenantes des quatre États membres, s'est tenu en virtuel le 30 avril 2021. En juin un atelier virtuel tenu le 28 a permis de présenter les modifications à apporter à la Charte foncière transfrontière, conformément aux orientations convergentes des États

Une note qui présente ce processus est produite par IPAR pour appuyer cette Charte transfrontalière, dont l'adoption en 2022 constituerait une première en matière de gouvernance foncière en Afrique de l'Ouest.

5.3 Claques aux idées reçues sur les migrations africaines

Dans le domaine de la migration, une rencontre avec les parlementaires et les journalistes a permis de débattre sur la base des résultats de recherche pour contribuer à défaire les préjugés autour des migrations africaines. Ce projet intitulé « Afrique en mouvement » est porté par l'IPAR pour le compte du LMI-Movida. Il couvre les régions de Dakar et de Kédougou. L'idée retenue est que « les routes de la migration africaine mènent rarement en Europe ». Les capsules présentées proviennent d'une recherche coordonnée par le LMI Movida, dont IPAR est membre, a engagé un travail de déconstruction des idées reçues sur les migrations pour amener le grand public à mieux comprendre les questions de migrations mais aussi pour présenter aux décideurs une vision constructiviste de ces questions. En partenariat avec la fondation Heinrich Boll Stiftung, l'idée était de rendre plus accessible le message véhiculé à travers les recherches sur les migrations intra-africaines

Parmi les idées reçues construites sans fondement scientifique, la migration africaine se dirigerait surtout vers les pays du Nord. Or plus de 70% des flux migratoires ouest africaines se déroulent sur le continent africain. Aussi, la migration interne et intra-africaine est largement majoritaire même si la récente étude conduite par IPAR démontre qu'en Guinée, Niger, Sierra Leone et Sénégal, la migration intra-africaine pose des questions de droits d'installation de migrant et de circulation en dépit de l'existence de l'existence du protocole de libre circulation des personnes et des biens dans l'espace de la CEDEAO.

5.4 La recherche pour éclairer les décideurs sur l'après COVID-19

Le réseau sénégalais des Think Tanks (SEN-RTT) coordonné par IPAR, a saisi l'occasion de la célébration de la journée internationale des Think Tanks pour initier un travail de réflexion sur la contribution des Think tanks dans la gestion de la pandémie de COVID-19 au Sénégal, le mardi 16 Février 2021, sous la présidence du Ministre de l'Économie, du Plan et de la Coopération, Monsieur Amadou HOTT

Officiellement lancé le 04 Février 2020, l'objectif du réseau est de renforcer la collaboration, les échanges entre les différents Think Tanks, la production, le partage et la diffusion de connaissances en vue d'influencer les politiques publiques.

Depuis Mars 2020, le Sénégal est confronté à la pandémie du coronavirus. L'Etat du Sénégal a pris une série de mesures d'urgence notamment un plan de relance et de stabilisation économique. Les centres de recherches sénégalais ont, suivant leurs domaines d'intervention, mobilisés leurs expertises pour éclairer au mieux la décision politique.

Les Think Tanks en tant que « laboratoire d'idées » constituent des espaces de réflexion, de dialogue et de prospective qui accompagnent les mutations en cours et aident autant que faire se peut à la prise de décision par des données informées. Sous ce rapport, il est légitime de s'interroger sur les contributions qu'ils apportent à un monde de plus en plus « bouleversé ».

Apportant un élément de réponse, un Webinaire organisé par le CRDI, en collaboration avec ses partenaires en l'occurrence le Réseau des Think Tanks de l'UEMOA (RTT UEMOA) et le Réseau Sénégalais des Think Tanks (SEN-RTT), a permis déjà de s'interroger sur la place de la science et de la recherche dans l'élaboration des politiques publiques de stabilisation et de relance économique en période de COVID 19. A travers ce webinaire régional, chercheurs et décideurs ont travaillé de concert afin d'identifier les meilleures pistes de collaborations possibles.

Au Sénégal, les Think Tanks ont beaucoup contribué dans la gestion de la crise sanitaire. Toutefois, en l'absence de cartographie et/ou d'études de synthèse de leurs contributions dans l'élaboration des politiques nationales de stabilisation et de relance de l'économie, leurs impacts restent difficilement « mesurables ». Afin de remédier à cette situation d'incertitude, le Réseau Sénégalais des Think Tank (SEN-RTT) a organisé la célébration de la journée internationale des Think Tanks sous le thème de la Contribution des Think Tanks dans la gestion de la pandémie de COVID 19 au Sénégal.

5.5 Alliance avec des chercheurs africains pour réfléchir sur des voies alternatives

Dans la perspective d'animation d'espace de dialogue et de concertation, plusieurs webinaires ont pu être organisés avec les institutions partenaires. La collaboration avec le Réseau de chercheurs qui animent le RASA (Rapport alternatif sur l'Afrique) procède de la volonté d'ouvrir les réflexions de IPAR sur la souveraineté intellectuelle et la capacité à faire aboutir une démarche prospective et stratégique par le continent et pour le continent. Au demeurant, l'Afrique est immense et les historicités anciennes ou récentes ainsi que les combinaisons éco géographiques et politiques ont généré une diversité des situations du nord au sud et de l'est à l'ouest. Les généralisations faciles rendent difficiles des approches pour dessiner de manière fine les contours des évolutions et ruptures souhaitables à toutes les échelles. Les universités et académies, les institutions de recherche et Think tanks, les intellectuels basés sur le continent ou en dehors ont chacun un rôle à jouer dans la production scientifique dédiée à ces besoins mais les interactions entre eux sont essentiels pour l'émergence ou la consolidation de convergences épistémologiques larges et indépassables. Sur la lancée de la publication du Rapport Alternatif sur l'Afrique (RASA) le 25 mai 2021 et devant la nécessité de continuer à analyser l'Afrique sous l'angle d'un nouveau départ du continent et de ses sociétés, une série de webinaires avec des personnalités de haut niveau seront coorganisés en partenariat avec différentes organisations et initiatives sur des thèmes essentiels.

Ainsi, les débats et espaces de définition de stratégie ou de politiques ont pu être alimentés et enrichis par des connaissances produites par des think tanks africains dans le sens d'un développement endogène et qui fait sens pour les africains pour répondre aux insuffisances des capacités prospectives des institutions africaines et des acteurs qui sont les moteurs des dynamiques du continent, et d'informer les projections africaines sur le futur dans un contexte de retour à la planification à long terme aux échelles nationales et continentales.

5.6 Citoyenneté et politiques publiques en Afrique de l'Ouest : la voix des Arts

Des chercheurs, des acteurs culturels, des acteurs politiques et ceux de la société civile du Sénégal, du Mali et de la Mauritanie ont tenté de comprendre dans quelle mesure, la culture et les arts peuvent constituer un moyen pertinent d'engager les décideurs pour relever les défis du développement en particulier le changement climatique et la protection de l'environnement.

Cette initiative était portée par l'Institute of Development Studies (IDS) et mis en œuvre par l'IPAR en collaboration avec l'Université Gaston Berger, **GREAT** (Mali) et **AGD** (Mauritanie). Ce projet conjoint de cinq institutions est principalement centré autour d'activités de réseautage entre des institutions de recherche, des acteurs politiques, culturels et des associations communautaires autour des connaissances citoyennes en Afrique de l'Ouest Francophone. Il intervient dans un contexte où la majorité des citoyens ont peu d'opportunités de contribuer

aux processus de gouvernance et leurs voix ne sont pas souvent prises en compte dans les espaces de prise de décisions. En juin 2021, l'IPAR a organisé un atelier participatif semi virtuel qui a réuni des décideurs, des parlementaires, des acteurs culturels, des autorités locales, des membres de la société civile et des chercheurs.

5.7 En perspective du Forum Mondial de l'eau, IPAR et ses partenaires lance l'initiative Voix du Fleuve – Voie de la Paix

Soutenir la mise en œuvre d'initiatives de jeunes en matière de gestion durable des ressources en eau et d'adaptation aux changements climatiques, est un des objectifs du concours jeunesse lancé le lundi 20 décembre à Podor et mercredi 22 décembre 2021 à Saint Louis

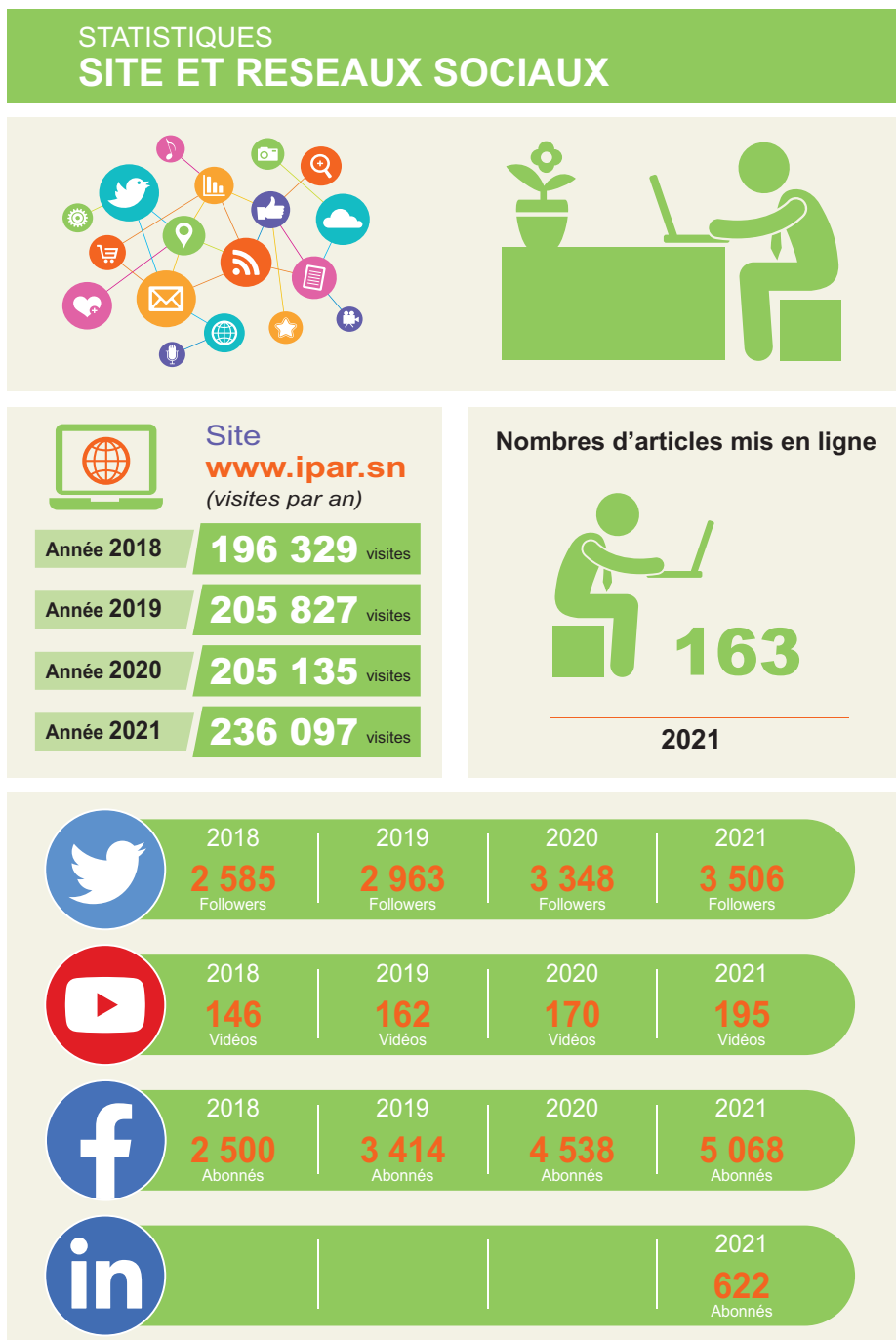
Cet appel aux idées de projets «Voix du Fleuve - Voie de la Paix» a été conçu pour identifier, encourager et soutenir l'engagement des jeunes en matière de gestion des ressources en eau et d'adaptation aux changements climatiques qui touche le Fleuve Sénégal. Plus précisément, cet appel à propositions vise à soutenir des initiatives innovantes menées par les jeunes concernant l'eau et la santé, l'eau et l'agriculture, L'eau, l'environnement et le climat, dans le but d'atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD) 6 et 13 des Nations Unies.

En effet, la jeunesse représente une grande partie de la population du bassin du Fleuve Sénégal et la nouvelle génération est directement touchée par les enjeux liés à la gestion durables des ressources naturelles, en plus de devoir faire face à des défis importants liés à l'employabilité qui sont un facteur majeur des tensions dans le bassin. Ne se limitant pas aux défis, les jeunes du bassin sont aussi des porteurs d'idées et d'initiatives créatives, inspirantes et innovantes, et dessinent leurs propres espaces pour défendre, concevoir et se garantir un avenir dans le bassin du Fleuve Sénégal. Toutefois, le manque de ressources financières et le manque d'accompagnement limitent trop souvent la mise en œuvre de projets.

A l'issue du processus de l'appel aux idées de projets qui a enregistré une soixantaine de soumissions, une dizaine de lauréats sont désignés après maturation, ils bénéficieront d'un appui financier à hauteur de 2.000.000F CFA pour les 4 premiers et 1.000.000 les 06 autres projets de jeunes. Ces différents jeunes seront invités lors du forum mondial de l'eau pour présenter leurs projets.

6 MULTIMEDIA UNE COMMUNICATION RENFORCEE

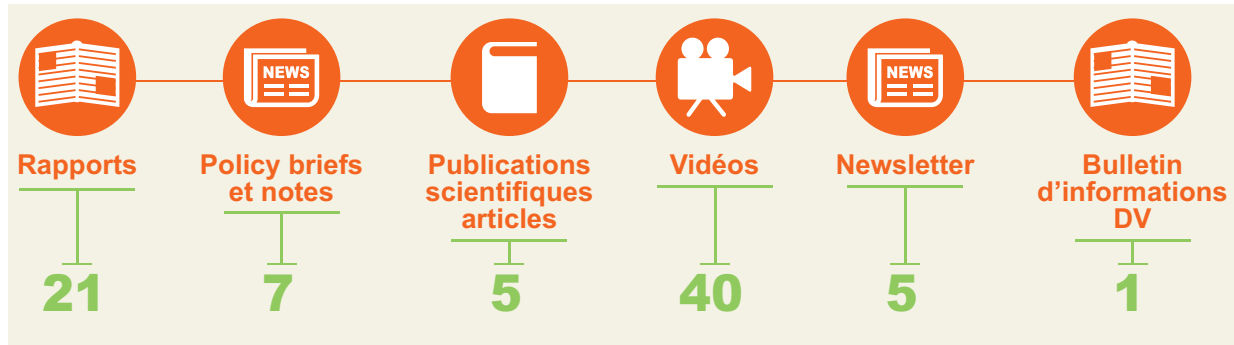
Tableau 2 - fréquentation site et réseaux sociaux



7 PUBLICATIONS EN 2021

Au cours de l'année 2021, IPAR a produit :

STATISTIQUES Publications IPAR 2021



Les références sont indiquées dans l'annexe 1. Les productions font état du grand dynamisme des équipes de recherche, dialogue politique et communication.

Cependant, le nombre de publication scientifique reste encore faible en relation avec la taille de l'équipe et l'importance des données collectées et analysés. De plus, les « newsletters » et bulletins gagneraient à être publiés plus régulièrement.

8 CONCLUSION ET PERSPECTIVES POUR 2022

2021 correspond à la dernière année de mise en œuvre du plan stratégique 2017-2022 de IPAR. L'essentiel des activités prévues dans le PTBA précédent ont pu être réalisées. L'accent a été davantage mis sur la durabilité institutionnelle, conformément aux engagements pris dans le plan stratégique de trouver un siège afin d'asseoir les conditions de notre autonomie.

Le changement de leadership au niveau de la direction de recherches et l'arrivée à terme de certains financements avaient créés quelques appréhensions très rapidement dissipées. En effet, avec le changement de statut du Dr Ibrahima Hathie, devenu pour le compte de IPAR le directeur général adjoint du PSS, un projet de l'USAID mis en œuvre conjointement par DAI et IPAR, constituait un défi majeur à relever. Son remplacement par le Dr Laure Tall, n'a pas laissé le temps au doute. Mieux, elle s'est très vite adaptée au contexte de IPAR et a contribué largement aux acquis enregistrés durant 2021 par la mise à disposition de son réseau de partenariat, l'élargissement du portefeuille de recherche et la mobilisation financière. Son arrivée s'est traduite également par l'accélération du recrutement de nouveaux collègues et le développement de nouvelles perspectives de recherche, tout en consolidant celles déjà existantes.

Pour l'année 2022, dont le Plan de travail et budget annuel reviendra largement sur les perspectives, l'accent sera mis sur : (i) l'amélioration de la gouvernance institutionnelle, en renforçant la vie associative et les services aux membres ; (ii) le développement d'un nouveau plan stratégique quinquennal 2022-2026, à travers l'initiative IPAR-2026; (iii) l'élaboration de nouveaux projets de recherches ainsi que la consolidation des projets en cours ; (iv) la poursuite de l'opérationnalisation des activités de IPAR sur le terrain conformément à l'axe stratégique durabilité institutionnelle et partenariat, avec un focus sur l'Écosystème de facilitation des investissements privés dans le département de Podor et l'animation de la Plateforme d'emploi et d'employabilité des jeunes ; l'appui scientifique du Réseau des think tanks sénégalais (SENRTT) coordonné par IPAR à la société civile sénégalaise pour un dialogue qualitatif avec l'État, etc.

9 BILAN FINANCIER EN 2021

COMPTE DE RESULTAT RESUME

INTITULÉS	Solde au 31 /12/2021 F.CFA	Solde au 31 /12/2020 F.CFA	Solde au 31 /12/2019 F.CFA
Appui institutionnel	265 961 317	120 802 640	180 409 196
Etudes et projets de recherche	652 148 036	751 283 394	584 947 051
Formation	66 900 077	39 159 323	44 286 973
Diverses prestations (dialogue politique, communication,...)	286 270 142	64 000 254	30 338 550
Produits Activités Ordinaires	1 271 279 572	975 245 611	839 981 770
Produits HAO (reprise amortissement)	42 811 173	16 548 922	8 011 528
TOTAL PRODUITS	1 314 090 745	991 794 533	847 993 298
Achats de fournitures et autres achats	91 231 982	156 952 764	54 409 214
Autres charges	363 752 208	246 755 570	347 094 118
Charges de personnel	795 155 585	571 537 277	438 478 438
Frais financiers et charges assimilés	21 898 740		
Dotations aux amortissements	62 052 230	16 548 922	8 011 528
TOTAL CHARGES	1 334 090 745	991 794 533	847 993 298
RESULTAT	-20 000 000	0	0

Subventions et Revenus 2021

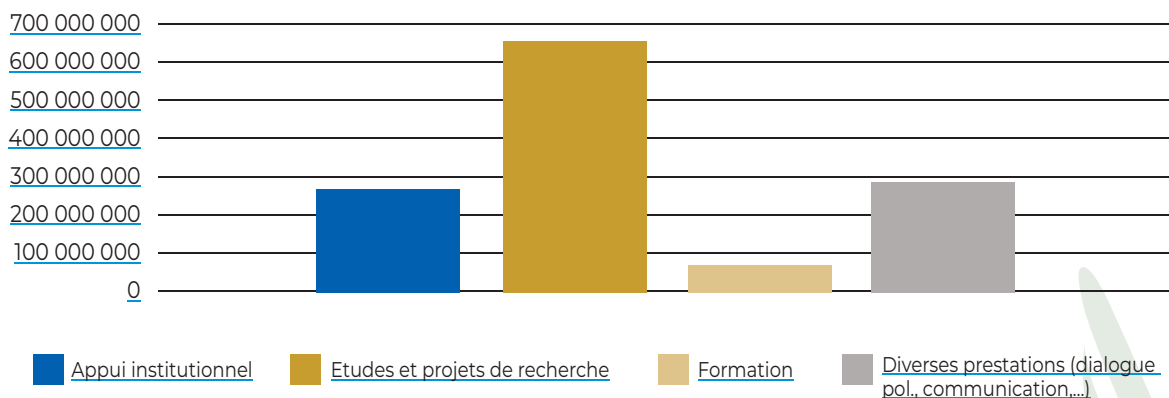


Figure 2: Niveau d'exécution du PTBA2021

SUIVI BUDGETAIRE au 31/12/2021

Intitulé	Prévision	Réalisation	Ecart	%
Transformation structurelle de l'agriculture	274 449 019	510 346 844	-235 897 825	185,95%
Migration et emploi des jeunes	84 312 163	130 552 565	-46 240 402	154,84%
Changements climatiques	14 300 000	38 583 956	-24 283 956	269,82%
Objectifs de Développement Durable (ODD)	175 430 224	88 151 043	87 279 181	50,25%
Gouvernance des ressources naturelles et foncières	107 129 325	53 515 486	53 613 839	49,95%
Frais de fonctionnement, formation, de communication et de mise en débat	453 759 833	474 634 327	-20 874 494	104,60%
Gouvernance, durabilité	344 000 000	332 360 838	11 639 162	96,62%
TOTAL GENERAL	1 453 380 564	1 628 145 059	-174 764 495	112,02%

BILAN RESUME

ACTIF	Solde au 31/12/2021 F.CFA	Solde au 31/12/2020 F.CFA	Solde au 31/12/2019 F.CFA
Immobilisations corporelles	430 310 887	131 275 000	28 352 259
Immobilisations financières	553 125	4 053 125	4 053 125
Actif immobilisé	430 864 012	135 328 125	32 405 384
Stocks			
Créances et Emplois assimilés	118 014 360	162 508 537	8 879 345
Actif circulant	118 014 360	162 508 537	8 879 345
Trésorerie -Actif	241 375 326	405 782 087	643 864 513
TOTAL ACTIF	790 253 698	703 618 749	685 149 242

PASSIF	Solde au 31/12/2021 F.CFA	Solde au 31/12/2020 F.CFA	Solde au 31/12/2019 F.CFA
Subventions d'investissement	55 078 382	35 328 125	32 405 384
Capitaux Propres	55 078 382	35 328 125	32 405 384
Ressources durables	55 078 382	35 328 125	32 405 384
Emprunts et Dettes Financières	283 172 872		
Fournisseurs d'exploitation	5 547 224	5 007 144	2 149 006
Autres dettes	466 455 220	663 283 480	650 594 852
Passif circulant	755 175 316	668 290 624	652 743 858
Résultat Net de l'exercice	-20 000 000		
TOTAL PASSIF	790 253 698	703 618 749	685 149 242

ETAT DES FLUX DE TRESORERIES

LIBELLES	2021	2020	2019
Trésorerie nette au 1er Janvier (Trésorerie actif N-1 - Trésorerie passif N-1)	405 782 087	643 864 513	655 817 210
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles			
Capacité d'autofinancement Global (CAFG)	-	-	8 011 528
- Actif circulant HAO	-	-	-
- Variation des stocks		-	-
- Variation des créances et emplois assimilés	44 494 177	-153 629 192	104 890 767
- Variation du passif circulant	-196 288 180	19 471 663	- 116 843 464
Variation du BFG liés aux opérations opérationnelles	-151 794 003	-134 157 529	- 11 952 697
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles		-134 157 529	- 3 941 169
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements			

- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisation incorporelles	-80 000		- 318 000
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisation corporelles	-357 398 384	-119 471 663	- 5 085 000
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisation financières	-	-	-
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles	-	-	-
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisation financière	3 500 000	-	-
Flux de trésorerie provenant des opérations d'investissement	-353 978 384	-119 789 663	- 5 403 000
Flux de trésorerie provenant du financement par les capitaux propres			
+ Augmentation de capital par apports nouveaux	-	-	-
+ Subventions d'investissement reçues	-	-	- 2 608 528
- Prélèvements sur le capital	-	-	-
- Distribution versées	-	-	-
Flux de trésorerie provenant des capitaux propres	-	-	- 2 608 528
Trésorerie provenant du financement par les capitaux étrangers			
+ Emprunts	300 000 000	-	-
+ Autres dettes financières	0	-	-
- Remboursements des emprunts et autres dettes financières	-16 827 128	-	-
Flux de trésorerie provenant des capitaux étrangers	283 172 872	-	-
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	283 172 872	-	- 2 608 528
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE DE LA PERIODE	-222 599 515	-253 629 192	- 11 952 697
Trésorerie nette au 31 Décembre	241 375 326	405 782 087	643 864 513

10 ANNEXE 1 : LISTE DES STAGIAIRES 2021

Noms et Prénoms des stagiaires	Projet / Fonctions
Ndéye Aminata Wassour Seck	Assistante de direction par intérim
Isaac Ludovic Abdon Mingou	Assistant de recherche projet COPSA, JICA
Ouleymatou Thiaw	Assistante de recherche Transformation structurelle de l'agriculture
Paul Ndiaga Ciss	Assistant de recherche projet COPSA et Direction de recherche
Tamba Athie	Assistant de recherche WASPA
Abdoul Salam	Assistant de recherche projet AgriData
Fatou Ndoye	Assistant de recherche projet COPSA
Marie Ndiaye	Stagiaire en communication
Yaye Diamilatou Kane	Assistant de recherche projet COPSA et AgMIP
Asbath Alassani	Assistant de recherche projet COPSA
Abdoul Aziz Kébé	Assistant de recherche projet COPSA
Boubou Thiam	Assistant de recherche Genre et Foncier
Joséphine Diop	Assistante comptable
Ndéye Coura Sarr	
Ngagne Seck	Assistant de recherche projet COPSA
Marion Ozenfant	
Djiby Ndiaye	Assistant de recherche projet COPSA
Saliou Barry	Assistant de recherche projet COPSA

11 ANNEXE 2 : LISTES DES PUBLICATIONS 2021

11.1 Rapports

Projet	Rapport	Auteurs*	Liens vers les publications
COPSA	Revue documentaire des programmes d'assistance aux ménages vulnérables durant la covid-19 dans sept pays : Sénégal, côte d'ivoire, Togo, Maroc, Djibouti, Burkina Faso, Bénin	R. Ka	
COPSA	le système de protection sociale au Sénégal; comment améliorer le ciblage des bénéficiaires ?	S. Tounkara	
CNCR	Analyse de la filière arachide dans un contexte de Covid-19 au Sénégal	S. Barro et A. Seck	
WASPA	Rapport d'évaluation des politiques d'assainissement du Sénégal	N. Ndiaye, T. Athie, D. Pouye, S. Tounkara, A. Ba, L. Tall	
ODD	«Monitoring the child-related SDG indicators to make sure that no child is left behind» : Analyse des capacités institutionnelles de renseignement des indicateurs des ODD dans les régions de Kédougou, Kolda, Sédhiou et Tambacounda	A. Mbaye, C. Faye, S. O Sène, I. Hathie	https://www.ipar.sn/Monitoring-the-child-related-SDG-indicators-to-make-sure-that-no-child-is-left.html
ODD	Suivi des Objectifs de Développement Durable liés à la santé en Afrique de l'ouest : rapport regional, Phase pilote	I. Hathie C. Faye, S. O Sène, I. Gaye	https://www.ipar.sn/Suivi-des-Objectifs-de-Developpement-Durable-lies-a-la-sante-en-Afrique-de-l-1956.html
ODD	«Monitoring the child-related SDG indicators to make sure that no child is left behind» : rapport sur le data mapping dans les régions de kédougou, kolda, sédhiou et tambacounda	A. Mbaye, C. Faye, S. O Sène, I. Hathie	https://www.ipar.sn/Monitoring-the-child-related-SDG-indicators-to-make-sure-that-no-child-is-left-1894.html
ODD	Monitoring the child-related sdg indicators to make sure that no child is left behind : Revue de literature	A. Mbaye, C. Faye, S. O Sène, I. Hathie	https://www.ipar.sn/Monitoring-the-child-related-sdg-indicators-to-make-sure-that-no-child-is-left-1895.html

CFSI	Analyse du marché des céréales locales (mil et maïs), au Sénégal.	S. Barro	http://ipar.sn/Analyse-du-marche-des-cereales-locales-mil-et-mais-au-Senegal.html
CFSI	Analyse des impacts de la COVID-19, sur les Exploitations Agricoles Familiales (EAF) des régions de Kaolack, Kaffrine, Thiès, Diourbel et sur l'accessibilité et la disponibilité du mil et du maïs dans ces régions et à Dakar	S. Barro	http://ipar.sn/Analyse-des-effets-de-la-COVID-19-sur-les-exploitations-agricoles-familiales.html
CFSI	Vue d'ensemble des chaînes de valeur agricoles des céréales locales (mil et maïs) au Sénégal.	S. Barro	http://ipar.sn/Vue-d-ensemble-sur-les-chaines-de-valeur-agricoles.html
	Acte III de la décentralisation sénégalaise : l'épreuve de la cohérence territoriale et du développement territorial	R. Ka et B. Ba	https://www.ipar.sn/Acte-III-de-la-decentralisation-senegalaise-l-epreuve-de-la-coherence.html
SRB	Rapport de capitalisation : Projet de recherche-action « Promotion d'une gouvernance foncière inclusive par l'amélioration des droits fonciers des femmes au Sénégal » dans le Bassin arachidier, les Niayes et la Vallée du Fleuve Sénégal	N.G. Fall, G. Thiaw, B. Thiam	https://urlz.fr/hSWe
	Effets de la Covid-19 sur les exploitations familiales agricoles et des organisations de producteurs membres du CNCR au Sénégal	M.L. Sonko, Y. I. Thioye, I. Dieye Dia, A. Mahmane Yaya, M. Niang, C. Faye, I. Gaye	https://urlz.fr/hSXI
COPSA	Effets de la covid-19 sur les activités de production, de transformation et de commercialisation de produits horticoles, avicoles et halieutiques menées par les femmes dans les Niayes	O. K. Coulibaly	https://www.ipar.sn/Effets-de-la-covid-19-sur-les-activites-des-femmes-dans-les-Niayes.html
COPSA	L'approvisionnement des marchés et de la grande distribution en produits horticoles des Niayes	E. M. Ndiaye	https://www.ipar.sn/COPSA-L-approvisionnement-des-marches-et-de-la-grande-distribution-en-produits.html
COPSA	Covid-19 et vulnérabilité alimentaire des ménages : rôle du programme d'aide alimentaire de l'état sénégalais	A. Diouf, M. F. Ndiaye, C. Faye	https://www.ipar.sn/Covid-19-et-vulnerabilite-alimentaire-des-menages-role-du-programme-d-aide.html

COPSA	Déterminants de la résilience alimentaire des ménages face à la covid-19 : cas de la zone des Niayes au Sénégal	A. Diouf, Y. Diallo, M. F. Ndiaye, I. Hathie	https://www.ipar.sn/Determinants-de-la-resilience-alimentaire-des-menages-face-a-la-covid-19-cas-de.html
COPSA	Analyse multicritère et coût-efficacité du programme d'aide Alimentaire d'urgence de l'état sénégalais	A. Diouf, A. Alassani, N. Seck	https://www.ipar.sn/Analyse-multicritere-et-cout-efficacite-du-programme-d-aide-Alimentaire-d.html
COPSA	Prospective des systèmes alimentaires locaux dans la zone des Niayes à l'horizon 2035 : Élaboration de scénarios qualitatifs	S. Tounkara, A. Ly, D. Kane	
COPSA	Le programme d'aide alimentaire d'urgence de l'état du Sénégal dans le contexte de la covid-19 : étude qualitative des opérations de mise en œuvre	S. Tounkara, S. Faye, D. Ndiaye	https://urlz.fr/hTIZ
WASPA	Méthodologie d'évaluation des politiques d'assainissement au Sénégal au regard des principes des ASPG	Equipe WASPA	

11.1 Policy brief et notes

Projet	Policy brief et notes	Auteurs	
COPSA	Note méthodologique de l'étude sur l'avenir des systèmes alimentaires des Niayes	S. Tounkara et A. Ly	
AgMIP	Rapprocher les décideurs politiques et les chercheurs pour formuler de meilleurs plans nationaux d'adaptation	I. Hathie Ahmadou Ly L. Tall D. Kane , R. Valdivia	
Projet genre et foncier	DES ÉVIDENCES À L'ACTION : Stratégies et outils pour une gouvernance foncière inclusive et un accès sécurisé des femmes à la terre au Sénégal :	O. K. Coulibaly Et équipe du projet Dr. Cheikh Oumar BA, Directeur Exécutif de l'IPAR Mme Ndèye Yandé NDIAYE, Chercheure à l'IPAR M. Chérif Sambou BODIAN, Responsable de la communication, IPAR M. Thierno CISSE, CNCR Mme ISSEU DIEYE, CNCR	https://urlz.fr/hSWf
Projet « une gouvernance foncière améliorée pour une prospérité partagée dans le Bassin du fleuve Sénégal (SRB) »	Un plaidoyer pour l'adoption de la charte foncière du bassin du fleuve Sénégal - Une opportunité pour une gestion apaisée de l'espace transfrontalier		https://urlz.fr/hSWV
Pole élevage	La chaîne de valeur du lait et des produits laitiers Situation face à la COVID-19 et Stratégies des acteurs au Sénégal	A. Missohou	https://www.ipar.sn/IMG/pdf/ipar_note_i_a_chaine-valeur_lait_et_covid_-_prof_a_missohou-2.pdf
Ripost post COVID-19	Étude filière Élevage - Aviculture et Covid-19 au Sénégal : Situation et perspectives	C. Ly	https://www.ipar.sn/Etude-filiere-Elevage-Aviculture-et-Covid-19-au-Senegal-Situation-et.html
Ripost post COVID-19	Le système de protection sociale au Sénégal : Comment améliorer le ciblage des bénéficiaires ?	S. Tounkara, S. Faye, D. Ndiaye	https://www.ipar.sn/Le-systeme-de-protection-sociale-au-Senegal-Comment-ameliorer-le-ciblage-des.html

11.3 Publications scientifiques – articles – chapitre d’ouvrage

Projet	Titre	auteurs	
WASH	Quantitative assessment of exposure to fecal contamination in urban environment across nine cities in low-income and lower-middle-income countries and a city in the United States	Y. Wang, W. Mairinger, S. J. Raja, H. Yakubu, C. Siesel, J. Green, S. Durry, G. Joseph, M. Rahman, N. Amin, Md. Z. Hassan, J. Wicken, D. Dourng, E. Larbi, L. A. B. Adomako, A. K. Senayah, B.Doe, R.Buamah, J. N. N.Tetteh-Nortey, G. Kang, A. Karthikeyan, S. Roy, J. Brown, B. Muneme, S. O.Sene, B.Tuffuor, R. K. Mugambe, N. L. Bateganya, T. Surridge, G. M. Ndashe, K. Ndashe, R. Ban, A. Schrecongost, C.L.Moe	https://www.ipar.sn/Quantitative-assessment-of-exposure-to-fecal-contamination-in-urban-environment.html Science of The Total Environment, Volume 806, Part 3, 2022
AgMIP	Chapter 1: Potential Impacts of Agricultural Intensification and Climate Change on the Livelihoods of Farmers in Nioro, Senegal, West Africa.	MacCarthy, D. S., Hathie, I., Freduah, B. S., Ly, M., Adam, M., Ly A., Valdivia, R. O.	In Series on Climate Change Impacts, Adaptation, and Mitigation Handbook of Climate Change and Agroecosystems, pp. 3-31 (2021) (pp. 3-31)
AgMIP	AgMIP Regional Integrated Assessment of Agricultural Systems in Nioro, Senegal: Representative	I. Hathie, D.S. MacCarthy, B.S. Freduah, M. Ly, C.H. Porter, Ahmadou Ly, R.O. Valdivia, A.C. Ruane, J. Antle, C.Z. Mutter, G. Hoogenboom (2021).	Open Data Journal for Agricultural Research. Volume 7 (2021)
	Estimates of C stocks in sandy soils cultivated under local management practices in the Senegal's Groundnut basin.	Malou O. P., P.Moulin, T. Chevallier, D. Masse, J. Vayssières, N.Y. Badiane Ndour, L. Tall, V. Delaunay, .Thiam , L. Chapuis-Lardy	Regional Environmental Change. 21.10.1007/s10113-021-01790-2 (2021)
	Acte III de la décentralisation sénégalaise : l'épreuve de la cohérence territoriale et du développement territorial	R. Ka et B. Ba	https://www.ipar.sn/Acte-III-de-la-decentralisation-senegalaise-l-epreuve-de-la-coherence.html Working paper – IPAR (2021)

11.4 Vidéos publiées en 2021

Projet	Titre	Liens	Auteurs
Projet COPSA	Projet COPSA-Parole aux acteurs: Capsule16 Etou DIABON, Présidente GPF de Latmingué	https://youtu.be/UHBuaBlyjY	IPAR
Projet COPSA	Projet COPSA-Parole aux acteurs: Capsule16 Rama DIOUF présidente acteurs communautaires Malicounda	https://youtu.be/caqncP5w8zk	IPAR
Projet COPSA	Projet COPSA-Parole aux acteurs : Capsule14 Ali GOMIS, délégué quartier Medinatoul Mounawara (Boune)	https://youtu.be/uTvbaMOpFml	IPAR
Projet COPSA	Projet COPSA - Parole aux acteurs : Capsule 13 Aida CISSE, Présidente Union locale Darou Khoudoss	https://youtu.be/5BoTaNdAipo	IPAR
Projet COPSA	Projet COPSA - Parole aux acteurs : Capsule 12 Adja SEYE, Darou khoudoss	https://youtu.be/_B4XMdyRsiU	IPAR
Projet COPSA	Projet COPSA - Parole aux acteurs : Capsule 11 Aida DIOP, relais communautaire Darou khoudoss	https://youtu.be/yMhymaf5J7Q	IPAR
Projet COPSA	Projet COPSA - Parole aux acteurs : Capsule 15 Aliou SOW (agriculteur - éleveur)	https://youtu.be/MpNN40eQrtc	IPAR
Emploi et migration	Emploi et employabilité : Podor se dote d'une plateforme territoriale de soutien	https://youtu.be/PtpCCisrpKg	IPAR
Projet COPSA	Projet COPSA - Parole aux acteurs : Capsule 10 - Entretien avec Alioune BABOU, Forum Civil de Thiès	https://youtu.be/03D98X0vHpl	IPAR
Projet COPSA	Projet COPSA - Parole aux acteurs : Capsule 9 - Entretien avec Khadydiatou KEITA	https://youtu.be/BET0LVHgf4E	IPAR
	Webinaire : Discours et pratiques de la prospective en Afrique	https://youtu.be/y9jrBclexUM	IPAR
DAI - PSS	Principales réalisations du projet Projet d'Appui aux Réformes et aux Politiques Agricoles	https://youtu.be/bX3coemefCA	DAI - PSS
Projet COPSA	Projet COPSA - Parole aux acteurs: Capsule 8 - Entretien avec Ahmadou LY, économiste à l'IPAR	https://youtu.be/2ek5FPBWFOU	IPAR
Projet COPSA	Projet COPSA-Parole aux acteurs: Commandant M. Moustapha SYLLA, chef cellule com Force Covid-19	https://youtu.be/stVrh8WcYrk	IPAR
Projet COPSA	Projet COPSA - Parole aux acteurs: Capsule 6 - Dr Ibrahima HATHIE, chercheur émérite à l'IPAR	https://youtu.be/yY0iZ4Vrz84	IPAR

Projet COPSA	Projet COPSA - Parole aux acteurs: Capsule 5 - Samba Laye DIOP, Chef de village - Latmingué	https://youtu.be/HgdGCZKy1QM	IPAR
Projet COPSA	Projet COPSA - Parole aux acteurs: Capsule 4 - entretien avec Moctar Mbengue	https://youtu.be/roN8qVZNSys	IPAR
Projet COPSA	Projet COPSA - Parole aux acteurs: Capsule 3 - entretien avec Mor Fassa FAYE,	https://youtu.be/i_5kKCgqmrE	IPAR
Projet COPSA	Projet COPSA - Parole aux acteurs: Capsule 2 - entretien avec Ismaila SOW, agriculteur - éleveur	https://youtu.be/10-WaQeU07s	IPAR
Projet COPSA	Projet COPSA - Parole aux acteurs: Capsule 1 - entretien avec Moussé B. FAYE, Directeur DCPE	https://youtu.be/k8P5Y6k6krG	IPAR
Projet genre et foncier	Voix de femmes rurales: les femmes de Ross Bethio témoignent	https://youtu.be/O_mZIGXRugM	IPAR
Projet genre et foncier	Voix de femmes rurales: Darou Khoudoss Maimouna Badiane, animatrice foncière	https://youtu.be/0mFufGOMD-8	IPAR
Projet genre et foncier	Voix de femmes rurales: Honorable Bousso Ngom, Présidente du COPIL	https://youtu.be/ukEqCv74uYE	IPAR
Projet genre et foncier	Voix de femmes rurales: Darou Khoudoss, Astou Mbaye conseillère municipale, animatrice foncière	https://youtu.be/xumxCPlxVOo	IPAR
Projet genre et foncier	Voix de femmes rurales: Toubacouta Aminata Senghor membre de la commission domaniale	https://youtu.be/oehYebMz7JI	IPAR
Projet genre et foncier	Voix de femmes rurales: Toubacouta, Bana DIOUF, animatrice foncier IPAR	https://youtu.be/vokXbgwpB7Q	IPAR
Projet genre et foncier	Des évidences à l'action pour un accès sécurisé des femmes à la terre et aux instances de décision	https://youtu.be/dsZdh5Jwn0Q	IPAR
COPSA	Atelier de présentation des scénarios de systèmes alimentaires dans la zone des Niayes en 2035 (J1)	https://youtu.be/VoKyWXhboFs	IPAR
Agridata	Webinaire: Le Prix Agridata présenté aux étudiants	https://youtu.be/ut_6z9jsO8M	IPAR
projet genre et foncier	Film de Capitalisation du projet genre et foncier	https://youtu.be/VAvgVw914NQ	IPAR
AgriData	Lancement du Prix AgriData : Témoignage du Dr Taib Diouf (PCA de IPAR) sur Le Parrain Jacques Faye	https://youtu.be/f_PplXolhNI	IPAR
Agridata	«Dimanche Soir de la RTSI» Dr Laure Tall, directrice de recherche à IPAR parle du prix Agridata	https://youtu.be/aMRpl4KscX0	RTS

AgMIP-CLARE	Atelier AgMIP-CLARE: Dr Cheikh Oumar BA (Français)	https://youtu.be/Mufta5H23N8	IPAR
	Rougyatou KA, chercheure à l'IPAR primée Leadership Local (Edition 2020)	https://youtu.be/OV1FjWkd7IA	IPAR
Projet de recherche « Riposte à la Covid-19 par la protection sociale et le renforcement des systèmes alimentaires locaux : le cas des Niayes au Sénégal » COPSA	La chaîne de valeur du lait et des produits laitiers Situation face à la COVID-19	(15) La chaîne de valeur du lait et des produits laitiers Situation face à la COVID-19 - YouTube	IPAR
COPSA	Atelier de lancement du projet COPSA de l'IPAR	https://youtu.be/FHXmrPmVQ6M	IPAR

11.5 Plaquettes

Projet COPSA	Riposte à la COVID-19 par la protection sociale et le renforcement des systèmes alimentaires locaux : Le cas des Niayes au Sénégal	Equipe projet COPSA	https://www.ipar.sn/IMG/pdf/projet_copsa_v7.pdf
Projet WASPA		Equipe projet WASPA	https://www.ipar.sn/West-African-Sanitation-Policy-Activators-WASPA.html

11.6 Autres publications

Newsletter	5 numéros
Bulletin DV Infos	1 numéro

12 ANNEXE 3 : FICHES DES PROJETS MIS EN ŒUVRE EN 2021

# RE-TA- 2021 09 : Promotion du consommateur local à travers la valorisation des céréales locales et la connexion aux marchés		
Début : Avril 2020	Fin : Septembre 2022	Responsable : Safiétou BARRO SAMB
Partenaires principaux : Inter-réseaux développement durable		
Budget 2021 (XOF) : 10 881 878	Budget Total (XOF) : 39 465 171	Bailleur : CFSI

Objectifs

L'objectif du projet est de promouvoir le consommateur local, à travers la valorisation des céréales locales (mil et maïs), et le renforcement de la connexion entre l'offre des produits locaux à base de céréales locales et la demande des marchés institutionnels (hôpitaux, écoles, maisons d'arrêt, universités, orphelinats).

Méthodologie

Dans le cadre de ce projet, il fut important d'exploiter les données issues de :

- L'analyse du marché des produits dérivés de mil des entreprises de transformation de céréales locales, dans le cadre des travaux de thèse de BARRO (2018).
- L'analyse de la consommation des céréales locales dans le cadre des enquêtes menées par Ipar en 2017 ;
- Enquêtes relatives aux effets de la Covid-19 en 2020 sur les exploitations familiales agricoles et sur les organisations de producteurs membres du CNCR, au Sénégal.

Activités réalisées en 2021 :

IPAR a participé au festival Alimentaire, édition 2021, à travers l'animation d'une session sur le thème « *consommons local, passons du slogan à l'action* (250 participants dont des acteurs des chaînes de valeur des céréales locales, des chefs d'entreprises, des acteurs des marchés institutionnels. Le projet a, également, inspiré la réalisation de mémoires de fin de cycle de deux étudiants de l'Ecole Nationale Supérieure d'Agriculture (ENSA) de Thiès pour l'obtention de leur diplôme d'ingénieur agronome. Les sujets de mémoire traités : i) Identification, analyse et capitalisation des expériences développées dans la promotion des Chaînes de valeur agricoles des céréales locales (mil, maïs). ii) Etude d'évaluation d'impact de la covid-19 auprès des exploitations familiales membres de la FONGS ayant bénéficié d'expériences sur le consommateur local.

Produits (publications, médias, ateliers...)

Dans le cadre de ce projet, trois rapports ont été rédigés sur les thématiques suivantes :

- Une vue d'ensemble des chaînes de valeur agricoles des céréales locales (mil et maïs) au Sénégal ; Analyse du marché des céréales locales (mil et maïs) au Sénégal ;
- Analyse des impacts de la Covid-19 sur les exploitations agricoles familiales des régions de Kaolack, Kaffrine et Thiès sur l'accessibilité et la disponibilité du mil et du maïs dans ces régions et à Dakar.

Impacts du projet

Production : Depuis 2018, en moyenne 300 producteurs de céréales locales (mil et maïs) de la région de Kaolack accèdent à des cadres contractuels, appuyés par les banques, leur permettant de négocier des accords avec les industriels et les commerçants locaux.

Transformation : De plus en plus, les entreprises de transformation innovent et créent de nouveaux produits qui répondent positivement aux attentes des consommateurs.

Distribution : De nos jours, les produits dérivés de céréales locales sont très présents au niveau des grandes surfaces où les produits importés étaient jadis plus vendus. La prolifération des gargotes, la transformation et la vente de produits dérivés et de plats à base de céréales locales témoignent aussi de l'engouement de la population pour ces produits. Le secteur industriel a également investi le marché à travers un nouveau système de vente. Les unités de transformation de céréales collaborent avec des ambulants munis de glacières et arborant des tenues à l'effigie des entreprises. La demande est très supérieure à l'offre, selon ces marchands ambulants.

#DP – TA – 2019- 01 : Dynamique pour une Transition AgroEcologique au Sénégal (DyTAES)		
Début : 2019	Fin : N/A	Responsable : Dr Sidy TOUNKARA
Partenaires principaux : FONGS, ENDA PRONAT, CNCR et les autres membres de la DyTAES		
Budget 2021 (XOF) : 4 306 000	Budget Total (XOF) : N/A	Bailleur : Hewlett Foundation

Objectifs

A travers le Plan Sénégal Émergent Vert ou la reforestation durable du territoire national, le Gouvernement du Sénégal s'inscrit dans une dynamique de transition agroécologique pour assurer des systèmes agro-alimentaires sains et durables. De plus, à l'Acte 3 de la Décentralisation, le Gouvernement a fait de l'option de la territorialisation des politiques publiques de développement un levier pour l'émergence des territoires. C'est dans ce contexte que la DyTAES a été mise en place. Elle a pour vision d'atteindre la sécurité et la souveraineté alimentaire au Sénégal en 2063. Sa mission est de promouvoir la transition agroécologique au Sénégal pour qu'elle devienne effective en 2035.

Méthodologie

La DyTAES est un réseau qui regroupe des organisations faitières de producteurs, de consommateurs, des ONG et des institutions de recherche sénégalaises et internationales, des réseaux d'organisations de la société civile sénégalaises et ouest africaines, un réseau d'élus locaux dans le but de promouvoir la transition agroécologique au Sénégal par la recherche, le plaidoyer, la sensibilisation, le partage d'expériences et l'accompagnement des territoires en transition. Ses principes sont la complémentarité des compétences des différents acteurs membres, l'autonomie d'actions et la libre expression et l'horizontalité des relations entre les membres.

Activités réalisées en 2021

IPAR a eu à réaliser plusieurs activités au sein de la DyTAES. En effet, en plus de sa participation à 3 réunions du COPIL et à 12 réunions du Comité Technique de la DyTAES en 2021 et à l'Atelier de lancement de la DyTAEL de Podor, l'IPAR a organisé l'Atelier technique préparatoire au lancement de la DyTAEL de Bignona. Elle a, par ailleurs, fait partie du Comité d'organisation et du Comité scientifique de la Conférence Internationale sur l'Intensification Durable (CID) (<https://www.ci-durable.org/>) à laquelle son équipe de recherche sur l'agroécologie a pu activement participer à travers l'évaluation des communications et des posters scientifiques mais aussi l'animation de la Table ronde « Co-construire un agenda de recherche pour une transition agroécologique en Afrique de l'Ouest » de la CID 2021.

Produits (publications, médias, ateliers...)

Les activités de l'IPAR au sein de la DyTAES ont contribué à produire une stratégie nationale de dialogue et de plaidoyer pour une transition agroécologique au Sénégal. IPAR a

également facilité l'élaboration collective de la Feuille de route de la Dynamique pour une Transition AgroEcologique Locale (DyTAEL) dans le département de Bignona. En termes de communication, un podcast du Dr Laure Tall à l'émission Ecodev de la RFM pour parler de la DyTAES (IPAR) est disponible : <https://www.ipar.sn/Agroecologie-Dr-Laure-TALL-invitee-de-l-emission-Ecodev-de-la-RFM.html>

Impacts obtenus

Grâce aux activités réalisées, les acteurs ont été sensibilisés sur la nécessité d'opérer une transition vers des systèmes agro-alimentaires sains et durables grâce à l'agroécologie. De plus, ces activités ont été l'occasion de faire du plaidoyer à l'endroit des décideurs nationaux et locaux pour davantage intégrer l'agroécologie dans les politiques de développement et les systèmes agricoles. D'ailleurs, l'Etat du Sénégal a accordé 10% de la subvention des engrais aux fertilisants organiques. Par ailleurs, les capacités des organisations paysannes ont été renforcées en termes de structuration pour promouvoir l'agroécologie dans les départements de Bignona et de Podor. A cela, s'ajoutent la stimulation et la mise en relation, en réseau des acteurs de l'agroécologie (Podor et Bignona) pour créer une synergie d'actions.

#Activité : Intitulé Activité : Appui à la commune de Ndiob - développement territorial axé sur l'agroécologie		
Début : 2021	Fin :	Responsable : Dr Abou BA
Partenaire principal : Mairie de Ndiob		
Budget 2021 (XOF) : 5 957 700	Budget Total (XOF) : N/A	Bailleur : Hewlett Foundation

Objectifs

L'objectif du projet est d'appuyer la commune de Ndiob à la mobilisation d'évidences scientifiques pour l'élaboration de politiques publiques fondées sur les réalités locales. Plus spécifiquement, il s'agit tout d'abord de faire la capitalisation des expériences de développement locales entamées par la commune pour faire l'état des lieux de ces activités et tirer les premiers enseignements de l'approche de développement axé sur la promotion de l'agroécologie. A la suite de cette capitalisation, il s'agira d'accompagner la commune de Ndiob dans l'élaboration d'un plan stratégique de développement basé sur l'agroécologie.

Méthodologie

La démarche de la capitalisation s'est caractérisée par l'approche inclusive pour collecter des informations auprès des acteurs de conception et de mise en œuvre des expériences concernées. Elle s'est renforcée aussi par la prise en compte du contexte des expériences à capitaliser à savoir les aspects sociaux, économiques, politiques, entre autres, qui pourraient les influencer dans un cadre institutionnel établi par la municipalité. Le travail de capitalisation a été, par ailleurs, marqué par un effort de tri de la masse d'informations collectées auprès des acteurs car il s'agissait d'identifier des informations pertinentes par rapport aux objectifs de la capitalisation qui s'est déroulée en plusieurs étapes : cadrage de la demande et de la mission de prospection ; revue documentaire sur les initiatives à capitaliser ; élaboration et test des outils de collecte d'informations ; enquête de terrain et exploitation des données suivie de la production des rapports de capitalisation.

Activités réalisées en 2021

Pour mener à bien cette activité de capitalisation d'expériences de développement, 2 réunions techniques de clarification et de cadrage ont été tenues avec l'équipe municipale de Ndiob, sous la présidence du maire. Ensuite, l'équipe de l'IPAR a effectué la capitalisation de 7 expériences de développement local basées sur la promotion de l'agroécologie. Il s'agit du zaï, de la Régénération Naturelle Assistée (RNA), des Comités Villageois Paritaires (CVP), des Tollu Kër, des fourneaux améliorés, de l'Unité de transformation des céréales locales, de l'Unité de production de savon à base de plantes médicinales. Par la suite, une communication a été faite sur la base des résultats de capitalisation lors du webinar organisé par Sam Mayo African Institute of Agrarian Institute et Agrarian South sur « Pathways to a Just Transition: Ecology and Popular Movements in the South ».

Produits (publications, médias, ateliers...)

D'une part, les rapports de capitalisation des 7 expériences de développement sont produits. D'autre part, les résultats ont permis la publication de l'article *L'agroécologie comme mode développement local en Afrique : une analyse holistique de pratiques dans la commune de Ndiob à Fatick (Sénégal)*.

Impacts (attendus)

Dans la mesure où le travail de capitalisation a été bien apprécié par les populations enquêtées, ce dernier a contribué à améliorer les relations de gouvernance entre les destinataires des expériences développées et l'équipe municipale, la principale promotrice. Ainsi, la gouvernance des politiques de développement local, en particulier celle de la transition agroécologique, en est positivement affectée grâce à l'approche participative qui a permis de recueillir les avis des populations sur l'expérimentation des initiatives de développement local dans une perspective de mise à l'échelle.

RE-ME-2021 04 : Migration et Politique d'Intégration en Afrique de l'Ouest : Guinée, Niger, Sénégal et Sierra Leone

Début : 4 Février 2019

Fin : 30 juin 2022

Responsable : Pr Aly Tandian

Partenaires principaux : la Confédération Nationale des travailleurs du Sénégal (CNTS) et le Forum Social Sénégalais (FSS)

Budget 2021 (XOF) :
57 781 685Budget Total (XOF) :
144 272 282

Bailleur : OSIWA

Objectifs

L'objectif principal est d'Identifier les lois, politiques, pratiques migratoires dans les pays cibles et de proposer des pistes de solutions visant à soutenir des actions de plaidoyer pour l'adoption de politiques nationales de migration qui prendraient en compte les dispositions prévues par les traités régionaux et continentaux pour une meilleure gouvernance de la mobilité.

Cette recherche – action analyse l'accès des migrants et des personnes en mobilités dans l'espace CEDEAO à leurs droits. Elle combine une analyse institutionnelle des dimensions légales et structurelles de l'accès aux services sociaux de base et autres droits et une analyse qualitative et quantitative fondée sur l'expérience même de ces personnes.

Les résultats de cette recherche – action contribueront à améliorer les conditions de vie des migrants et personnes en mobilités et la sécurisation de leurs activités économiques; influencer les politiques ou pratiques migratoires pour une meilleure protection des droits des migrants

Activités réalisées en 2021 :

Les activités suivantes ont été réalisées dans le cadre du projet :

- Mission en Sierra Leone pour la formation des enquêteurs et organisation de la collecte de données quantitatives et qualitatives et réalisation d'entretiens auprès de certaines institutions clés.
- Démarrage des activités de sensibilisation et de plaidoyer au Sénégal et au Niger

Chronogramme 2022 (s'il y a lieu)

Activités	T1	T2	T3	T4
Rédaction rapport pays Sierra Leone	■	■	■	■
Rédaction d'un rapport de synthèse	■	■	■	■
Capitalisation du processus/portrait d'acteurs	■	■	■	■
Elaboration de plan d'action stratégique visant à faciliter l'accès des migrants aux droits fondamentaux	■	■	■	■
Elaborer des plans de plaidoyers pour une meilleure prise en compte de la question de migration par les politiques publiques	■	■	■	■
Atelier d'information, de sensibilisation et de formation des acteurs sur le protocole et les textes additionnels de la CEDEAO	■	■	■	■
Organisation d'une journée d'échange et de plaidoyer pour l'application du protocole (table de concertation entre les différents acteurs)	■	■	■	■
Conception et diffusion de 3 capsules dans les réseaux sociaux (Facebook, YouTube) dans trois langues différentes (français, anglais, ouolof)	■	■	■	■
Atelier régional de clôture	■	■	■	■

DP-GR-2021 05: Plateforme de Dialogue Sectoriel RIM-Rural		
Début : Mai 2021	Fin : Janvier 2024	Responsable : Abderrahmane N'DONGO
Partenaires principaux :		
Budget 2021 (XOF) : 34 584 320	Budget Total (XOF) : 262 353 609,57	Bailleur : Enabel

Objectifs

L'objectif principal du projet est de faciliter la concertation et le dialogue sectoriel pour aboutir à des évidences nées d'une intelligence collective. Sa mission consiste en une contribution aux orientations des décideurs politiques, des PTFs, des OSCs et de tout autre acteur décisif pour le développement rural.

Méthodologie

Une animation des échanges entre acteurs du secteur agropastoral en RIM au moyen

- D'une aide à la concertation instaurant un dialogue sectoriel libre, franc et transparent ;
- D'une approche décloisonnante incluant tous les acteurs concernés ;
- De la promotion d'un mode de fonctionnement en « Think Tank » favorisant une réflexion prospective ;
- De la production de documents stratégiques concertés d'aide à la décision et à l'action pour l'Etat et les partenaires.

La diffusion d'une information de qualité au moyen du site portail rim-rural.org. Il s'agit d'un outil numérique de la plateforme mis à la disposition de tous les acteurs du secteur du développement rural. Il permet l'accès à toutes les parties prenantes (décideurs politiques, représentants du secteur privé et de la société civile, partenaires techniques et financiers) à une information pertinente, utile et actualisée, sur le secteur rural, notamment l'agropastoralisme. Il s'appuie sur la collecte des données transmises par les partenaires ou produites par la plateforme.

Activités réalisées en 2021 :

Axes	Activités
Cadrage du Projet	Mise en place de l'équipe Élaboration d'une base de données contacts des acteurs de la plateforme Réunion mensuelle de coordination Réunion Comité de suivi/ orientation Etablissement de Rapports Trimestriels
Animation de la plateforme	Élaboration de 5 notes de relance Relance des travaux de groupes thématiques : <ul style="list-style-type: none"> - Infrastructures Rurales Productives : dialogue autour du projet de décret pour la création des AGIR (Association de Gestionnaires d'Infrastructures Rurales) : cadre légal de transfert des IRP ; - Gestion Territoriale des Ressources Naturelles : élaboration d'une stratégie opérationnelle pour la gestion territoriale des RN Encadre d'un stage d'étude portant sur : "besoins financiers des agropasteurs du Sud-Est de la Mauritanie" IPAR et ISTOM ;
Gestion du site web www.rimrural.org	Renforcer l'optimisation, la lisibilité et la facilitation de l'accès aux informations dans le cadre du portail d'informations rim-rural.org : <ul style="list-style-type: none"> - Veille informationnelle ; - Alimentation du centre de ressources ; - Renforcer les protocoles de sécurité du site web
Communication et Pérennisation de la Plateforme	Elaborer un plan de communication Assurer une communication interne régulière avec tous les acteurs Editer une Newsletter Mise en place d'un comité de suivi

Chronogramme 2022 :

Activités	T1	T2	T3	T4
Atelier bilan 2021 de la plateforme RIM-Rural : bilan activités 2021 et programmation 2022				
Réunion groupe Lait : consommation/valorisation du lait et appui bureau lait				
Réunion groupe Conseil agricole & pastoral				
Réunion groupe GTRN : atelier sur les dynamiques environnementales au Guidimakha				
Réunion groupe IRP : validation des outils technico-économiques des IRP				
Réunion groupe Hydraulique pastorale : Gestion des ouvrages pastoraux				
Capitalisation de l'impact de la plateforme de dialogue sectoriel sur les techniques de l'agropastoralisme en RIM				
Reprise des outils de communication (fiches et guides techniques) du programme RIMRAP produits dans la section R&D				
Atelier bilan des groupes thématiques : état d'avancement des groupes et programmation semestre 2				
Atelier bilan 2022 de la plateforme RIM-Rural : bilan activités 2022 et programmation 2023				

Bailleurs	Libellé convention	Responsable	Axe	Thématique	# fiche
UE/ Mauritanie	Pérennisation des outils de communication du programme RIMRAP et de la plateforme sectorielle du secteur rural	Ndongo	DP	GRN/GF	DP-GR-2021-01
ENABEL	Renforcement du dialogue sectoriel à travers l'appui à l'animation de la Plateforme du Développement Rural en Mauritanie	Ndongo	DP	GRN/GF	DP-GR-2021-05

RE-CC-2021 01: AgMIP-CLARE (Agricultural Model Intercomparison Improvement Project – Climate Adaptation and Resilience)

Début : Septembre 2019

Fin : Janvier 2022

Responsable : Ahmadou Ly

Partenaires principaux : Columbia University, Oregon University, ICRISAT, NASA, University of Ghana

Budget 2021 (XOF) :
38 583 956Budget Total (XOF) :
67 006 682Bailleur :
CRDI

Objectifs

AgMIP est un projet multidisciplinaire constitué par des chercheurs (climatologues, agronomes, socio-économistes) travaillant depuis plus d'une décennie sur les impacts du changement climatique et des stratégies d'adaptation sur l'agriculture. Cette nouvelle phase du projet prend en compte les besoins des décideurs en passant d'une recherche sur une échelle localisée à une recherche à l'échelle nationale. Cette phase a pour objectifs de :

- s'appuyer sur les travaux antérieurs d'AgMIP pour accroître la capacité des parties prenantes nationales à élaborer des plans nationaux d'adaptation (PAN) fondés sur des données probantes et des investissements connexes en utilisant les produits scientifiques de l'évaluation régionale intégrée (ERI) d'AgMIP ;
- de Partager les données d'AgMIP et les résultats fondés sur des preuves avec les agences de développement internationales pour informer les projets d'aide et les investissements connexes, sur la base des pratiques de cogénération ;
- d'accroître la capacité de l'équipe A d'AgMIP dans les pays à codévelopper des produits d'information de valeur pour les parties prenantes nationales et internationales.

Méthodologie :

Sessions de co-élaboration avec les acteurs des futurs plausibles à l'horizon 2035, entretiens avec les acteurs, simulations & analyse de données en utilisant le modèle TOA (Trade-Off Analysis) développé par l'Université d'Oregon (USA). Il s'agit d'un outil d'aide à la simulation qui permet d'estimer les impacts actuels et futurs du climat sur des indicateurs socioéconomiques tels que la vulnérabilité, le taux de pauvreté, sécurité alimentaire basée sur le revenu, ...

Activités réalisées en 2021

Ateliers de travail avec les acteurs ; Participation à la conférence de la société américaine d'agronomie (Utah), à travers une présentation faite par M. Ahmadou Ly de l'IPAR sur « **Assessing the impacts of climate change projections on the future farming systems in Senegal : the case of Niore** » ; Entretiens avec les acteurs ; réunions de travail

Produits (publications, médias, ateliers...) :

- Un rapport d'atelier et un rapport baseline de suivi-évaluation ;

- 1 article scientifique ;
- 1 chapitre d'ouvrage MacCarthy, D. S., **Hathie, I.**, Freduah, B. S., Ly, M., Adam, M., **Ly Ahmadou**, Valdivia, R.O. (2021). Chapter 1: Potential Impacts of Agricultural Intensification and Climate Change on the Livelihoods of Farmers in Niore, Senegal, West Africa. In Series on Climate Change Impacts, Adaptation, and Mitigation Handbook of Climate Change and Agroecosystems, pp. 3-31 (2021) (pp. 3-31); rapport de fin de projet;

Chronogramme 2022 (s'il y a lieu)

Activités	T1	T2	T3	T4
Rapport de fin de projet				
1 policy brief (Rapprocher les décideurs politiques et les chercheurs pour formuler de meilleurs plans nationaux d'adaptation)				
1 policy brief (Sénégal - Adaptation au changement climatique : Quelle(s) contribution(s) le projet AgMIP-CLARE peut-il apporter à l'intégration de la recherche dans les Plans Nationaux d'Adaptation ?)				

# RE-TA- 2021 03 : Intitulé projet : Labour and Social-Ecological Transitions. Projet doctoral AGROWORK		
Début : 2018	Fin : 2023	Responsable : Dr Laure TALL
Partenaires principaux : UCAD, Université de Berne		
Budget 2021 (XOF) : 16 898 170	Budget Total (XOF) :	Bailleur : Université de Berne

Objectifs

Le Projet Agrowork, à l'IPAR, s'est traduit par la conduite de trois (3) thèses sur les questions de transitions agroécologiques au Sénégal. Ces travaux cherchent, d'une part, à construire un cadre original pour mesurer les motivations et les obstacles des petits agriculteurs à l'adoption de l'agroécologie ou de l'agriculture conventionnelle dans la zone agroécologique des Niayes, d'autre part, à développer un modèle d'analyse et d'évaluation du travail au sein des fermes correspondant à différents gradients d'écologisation (traditionnel, conventionnel, en transition et agroécologique). Par ailleurs, ces recherches doctorales visent à identifier les verrous et les leviers au sein du régime sociotechnique agraire sénégalais en relation avec la transition agroécologique, à comprendre les mécanismes de mise en agenda de l'agroécologie dans les politiques agricoles du Sénégal et le processus de la certification Bio (acteurs, intérêts, normes) pour voir, *in fine*, si l'institutionnalisation de l'agroécologie peut conduire à une évolution possible vers une réforme ou une transformation de la politique agricole.

Méthodologie

L'approche TPB permet de tester des facteurs supplémentaires comme l'attitude, la capacité cognitive et technique d'exécuter le comportement, l'opportunité et la légitimité. À cela, s'ajoutent les conditions de travail comprenant la satisfaction, la fatigue, l'autonomie, le contrôle et la récompense et qui sont plus que de simples intrants et jouent un rôle majeur dans la détermination de l'adoption des pratiques agroécologiques par les agriculteurs. En effet, les exploitations familiales sont caractérisées, pour qualifier le travail, en mettant un focus sur la pénibilité du travail et la satisfaction. L'outil Quaework est utilisé pour la quantification du travail dans les différentes exploitations familiales. De plus, la caractérisation de la politique agricole 2012-2019 et l'identification des verrous qui empêchent le développement de l'agroécologie dans les politiques stratégiques, l'analyse des discours de l'agroécologie et leur instrumentalisation au sein des institutions étatiques sénégalaises sont abordées par l'approche Multi Level Perspectives (MLP) de la transition agroécologique au sein des réseaux d'acteurs.

Activités réalisées en 2021

Les trois recherches doctorales sur l'agroécologie ont bien avancé à des degrés divers concernant les enquêtes qualitatives et quantitatives de terrain et des visites de sites (Thiaffoura et Mbawane). De plus, les doctorants ont pu participer à la 3^{ème} édition de la Conférence Internationale sur l'Intensification Durable (CID) sur « Adaptation et résilience des agriculteurs en Afrique de l'Ouest : innovation agroécologique et intégration des territoires » pour présenter leurs travaux et échanger avec les chercheurs internationaux mais aussi à des

Workshops, à des ateliers de formation des enquêteurs mobilisés pour le volet quantitatif, au Séminaire doctoral de rentrée 2021 organisé par le Laboratoire de Géographie Humaine de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD). En perspective, les travaux doctoraux se poursuivront en 2022 avec la conduite des enquêtes, le traitement, l'analyse des données et la rédaction des thèses et la soutenance en fonction du niveau d'avancement de chaque doctorant.

Impacts et finalité attendus

En termes d'impacts, les doctorants ont pu bénéficier d'un encadrement académique et technique pour mener à bien leurs recherches à la fois au sein des sphères institutionnelles (IPAR, Université de Berne et UCAD) mais aussi à travers leur participation à des conférences internationales pour partager et échanger sur les problématiques de la transition agroécologique en Afrique. Ainsi, ils ont bénéficié d'un renforcement de capacités pour mieux aborder leurs questions de recherche. En termes de finalité, ces recherches doctorales visent à accompagner l'Etat du Sénégal et les acteurs à mieux amorcer la dynamique de transition agroécologique à partir de données scientifiques.

RC-CC-2021 01: AMMA-2050 Extension Project

Début : 01/01/2021

Fin : 31/03/ 2022

Responsable : Laure TALL

Partenaires principaux : Anacim, Communauté des praticiens sur l'adaptation au changement climatique

Budget 2021 (XOF) :
21 942 872Budget Total (XOF) :
21 942 872

Bailleur : UKCEH

Objectifs

L'objectif principal de ce projet est de mieux comprendre les impacts du changement climatique et éclairer la prise de décision à moyen terme au Sénégal et dans la sous-région.

Méthodologie

Ateliers et expérimentations au laboratoire de l'IRD

Activités réalisées en 2021 :

Durant l'année 2021, les activités suivantes ont été réalisées :

- Contribution à l'élaboration d'une formation sur l'égalité des sexes et l'inclusion ;
- Rédaction de 2 drafts d'articles scientifiques dont le premier est en phase de soumission et d'un draft de document de thèse de doctorat (Paul N. Ciss) ;
- Etude de l'effet des pratiques de fertilisation sur la résilience des communautés microbiennes du sol (échantillonnage, expérimentation, analyse) ;
- Etude sur l'utilisation des courbes IDF.

Produits (publications, médias, ateliers...)

Lors de ce projet, les documents suivants ont été produits :

- Un rapport d'atelier ;
- Des articles scientifiques ;
- Un document de thèse.

Chronogramme 2022

Activités	T1	T2	T3	T4
Réunion sur les besoins en information hydro-climatique des décideurs au Sénégal				
Formation sur genre et climat (avec communauté de praticiens, COMNACC, partenaires de l'ANCIM sur le climat)				

RC-CC-2021 02: Communauté de praticiens sur l'adaptation au changement climatique

Début : Mars 2021

Fin :

Responsable : Ahmadou Ly

Partenaires principaux : Ministère de l'environnement

Budget 2021 (XOF) : 0

Budget Total (XOF) : 0

Bailleur :

Objectifs

Dans le processus de mise en œuvre du PAS-PNA (Projet d'Appui Scientifique- Plans Nationaux d'Adaptation) financé par le GIZ, une communauté de praticiens de l'adaptation aux changements climatiques (CP-ACC) a été mise en place en 2019. A la fin du projet, le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) a proposé de confier l'animation de cette plateforme à IPAR. Cette décision a été motivée par le rôle actif joué par IPAR dans ce processus, son expérience dans l'animation de plateformes et ses activités de recherches sur l'adaptation.

L'objectif principal de cette plateforme est de faciliter l'échange de bonnes pratiques et la réalisation de la cartographie des interventions sur l'Adaptation au Changement Climatique. En collaboration avec le MEDD, IPAR a travaillé sur une feuille de route pour redynamiser la plateforme. La communauté compte plus de 300 membres s'intéressant aux questions relatives à l'adaptation au changement climatique.

Méthodologie :

Dans le cadre de ce projet, la méthodologie utilisée fut :

- L'organisation de rencontres d'échanges ;
- La veille sur la thématique Changement climatique ;
- Etc.

Activités réalisées en 2021 :

- Mise à jour de la Base de données des acteurs ;
- Webinaire de relance des activités de la Communauté ;
- Publication de 02 Bulletins d'informations sur les activités de la communauté ;
- Réalisation d'une mini-étude sur les modalités de partage de l'information ;

Produits (publications, médias, ateliers...)

Un premier rapport d'étude et un compte rendu webinaire de lancement ont été réalisés.

Chronogramme 2022

Activités	T1	T2	T3	T4
Webinaire de formation sur genre et climat				
Réunions de travail				
Second atelier d'échanges avec les acteurs de la plateforme				
Développement d'un site web				

DP-GR-2021 04: Soutien à la mise en œuvre des directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale

Début :
Du 1er juillet 2020

Fin :
30 Mai 2021

Responsable :
Nicole Chaby Hary

Partenaires principaux : Enda Pronat, CNCR, Congad, ISRA

Budget 2021 (XOF) :
51.051.556

Budget Total (XOF) :
51.051.556

Bailleur :
Coopération Italienne, ILC

Objectifs

Les principaux objectifs du projet sont :

- Soutenir la gouvernance foncière locale et nationale, sous l'égide de la plateforme nationale DV/GF
- Renforcer, par le biais d'approches innovantes de la mise en œuvre des Directives Volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts (DV).

De façon plus spécifique : améliorer la gouvernance foncière des petits exploitants ruraux en mettant particulièrement l'accent sur les femmes et les jeunes.

Méthodologie

Il s'est agi de mener une recherche action sur la sécurisation des exploitations agricoles à travers une approche participative, inclusive et systémique associant l'amélioration du cadre de gouvernance locale du foncier et la sécurisation foncière (juridique et économique) des exploitations agricoles familiales.

Activités réalisées en 2021 – projet clôturé

Dans le cadre de ce protocole d'accord, l'IPAR a travaillé en étroite collaboration avec le COPIL DV/GF

- Un répertoire actualisé des membres du COPIL DV/GF élargi aux nouveaux membres ;
- Une charte d'appartenance à la plateforme et Un Plan stratégique actualisé de la Plateforme DV/GF ;
- Tenues d'Assemblées générales des plateformes locales de Matam et Casamance ;
- Rapport de mission sur l'implication des industriels et entreprises dans le dialogue entre acteurs sur la gouvernance foncière dans la zone des Niayes ;
- Mission de suivi par le COPIL DV/GF de la mise en œuvre du projet au niveau local ;
- Document de capitalisation des résultats de la mise en œuvre du modèle intégré de

gouvernance foncière locale ;

- Mise en place d'une Plateforme web DV/GF (site internet, médiathèque, réseaux sociaux, etc.)
- Organisation d'un forum foncier national.

Quelques acquis en matière de gouvernance foncière inclusive

- Les compétences que les bénéficiaires ont acquises ont été des vecteurs d'évolution de la conscience sur l'importance d'une gouvernance foncière équitable. Cette démarche a permis de favoriser l'accès équitable et sûr à la terre pour les femmes et les autres groupes qui n'y avaient pas accès du fait de leur position sociale.
- L'émergence des plateformes locales, a permis d'instituer de manière continue une concertation entre les différents acteurs pour une gouvernance responsable et inclusive de sorte que la gestion des ressources naturelles soit transparente et apaisée au bénéfice de toutes les parties prenantes.

Limites / Contraintes

La démarche intégrée est très peu développée, d'où l'absence d'une démarche formalisée autour du modèle de gouvernance intégré du foncier au niveau local (MoGIF). Cela peut s'expliquer par l'absence d'un outil de planification permettant d'organiser les interventions des différents porteurs de façon conjointe et articulée.

Du côté des populations bénéficiaires, elles souhaitent que l'accompagnement technique et même financier ainsi que la formation soient continus et élargies à d'autres bénéficiaires.

RE- TSA- 2021 01: Riposte à la Covid-19 par la Protection sociale et le renforcement des Systèmes Alimentaires locaux : Le cas des Niayes au Sénégal (COPSA)		
Début : 2021	Fin : 2022	Responsable : Awa DIOUF
Partenaires principaux :		
Budget 2021 (XOF) : 273 832 697	Budget Total (XOF) : 273 832 697	Bailleur : CRDI

Objectifs :

Les principaux objectifs du projet sont :

- Analyser la réponse du gouvernement à la situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle par le biais d'opérations d'aide alimentaire d'urgence ;
- (Documenter les effets des interventions du gouvernement sur les systèmes alimentaires locaux et les mesures prises par les différents acteurs pour renforcer la résilience ;
- Lancer une réflexion sur l'avenir possible des systèmes alimentaires dans la zone des Niayes.

Activités réalisées en 2021 :

Les activités réalisées dans le cadre du projet sont :

- Atelier méthodologique et atelier de lancement du projet.
- Analyse qualitative et multicritère + Enquête qualitative.
- Enquête nationale auprès de 3000 ménages bénéficiaires et 1000 ménages vulnérables non bénéficiaires.
- Analyse quantitative du programme d'aide alimentaire de l'État sénégalais.
- Article scientifique sur les déterminants de la résilience des ménages de la zone des Niayes durant la Covid-19.
- Analyse coûts-avantages des 3 modèles de distribution de denrées alimentaires et comparaison avec le transfert d'argent.
- Mission de prospection de diagnostic sommaire des systèmes alimentaires dans les Niayes.
- Répertoire de toutes les actions menées par l'État et ses partenaires dans les Niayes.
- Étude de cas des effets de la Covid-19 sur des femmes productrices, transformatrices et commerçantes.
- Enquêtes auprès de 400 ménages agricoles pour mesurer les effets de COVID-19 et documenter les stratégies de résilience adoptées.

- Enquêtes auprès d'acteurs des systèmes alimentaires : 150 commerçants, 60 transformateurs, 30 transporteurs.
- Enquête sur les modes d'approvisionnement de la grande distribution (Auchan, Carrefour) et les liens avec les petits producteurs des Niayes.
- Enquête des effets de Covid-19 sur la consommation de 600 ménages urbains.
- Effet Covid-19 sur la grande distribution et les grands marchés en lien avec les petits producteurs.
- Développer des récits et des scénarii pour les variables clés sur l'avenir des systèmes alimentaires des Niayes.

Produits (publications, médias, ateliers...) :

Dans le cadre de ce projet, plusieurs documents ont été produits :

- Rapports d'études ;
- Articles scientifiques ;
- Policy briefs.

RE-ME-2021 01: Etude de faisabilité technique et politique de la mise en œuvre d'un programme de subvention de contrepartie des envois de fonds pour le développement de l'agrobusiness avec la population des migrants économiques du Sénégal.

Début : Novembre 2021

Fin : 2022

Responsable : Abdoul Wahab Cissé

Partenaires principaux : FAO

Budget 2021 (XOF) :
3 796 603Budget Total (XOF) :
18 500 000

Bailleur : FAO

Objectifs :

Dans le but d'exploiter les avantages potentiels de la migration, la FAO/ESA a élaboré un programme pilote pour soutenir la création de petites et moyennes entreprises dans l'agrobusiness à travers un programme de subventions de contrepartie - où le programme complète chaque dollar que les bénéficiaires investissent à partir des envois de fonds. Ce programme aura donc pour finalité d'orienter les envois de fonds des migrants vers des investissements dans l'agrobusiness. Spécifiquement, le projet vise à étudier les conditions de faisabilité d'un programme de subventions de contrepartie des envois de fonds pour le développement de l'agrobusiness avec la population migrante économique du Sénégal.

Les résultats de cette étude de faisabilité seront utilisés comme base de travail pour l'élaboration d'une note conceptuelle à soumettre aux potentiels bailleurs pour financement.

Méthodologie

Pour mener cette étude, en plus de la revue documentaire, des entretiens ont été organisés dans les trois sites identifiés, Kaolack, Matam et la zone des Niayes. Cette collecte a permis de recueillir l'essentiel des données qui ont permis de dresser les profils, d'estimer les besoins et les coûts relatifs aux propositions de projets. Elle a aussi permis de mesurer le niveau d'exécution dans l'installation des Bureaux d'Accueil d'Orientation et de Suivi des Sénégalais de l'Extérieur (BAOS) au sein des Agences régionales de développement (ARD).

Activités réalisées en 2021

Pour l'année 2021, les activités suivantes ont été réalisées :

- Revue de littérature, élaboration des outils ;
- Réalisation d'entretiens auprès des migrants de retour et membres de familles de migrants au premier degré.

Chronogramme 2022

Activités	T1	T2	T3	T4
Document technique et concis contenant l'identification du projet/programme, et sections d'analyse de l'offre et de la demande	■	■	■	■
Document technique et concis contenant l'analyse technique, juridique et administrative	■	■	■	■
Document technique et concis décrivant l'analyse des coûts, l'analyse socioéconomique, l'analyse de l'impact et des résultats attendus et l'analyse des risques	■	■	■	■
Rapport officiel d'étude de faisabilité	■	■	■	■
Rapport sommaire	■	■	■	■
Atelier virtuel de partage du rapport de l'étude de faisabilité	■	■	■	■
Rapport synthétique de l'atelier virtuel de partage des résultats de l'étude de faisabilité	■	■	■	■

# RE-TA- 2021 01 : Programme of Accompanying Research for Agricultural Innovations (PARI)		
Début : 2021	Fin : 2022	Responsable : Prf. Cheikh Ly
Partenaires principaux :		
Budget 2021 (XOF) : 7 959 422	Budget Total (XOF) : 13 120 000	Bailleur : FORUM FOR AGRICULTURAL RESEARCH

Objectifs

Les principaux objectifs du projet sont les suivants :

- Analyser la composante commerciale de la filière avicole au Sénégal ;
- Analyser la compétitivité de l'aviculture commerciale.

Méthodologie

Dans le cadre de ce projet, il s'agissait de :

- Réaliser des études de cas ;
- Faire la revue bibliographique.

Activités réalisées en 2021

Durant l'année 2021, les activités suivantes ont été réalisées :

- Mise en œuvre du projet en collaboration avec ZEF : revue de la littérature, collecte et analyse des données, 10 fermes avicoles des Niayes enquêtées ;
- Préparation du rapport de recherche et de la restitution internationale.

Produits (publications, médias, ateliers...)

Un rapport final Programme PARI-FARA-ZEF : « Les réussites de l'aviculture commerciale en Afrique » - Cas du Sénégal a été réalisé et partagé.

Chronogramme 2022 (s'il y a lieu)

Activités	T1	T2	T3	T4
Atelier national de restitution avec l'IPAS				

# RE-TA- 2021 05 : Etude relative à l'introduction de la gestion participative des parcours au Sénégal et au Mali (PRM)- ILRI		
Début : 2021	Fin : 2021	Responsable : Prf. Cheikh Ly
Partenaires principaux :		
Budget 2021 (XOF) : 12 329 770	Budget Total (XOF) : 25 984 980	Bailleur : Hewlett Foundation

Objectifs

L'objectif principal de cette activité est de faire l'analyse des opportunités de gestion participative des zones de parcours au Sénégal et au Mali dans les zones de la Grande Muraille Verte afin de mener un dialogue avec les parties prenantes.

Méthodologie

Dans le cadre de ce projet, il s'agissait de :

- Faire la revue bibliographique
- Mener des entretiens participatifs.

Activités réalisées en 2021

Durant l'année 2021, les activités suivantes ont été réalisés :

- Réalisation d'une revue bibliographique sur la gestion participative, la Grande Muraille Verte, les enjeux du pastoralisme ;
- Réalisation d'entretiens avec les acteurs au Sénégal et au Mali (institutions, éleveurs et leurs organisation, Etat) ;
- Organisation et animation de deux ateliers tenus au Sénégal et au Mali.

Produits (publications, médias, ateliers...)

Les activités réalisées ont permis de produire deux rapports et d'animer deux ateliers nationaux sur « La gestion participative des zones de parcours et l'assurance indicielle du bétail au Sénégal et au Mali ».

#Activité : Appui aux activités du pôle élevage

Début : 2021	Fin : 2021	Responsable : Prf. Cheikh Ly
Partenaires principaux :		
Budget 2021 (XOF) : N/A	Budget Total (XOF) : N/A	Bailleur : Hewlett Foundation

Objectifs

Positionnement de IPAR en tant que think thank sur les politiques d'élevage au Sénégal

- Recherche-action et Renforcement institutionnel de l'Interprofession avicole du Sénégal, l'Ordre des Docteurs Vétérinaires du Sénégal, l'Interprofession laitière et autres OP
- Partenariat institutionnel avec les acteurs clés intervenant dans les filières de produits animaux (aviculture, lait et produits laitiers, intrants vétérinaires et zootechniques, moutons de tabaski) ;
- Implication progressive sur d'autres thématiques: pastoralisme; dynamiques des exploitations familiales d'élevage, "Une Seule Santé", engagements d'IPAR en Mauritanie et au Niger.

Méthodologie

Dans le cadre de ce projet, il s'agissait de :

- Revue bibliographique
- Concertations avec les acteurs, appui ad hoc, participation au dialogue sur les politiques publiques.

Activités réalisées en 2021

Durant l'année 2021, les activités suivantes ont été réalisés :

- Appui à l'IPAS et au MEPA pour le Plan de relance de l'aviculture sénégalaise (PRAVIS) et facilitation de 4 consultations régionales en mars 2021 ;
- Appui à l'IPAS dans ses concertations avec le projet PSS et les soumissions au comité de crédit de la DER/FJ pour le PRAVIS ; Participation au comité de pilotage du PRAVIS depuis août 2021.
- Participation à l'Initiative IPAR/Skillswork « Monterroir.net » ;
- Participation aux sessions trimestrielles d'actualisation des taux d'avancement des Projets phares du PSE organisées par le BOS/PSE pour les filières Aviculture et Lait.

Produits (publications, médias, ateliers...)

- Projet d'article « Impact de la COVID 19 sur la chaîne de valeurs du lait au Sénégal » Missohou, A., Ly, C., Faye A. et Ba C.O., juillet 2021, Revue d'Élevage et de Médecine Vétérinaire des pays tropicaux (en cours) ;
- Projet ASPRODEB-CNCR au GAFS/FIDA Appui à l'amélioration de l'aviculture familiale rurale dans les départements de Mbour, Fatick et Kaolack » 2ATA (2, 6 millions de dollars US) – 2021 ;
- « Élevage et systèmes alimentaires durables : Changement(s) dans la diversité ? » Conférence introductive lors de l'Atelier virtuel de consultation multipartite en Afrique francophone sur « Faire face au changement et exploiter la diversité : le rôle de l'élevage dans les systèmes alimentaires durables » organisé par UA-BIRA et le GASL, en vue du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires durables. 28 mai 2021) ;
- Adoption du PRAVIS en Conseil des ministres en juillet 2021 ;
- PRODOC sur « la gouvernance et la gestion des interventions « Une santé/One Health » sur la résistance antimicrobienne » - novembre 2021 ;
- Projet IPAR-WILDAF (Togo) « Les femmes de la filière lait local des territoires développent des entreprises écologiques et résilientes à la pandémie de COVID-19 » (Sénégal-Burkina, avril 2021) ;
- Coordination de la formulation de 2 notes conceptuelles : « Appui à la politique laitière - Analyse macroéconomique et aide à la décision » (mars 2021) ; « Approche territoriale de la filière lait » dans le département de Linguère - mars 2021 ;
- Contribution à une offre technique Mali - PASEM – Programme d'appui au secteur de l'élevage au Mali (Zone de Mopti) présentée par Swisscontact en consortium avec IPAR - novembre 2021.

Chronogramme 2022 (s'il y a lieu)

Activités	T1	T2	T3	T4
Appui aux dialogues politiques (aviculture, lait, politiques d'élevage, One health)				
Note IPAR et Élevage : orientation, organisation et feuille de route - 2022-2025				
Appui à l'ASPRODEB-CNCR sur le projet GASFP Aviculture traditionnelle				

RE-GR-2021 02 : Promotion d'une gouvernance foncière inclusive par l'amélioration des droits fonciers des femmes au Sénégal		
Début : 2017	Fin : 2021	Responsable : Dr Oumoul Khairy Coulibaly
Partenaires principaux : CNCR, Collectivités locales		
Budget 2021 (XOF) : 45 312 396	Budget Total (XOF) : 176 597 000	Bailleur : CRDI

Objectifs

- Etablir les conditions pour améliorer l'accès des femmes et leur contrôle ainsi que leur participation dans la prise de décisions en matière foncière dans un contexte d'acquisition des terres à grande échelle (ATGE) ;
- Développer des outils et des stratégies, y compris de renforcement de capacités, qui permettent de renforcer les droits fonciers des femmes ;
- Formuler des recommandations pratiques et stratégiques permettant une mise en œuvre effective des politiques et des stratégies de gouvernance foncière inclusive.

Méthodologie

Une approche participative et collaborative pour 3 axes majeurs : Recherche ; Renforcement de capacités-Sensibilisation et Plaidoyer et Valorisation-Capitalisation

Activités réalisées en 2021 – projet clôturé

- Un atelier de renforcement des capacités et dialogue politique national avec les élus territoriaux et avec les membres du HCCT ;
- Un Rapport et un film de capitalisation des résultats du projet ;
- Un policy brief sur les résultats du projet ;
- Un atelier national de clôture.

Impact(S) / Effet(S)

Les impacts/ effets du projet sont les suivants :

- Amélioration des connaissances sur la parité et la participation des femmes élues aux instances de pilotage au niveau local ;
- Amélioration des connaissances des bénéficiaires concernant les droits fonciers des femmes ;
- Amélioration de la maîtrise pratique des étapes de la procédure de sécurisation ;
- Renforcement de la confiance en soi et de la capacité à parler en public des questions

foncières ;

- Amélioration des opportunités et mécanismes de participation des femmes à la gouvernance foncière.

Limites / Contraintes

Les limites du projet sont les suivantes :

- L'épuisement de l'assiette foncière et le coût de la valorisation.
- La prégnance des normes sociales qui freinent les femmes, même lorsqu'elles connaissent leurs droits et les procédures de sécurisation.
- Les difficultés de la répliquabilité des modèles qui se heurtent aux lourdeurs sociologiques spécifiques.
- Le problème de gouvernance des organisations féminines qui contribue à l'exclusion des femmes les plus vulnérables et freine le renouvellement générationnel.
- Les difficultés à obtenir et maintenir une adhésion durable des acteurs dans un projet sans volet portant sur l'autonomisation économique.

RE-GR-2021 03 : Programme Evidence-Based Policy Making : Appui à la commune de Loul Sessène pour la définition de politiques de lutte contre la salinisation des terres et la dégradation des ressources naturelles.

Début :20

Fin :

Responsable : Elisabeth Gueye

Partenaires principaux : Projet en collaboration avec le Bureau d'Étude et de Recherche pour la Gestion des Ressources Naturelles et le Développement Rural (BERGN-DR) et Sénégal Flying Labs avec IPAR comme lead.

Budget 2021 (XOF) :
2 637 074

Budget Total (XOF) : N/A

Bailleur :
HEWLETT FOUNDATION

Objectifs :

L'intervention de IPAR dans la commune de Loul Sessène, sous la demande du maire vise principalement à appuyer la collectivité locale dans la formulation et l'élaboration de politiques de lutte contre la salinisation des terres et la dégradation des ressources naturelles. Plus spécifiquement, il s'agit d'évaluer l'étendue de la dégradation des terres par la salinisation à travers une cartographie des tannes sur l'ensemble de la commune, d'identifier les stratégies de lutte et/ou d'adaptation face à la salinisation des terres, de faire de Loul Sessène une commune-école des pratiques de lutte et/ ou de valorisation des terres salées.

Méthodologie :

Au-delà du travail de cartographie par drone pour évaluer la situation de la salinisation des terres dans la commune de Loul Sessène, l'appui a consisté à identifier les domaines d'intervention prioritaire à travers un plan stratégique. Plusieurs thématiques ont été ainsi décelées dont la première portant sur : « l'amélioration de la biodiversité par l'utilisation d'espèces adaptées pour restaurer la fertilité des sols » a commencé à être mise en œuvre. Il s'agit de repérer des sites et de définir des champs test où des espèces adaptées à la lutte contre le sel seront introduites à côté des aménagements (barrage et /ou mini barrages). L'engagement communautaire reste le gage de la réussite du projet d'où la définition d'un programme de renforcement des capacités et de formation pour la mobilisation des populations locales à la pérennisation des actions à mener. Des travaux d'étudiants sur la situation de référence sont en cours de réalisation pour un meilleur suivi des interventions et leurs impacts futurs.

Activités réalisées en 2021 :

Durant l'année 2021, les activités suivantes ont été réalisées :

- Deuxième phase de levée cartographique par drone pour la cartographie des terres salées ;
- Signature d'une convention de partenariat avec BERGRN ;
- Visite de l'expérience de lutte contre la salinisation des terres par une approche biomécanique à Ndiagate (région de Kaolack) ;
- Plan d'actions de développement tenant compte de la salinisation des terres ;

- Atelier de partage du plan d'action et priorisation des interventions développement ;
- Identification des emplacements des sites pour les champs pilotes ;
- Mobilisation de cinq étudiants pour l'étude de la situation de référence à travers des mémoires de recherche en collaboration avec ENSA.

Chronogramme 2022

Activités	T1	T2	T3	T4
Restitution des travaux de recherche des étudiants sur la situation de référence de la commune de Loul Sessène				
Préparation des plants à reboiser dans les champs test				
Rédaction d'un projet de recherche action pour la définition et l'élaboration de politiques de lutte contre la salinisation des terres				
Mise en place des champs test				

RE- OD- 2021 01: SAIIA Macroeconomic Policy Development in SENEGAL

Début : Août 2021

Fin : Avril 2022

Responsable : Ahmadou Ly

Partenaires principaux : SAIIA

Budget 2021 (XOF) :
3 918 564Budget Total (XOF) :
9 626 859

Bailleur : SAIIA

Objectifs :

Les principaux objectifs du projet sont :

- Documenter les réponses macroéconomiques apportées par le Sénégal durant la COVID-19 ;
- Voir dans quelle mesure ces réponses ont eu des effets dans la lutte contre le changement climatique ;
- Identifier les objectifs de la CDN du Sénégal ;
- Comparer les actions réalisées par le Sénégal et voir si elles s'alignent avec les objectifs de la CDN ;
- Formuler des recommandations pour améliorer la mise en œuvre de la CDN.
- A terme, les études publiées devront contribuer à développer un indice mesurant la compatibilité avec le climat des politiques macroéconomiques adoptées par le Sénégal pour faire face aux impacts négatifs de la pandémie de COVID-19.

Méthodologie :

La méthodologie utilisée pour ce projet fut :

- La revue de littérature ;
- La réalisation d'entretiens avec les acteurs clefs.

Activités réalisées en 2021 :

Les activités réalisées dans le cadre du projet sont :

- Revue de littérature ;
- Réalisation d'entretiens avec les acteurs.

Produits (publications, médias, ateliers...) :

Dans le cadre de ce projet, une première publication a été faite portant sur une étude de la *COVID-19 et son impact sur la structure macroéconomique du Sénégal*.

Chronogramme 2022 :

Activités	T1	T2	T3	T4
Soumission de la version provisoire de l'étude sur <i>La stratégie de relance post COVID-19 du Sénégal est-elle alignée sur ses engagements en matière de NDC ?</i>				
Soumission de la version finale de l'étude				
Webinaire de dissémination des résultats de l'étude				
Policy Brief de l'étude				

RE-ME-2021 02: Etudes de cas (FAO/IPAR) concernant l'emploi des jeunes dans les pays du G5 Sahel sur l'interface entre l'humanitaire, la paix et le développement

Début : 2021	Fin : 2022	Responsable : Cheikh Sourang
Partenaires principaux :		
Budget 2021 (XOF) : 49 985 391	Budget Total (XOF) : 49 985 391	Bailleur : FAO

Objectifs :

Les principaux objectifs de cette mission peuvent être résumés comme suit :

- Renforcer les fondements analytiques concernant les contraintes, défis et opportunités d'emploi rural décent des jeunes dans les pays du G5 Sahel, et orienter les interventions de la FAO pour promouvoir l'emploi des jeunes ruraux dans les pays concernés ;
- Mieux comprendre les besoins spécifiques et les aspirations des jeunes à la lumière d'un atelier de concertation en Mauritanie avec les représentants de leurs organisations ;
- Adapter les outils d'analyse situationnelle de l'emploi rural décent des jeunes de la FAO pour renforcer l'interface entre l'humanitaire, la paix et le développement.

Activités réalisées en 2021 :

Les activités réalisées dans le cadre du projet sont :

- Revue documentaire sur les défis de l'emploi des jeunes, ainsi que les opportunités dans chacun des pays du G5 Sahel ;
- Cartographie et analyse multi-sectorielle des politiques et stratégies avec un accent particulier sur le système alimentaire ;
- Organisation d'un atelier national de consultation en Mauritanie ;
- Elaboration d'un rapport de synthèse sur les résultats de l'atelier en mettant l'accent sur les principaux déficits et lacunes en matière de programme et de politiques publiques, ainsi que les opportunités pour les jeunes dans le secteur agro-alimentaire.

Produits (publications, médias, ateliers...) :

Dans le cadre de ce projet, plusieurs documents ont été produits :

- Rapports d'études pays ;
- Rapport d'atelier ;
- Boîte à outils ;
- Rapport de synthèse.

Impact(s) / Effet(s)

La revue et les consultations ont eu pour effets :

- de mettre en évidence les acquis et les déficiences en matière de contenu et de support d'information pertinents pour la problématique et les solutions concernant l'emploi des jeunes dans le système agro-alimentaire, compte tenu des spécificité et passerelles entre les filières agro-alimentaires et les autres secteurs;
- d'ouvrir un espace (atelier) d'échange direct entre Etat, acteurs non étatiques, partenaires et un groupe représentatif de jeunes sur les contraintes, besoins aspirations, et opportunités pour un groupe représentatif de jeunes ;
- d'ouvrir un coin de voile sur les perspectives et modalités d'une démarche plus proactive et d'outils plus dynamiques pour la prise charge des problématiques d'emplois jeunes

RE-ME-2021 03: Riposte à la COVID-19 par la Protection sociale et le renforcement des Systèmes Alimentaires locaux : Le cas des Niayes au Sénégal (COPSA)		
Début : Mars 2021	Fin : Octobre 2021	Responsable : Awa DIA
Partenaires principaux :		
Budget 2021 (XOF) : 53 500 000	Budget Total (XOF) : 53 500 000	Bailleur : FAO

Objectifs :

La FAO a entrepris, en consultation avec OUA/NEPAD et en collaboration avec IPAR et d'autres partenaires techniques, de conduire plusieurs études de cas portant sur des instruments intelligents de politiques publiques dans différents pays en Afrique.

L'objectif principal pour ce projet a été d'analyser les instruments politique pour trois pays : Maroc, Togo et Sénégal dans le cadre du programme de la FAO :

- Maroc : le compendium des instruments financés par le Fonds de Développement Agricole, dans le cadre du Plan Maroc Vert ;
- Togo : le «Mécanisme Incitatif de Financement Agricole (MIFA)» ;
- Sénégal : Cas de l'Assurance Agricole indexée sur le climat.

Activités réalisées en 2021 :

Les activités réalisées dans le cadre du projet sont :

- Revue documentaire pour les trois pays (Togo, Maroc et Sénégal) ;
- Réalisation d'entretiens avec les principaux acteurs pour chaque pays ;
- Elaboration de rapports pays (Maroc, Togo et Sénégal) ;
- Rédaction de trois notes de synthèse (Maroc, Togo et Sénégal).

Produits (publications, médias, ateliers...) :

Dans le cadre de ce protocole d'accord avec la FAO, l'IPAR à travailler en étroite collaboration avec des experts nationaux afin de produire :

- Une revue littéraire pour chaque pays ;
- Les rapports d'études de cas (Togo, Maroc et Sénégal) ;
- Des présentations PowerPoint des résultats obtenus ;
- Un rapport narratif et financier Final.

